L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1150 - VENDREDI 27 JANVIER 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

La puissance d'un leader

Venez découvrir la gamme JCB AGRI !



DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION À VOTRE CONCESSIONNAIRE

Sarl GIACOMEL

21 Auxonne - 03 80 27 08 00

JCB AGRI

Sommaire



Gestion des déchets agricoles 10 ans déjà *p.11*

P 06 **Actualité** Côte d'Or

Fête de l'agriculture: La fête départementale aura lieu à Chevigny-Saint-Sauveur

P 07 **Actualité** Nièvre

Irrigants de la Nièvre: L'Admien fait le bilan de la campagne 2011

P 09 **Actualité** Yonne

FDSEA : La volonté d'une identité régionale renforcée

P 11 **Actualité** Bourgogne

Cotations des gros bovins entrée abattoir: La réforme s'applique depuis le 24 janvier

Orama-Sommet du végétal

Assez de bla...bla...bla



Des actes !

Les producteurs des grandes cultures ont vivement manifesté leur ras-le-bol du « bla…bla…bla… » face à un ministre de l'Agriculture qui s'est voulu rassurant, sans convaincre tout-à-fait. Sur le terrain, le lendemain certains engagements se sont concrétisés en partie. Mais il reste peu de temps pour régler tous les problèmes en suspens, avant l'échéance des élections présidentielles. *Page 3 à 5.*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00

VALTRA T



de 135 à 224 cv

VALTRA N



de 88 à 150 cv

VALTRA S



de 240 à 370 cv

PRÉSENTATION SUR SIMPLE DEMANDE

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38 VALTRA

La Forêt d'Othe

BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES

• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS • MAISONS INDIVIDUELLES • • OSSATURE BOIS •



ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE

DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS

BÂTIMENT CLEFS EN MAIN pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques

www.laforet-dothe.fr

LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

GDS Assemblée générale le 30 janvier à Sombernon

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or tiendra son assemblée générale le lundi 30 janvier à 9h30 à la salle Cinéma de la Marie à Sombernon. A L'ordre du jour , notamment : l'utilisation des antibiotiques en élevage : le programme national de lutte contre l'antibiorésistance. En jeux et perspectives par le Dr Etienne Petit et de la FRGDS Bourgogne et du Dr Thierry Virely du GTV de Côte d'Or.

Formation Raisonner sa fertilisation azotée

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une formation sur la fertilisation des cultures et l'application de la Directive nitrates (3 demi-journées sur février 2012). L'intérêt est certain pour se préparer à d'éventuels contrôles sur la Directive nitrates et la mise en œuvre des plans de fumure prévisionnels.
Objectifs : maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies, connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier, savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.
Dates : Pouilly (pôle agricole): 2, 7 et 13 février de 13h30 à 17h30
Renseignements et inscriptions : A. Hermant (Responsable de stage) Tél. 03 80 28 81 29

Maraîchage bio Optimiser ses itinéraires techniques

1 à 3 jours. Lieu : Semur en Auxois (21). Intervenant : Elie Dunand (Cybèle Agro Développement)
- Fertilité en maraîchage biologique - mercredi 1 février 2012 - durée : 7 h
- Gestion du climat sous abri - mercredi 22 février 2012 (matin) – durée : 3,5 h
- Itinéraires techniques des cucurbitacées (concombre, melon) sous abri et aubergine - mercredi 22 février 2012 (après-midi) – durée : 3,5 h.
Contact Sedarb : Alexandre Brejean (03 80 28 80 45, 06 77 30 30 27, alexandre.brejean@sedarb.org)

MSA Instants santé pour le canton d'Auxonne

Les prochains Instants santé MSA à la salle polyvalente de Flammerans (pour le canton d'Auxonne du 6 au 10 février), à Fontaine-Française (du 13 au 15 février à la salle de la communauté de communes de 7h30 à11h30) et à Mirebeau-sur-Bèze (à la mairie du 20 au 22 février).

Pouilly-en-Auxois «Le stress dans le monde agricole» le 31 janvier

Afin d'aborder et transmettre les éléments de compréhension des situations de stress, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, en lien avec son réseau d'élus, et en partenariat avec le Groupement de Professionnels de Santé de l'Auxois Sud organise une Conférence – Débat mardi 31 janvier à 14 heures à l'Espace Patriarche - Salle Polyvalente de Pouilly en Auxois, animée par M. François Régis Lenoir, psychologue et exploitant agricole.
Avec le concours du réseau SATI 21, cette conférence sera accessible à la même heure en multi-diffusion : à la MFR de Baigneux les Juifs, au CFPPA (lycée viticole), 8 Avenue du Parc à Beaune, au centre SATI, 14 rue de la Libération à Châtillon sur Seine, à la Maison des services, rue des Saucis (anciennes Halles SNCF) à Pontailler sur Saône.
Pour plus de renseignements, contacts : 03.80.90.13.05 ou 03.80.64.48.30 ou 03.85.39.52.19

Élevage Les journées bâtiments 2012

Comme chaque année, la Chambre d'Agriculture et les Syndicats de Contrôle Laitier, d'Élevage Ovin ainsi que le GDS de Côte d'Or organisent 4 journées bâtiments du mardi 7 février au vendredi 10 février. Renseignements : Chambre d'agriculture de Pouilly en Auxois au 03 80 90 89 09 - Contrôle Laitier 03 80 68 67 10 - GDS 03 80 68 67 30.

Pouilly Vente de reproducteurs charolais

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois (21) organise une vente avec boitiers électroniques de futurs reproducteurs charolais inscrits au HBC le vendredi 17 février à 14h au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h et démonstrations de boitiers électroniques). Garanties sanitaires : Tuberculose, Brucellose, Leucose et IBR. Vaccinés FCO T1, T8. Test spermatogénèse. Restauration, buvette sous hall chauffé. Les performances des reproducteurs sont disponibles sur internet : http://www.stationevaluation21.com. Renseignements Florence Marquis au 03 80 90 68 81.

Ovins Vente de béliers charollais le 9 février

L'association des Éleveurs de moutons charollais organise sa 21ème vente de béliers charollais à Arnay-le-duc le 9 février à 14 heures. Grand choix de reproducteurs par 120 animaux résistants à la tremblante. Tri sur conformation et niveau génétique. Garanties sanitaires et vaccination FCO. Catalogue sur demande à Jean-Marie Guyot au 03 80 84 46 30 et 06 17 96 39 61, ou à Thierry Maréchal au 03 80 90 10 61 et 06 89 40 12 66. Site internet : www.association-mouton-charollais.com

Nièvre

Formation Un second souffle à sa vie professionnelle

Le 23 février, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème «donner un second souffle à sa vie professionnelle». Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives.
Contenu: «une pause pour réfléchir» (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et «élaboration de son projet» (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques.
Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

CER France Permanences aides ovines

Les télé-déclarations pour les aides ovine et caprine doivent être déposées avant le 31 janvier, pour des effectifs supérieurs à 50 brebis ou 25 chèvres éligibles. CER France Alliance Centre propose des permanences dans ses agences pour accompagner gratuitement les éleveurs dans leurs télédéclarations (internet). Les rendez-vous prévus sont Nevers le 27 janvier (Sophie Deneuve au 03 86 71 92 50) et Prémery le 30 janvier (Sabine Goulinet-Pécault au 03 86 68 07 66).

Formation La réglementation sur l'exploitation

La Chambre d'agriculture organise un stage d'une journée, le 31 janvier, sur le thème *«Appréhender la réglementation sur l'exploitation»*. Elle s'adresse à tout exploitant sollicitant des aides Pac soumis à une réglementation complexe et évolutive. L'objectif est d'identifier les réglementations propres à l'exploitation et savoir comment les respecter en établissant un plan d'amélioration. Contenu: la conditionnalité des aides, le stockage des matières dangereuses, les contrôles...
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Enchères Reproducteurs à vêlage facile

La vente aux enchères de 51 reproducteurs charolais évalués à la station d'évaluation du Marault, spécialisée vêlages faciles, se déroulera le jeudi 16 février à 14h (présentation des animaux à partir de 9 heures). La mise à prix est fixée à 2500 euros par animal. Des offres d'achat à distance sont possibles en remplissant le formulaire disponible sur le site www.charolaise.fr ou en contactant le 03 86 21 08 60 ou le 06 33 93 16 40.

Bovins Expo-vente le 3 février

L'association Charolais Sud Morvan organise une exposition-vente amiable de taureaux charolais et veaux reproducteurs le 3 février prochain de 9h30 à 16h30 sur le site communal de montarmin, route de Toulon. Renseignements au 03 86 30 10 91 ou 06 07 51 04 99.

Yonne

Formation Pulvérisation bas volumes

La Chambre d'agriculture organise une formation de deux jours sur les techniques de pulvérisation «bas volumes» les 10 et 17 février prochains. Cette formation vise à acquérir et maîtriser les fondamentaux de la pulvérisation et à comprendre les conditions optimales d'application des traitements. Cette formation vous permettra d'améliorer l'efficacité de vos traitements et d'envisager des adaptations de doses.
Intervenant : Agri Conseil. Il reste quelques places. Renseignements et inscriptions au : 03 86 94 28 48

Ovins Assemblée générale le 7 février

L'assemblée générale de la fédération départementale Ovine de l'Yonne se tiendra mardi 7 février, à partir de 10 heures, Salle de la Mairie, à Guyon.
Parmi les dossiers d'actualité à l'ordre du jour : la conjoncture, l'identification, la FCO, la reconquête ovine. Déjeuner à 12h30 (inscription avant le 3 février dernier délai), suivi d'une réunion technique l'après-midi.
Pour tout renseignement : Yves Le Boulbin au 03 86 94 22 29 et 06 08 28 08 07

Formation Améliorer la qualité du lait

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à l'attention des éleveurs laitiers, une formation sur une journée en Puisaye, mardi 31 janvier, de 9 h à 17 h, sur le thème de « Agir pour améliorer la qualité du lait»
Objectifs : Améliorer la qualité du lait dans le but d'optimiser la rentabilité de l'atelier lait
Renseignements : Guillaume Durand, de la CAIAC, au 03 86 92 36 40

Ovin Améliorer sa productivité

Une réunion technique sur le thème « Améliorer la productivité de son élevage ovin », aura lieu mardi 7 février, à partir de 14 h 30 à Courterolles (Guillon)
- Au Gaec Moiron « Une conduite simplifiée » (500 brebis F1 Grivettes, production d'agneaux de bergerie, achat d'agnelles, distribution du fourrage à la mélangeuse)
- Chez Jean-Paul Moiron « Sélectionneur Suffolk » (Une génétique accessible pour progresser, choix des béliers)
Pour tout renseignement : Yves Le Boulbin au 03 86 94 22 29 et 06 08 28 08 07

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 1er février, de 9h30 à 12h
Sens : (Attention ! nouvelle adresse et nouveaux horaires). Locaux de la Chambre d'agriculture, ZA Le Saule fendu, 8 impasse de l'Europe à Maillot, lundi 6 février et lundi 20 février, de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Bourgogne

Bilan 10 ans de gestion des déchets en Bourgogne

Le 2 février, la Chambre régional d'agriculture et le Comité de pilotage de gestion des déchets agricoles vont dresser le bilan de dix années de gestion des déchets agricoles en Bourgogne. En dix ans les premières initiatives se sont structurées pour aboutir à une véritable filière organisée. Cette réunion bilan et perspectives sera l'occasion de retracer les principales étapes d'une organisation pérenne qui contribue à donner une image positive du métier d'agriculteur.
Rendez-vous le 2 février, à 14h, à la coopérative agricole et viticole Bourgogne du Sud, 41, route de Seurre à Beaune (21200).

Bio Les formations du Sedarb

Optimiser ses itinéraires techniques en maraîchage bio
1er février : la fertilité (Côte d'Or) – 22 février au matin : la gestion du climat sous abri (Côte d'Or). 22 février après-midi : itinéraire technique des cucubitacées sous tunnel (concombre, melon et aubergine). Contact pour la Côte d'Or : Alexandre Bréjean 03 80 28 80 45.
Elevage lait
Autonomie alimentaire en élevage laitier bio : 1er février et 28 mars (Côte d'Or). 2 février et 27 mars (Yonne). Contact Elevage lait : Guylain Degryse 03 86 72 92 20.
Elevage allaitant
Autonomie alimentaire en élevage allaitant bio : 28 février et 29 mars (Nièvre). 29 février et 30 mars (Côte d'Or).
Approfondissement aux médecines naturelles : 8 mars et 7 avril (Nièvre). Contact Nièvre : Laurent Barle 03 86 36 94 25. Contact Côte d'Or : Guylain Degryse 03 86 72 92 20.
Volailles
La santé de ses volailles bio : 15 mars (Yonne). Contact volailles : Laurence Hériot 03 80 31 45 61.

Bio Tour de Plaine bio au premier trimestre

Nièvre : Lundi 30 janvier à 14h à la salle des fêtes de Taconnay. Itinéraires techniques des cultures de printemps, désherbage mécanique de printemps, semis, visite des cultures d'hiver de Christophe Blaise. Contact : Guylain Degryse 03 8672 92 20.
Yonne : 6 février de 9h30 à 12h à Augy, ferme de Philippe Boulanger. Itinéraires techniques des cultures de printemps, désherbage mécanique, stockage du grain et visite de stockage. Contacts : Olivier Bouilloux (Sedarb) 03 86 72 92 23 – Patrice Cote (Chambre d'agriculture 89) 03 86 94 82 90.
Côte d'Or : Vendredi 9 mars à Darcey chez Claude Nocquard, ferme de la Creusotte. Itinéraires techniques des cultures de printemps, semis sous couverts, premiers résultats des essais engrais verts, visite de parcelles. Contact : Sarah Hassan 06 89 27 97 68.

BIO Bilan de campagne maraîchage bio le 3 février

Le Sedarb organise un bilan de campagne des légumes de plein champ biologique en Bourgogne, le vendredi 3 février, de 9h30 à 13h, dans les locaux de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, 11, rue Becquerel à Dijon (salle Cassis). Contact : Alexandre Bréjean (Sedarb) 06 77 30 30 27.

LECTEURS, ANNONCEURS

Le groupe Réussir vient de nous faire part de sa décision d'interrompre définitivement toute parution du supplément Direct Affaires. Vous recevez donc le dernier numéro cette semaine.

Sommet du végétal à Dijon

Bruno Le Maire se veut rassurant

Le ministre de l'Agriculture a reconnu que les assouplissements annoncés au plus haut niveau en matière d'environnement ne se traduisaient pas toujours sur le terrain. Il s'est engagé à améliorer les choses sur quatre dossiers : les retenues collinaires, les aires d'alimentation de captage, les infrastructures écologiques et les couverts végétaux.



Le ministre de l'Agriculture a eu droit à un petit chahut lors de sa prise de parole : beaucoup de *«bla… bla… bla»* ont ponctué les moments forts du discours d'un ministre en campagne.

«*Bla-bla-bla*», à l'adresse de Bruno Le Maire, qui participait à la séance de clôture du Sommet du Végétal, à Dijon, le 19 janvier. Les producteurs de grandes cultures d'Orama en ont ras-le-bol des discours et promesses non tenues en matière d'environnement. Philippe Pinta s'est fait l'écho auprès du ministre de l'Agriculture de toutes les difficultés que rencontrent les producteurs au quotidien. Gestion de l'eau, biotechnologies et OGM, bassins d'alimentation et de captage, biocarburants, augmentation des capacités de stockage, la liste est longue de toutes les tracasseries administratives et des règlements bureaucratiques qui empêchent les agriculteurs de produire et qui plombent leur compétitivité. *«Le Grenelle de l'environnement nous mène à une impasse»* a résumé le président qui déplore le grand écart entre le discours affiché au plus haut niveau de l'Etat sur la relance de la production et la nécessité de produire plus et les freins qui se dressent au jour le jour chez les agriculteurs.

Le ministre de l'Agriculture l'a reconnu. *«Sur le respect des règles environnementales, le compte n'y est pas. Il faut que les choses changent»*, a-t-il assuré. Avant de s'engager à réunir prochainement toutes les directions départementales et régionales des territoires, pour que *«les instructions du président de la République (…) soient respectées»*. L'accent sera mis sur quatre dossiers. D'abord, les retenues collinaires : *«faisons preuve d'un peu de bon sens et de pragmatisme pour que les paysans puissent construire des retenues sans se heurter à une administration qui paralyse systématiquement tous les projets»*.

Ambiguïté sur les OGM

Sur les aires d'alimentation de captage, pas question *«de mettre l'agriculture sous cloche»* et de stériliser des milliers d'hectares, a indiqué le ministre. Qui s'est engagé également à respecter *«l'esprit»* des textes, plutôt que *«la lettre»* en matière d'infrastructures écologiques et de faire *«une interprétation pragmatique»* des exigences en matière de couvert végétal.
En revanche, Bruno Le Maire n'a pas levé l'ambiguïté concernant la reprise de la culture de maïs M810 de Monsanto, après l'annulation de la clause de sauvegarde. S'il s'est prononcé clairement en faveur d'une règle de coexistence basée sur un seuil de 0,9 %, il n'a pas dit que les agriculteurs pourraient semer des maïs OGM cette année. Fin novembre, aussitôt après la décision du Conseil d'Etat, il s'était prononcé pour la mise en œuvre d'une nouvelle clause de sauvegarde…

Consensus sur la Pac

Sur les dossiers européens et sur la réforme de la Pac, le ministre rejoint les positions professionnelles. Comme le lui demandait Philippe Pinta, il se battra pour que la convergence des aides en France soit *«juste»*. Les propositions de la Commission européenne en la matière vont *«trop vite et trop fort»*, la convergence sur cinq ans étant *«irréaliste»*. Idem pour le verdissement *«30 % de l'enveloppe nationale de la Pac réservée aux mesures de verdissement, c'est trop»* a affirmé le ministre. Comme 7 % de surface d'intérêt écologique, *«c'est incompatible avec la nécessité de produire plus»*. Il se battra aussi pour que ce taux soit revu à la baisse. Comme il demande également que la Commission *«revoie sa copie»* en matière de rotation des cultures tel qu'elle est proposée. Le ministre s'est prononcé également sur une simplification des règles en matière de BCAE, ainsi que sur la mise en place d'instrument d'intervention sur les marchés pour faire face aux crises qui pourraient survenir qu'elles soient économiques ou sanitaires. Reste qu'à moins de 90 jours de l'élection présidentielle, il n'est pas du tout certain qu'il puisse obtenir des engagements fermes de la Commission européenne en la matière, malgré sa réelle volonté d'avancer dans ce sens.

Le ministre, manifestement en campagne, c'est beaucoup engagé lors de ce congrès, sans rassurer tout à fait une assistance pour laquelle ce discours avait un air de déjà entendu. Très offensif sur l'attitude rigide des services déconcentrés, le ministre s'est fait le chantre de la souplesse et du pragmatisme, encourageant à *«considérer l'esprit d'un règlement plutôt que la lettre»*. A moins de quatre mois de l'élection présidentielle et alors qu'il est appelé à jouer un rôle moteur dans la campagne du président sortant, pas sûr que le ministre en campagne ait le loisir de tenir toutes ses promesses.



Philippe Pinta, président d'Orama, a exorté le ministre à rejoindre les positions professionnelles sur les réformes de la Pac.

Xavier Beulin : *«nous ne voulons pas d'une écologie punitive»*



Devant le ministre de l'Agriculture, Xavier Beulin a appuyé les revendications des producteurs de grandes cultures. *«Nous ne voulons pas d'une écologie punitive, (…) mais d'une écologie calée sur des bases scientifiques, rationnelles et responsables»*. Et de dénoncer le *«zèle franco-français»* qui en fait plus que *«les normes européennes»*. Avant de s'en prendre aux pétitionnaires qui déposent des recours administratifs contre les retenues collinaires sans en subir de conséquences négatives, même quand le recours est rejeté.

Xavier Beulin redoute également que la création de nouveaux bassins d'alimentation de captage aboutisse à la stérilisation de trois millions d'hectares de terre. Ce qui est inacceptable. Comme il juge inacceptable l'attitude du Gouvernement qui refuse de suivre la décision du Conseil d'Etat sur la mise en culture du maïs OGM de Monsanto. *«Le monde des grains est particulièrement bien positionné pour s'inscrire dans un schéma de croissance durable»* insiste le président de la FNSEA qui soutient que la compétitivité *«permettra demain de gagner»*. Le potentiel de la ferme France autorise en effet *«à espérer redevenir le n° 1, à condition d'actionner les bons leviers»*.



Table ronde

Produire plus et mieux, une cause à défendre sur le plan juridique aussi...

Le message de Philippe Gate, directeur scientifique d'Arvalis est clair *«il n'y a pas d'opposition entre produire plus et améliorer l'environnement»*. Mais dans un environnement où le changement climatique va imposer sa marque, la production, en quantité comme en qualité, ne peut se faire que sous certaines conditions. L'élévation des températures ne laisse pas le choix, il va bien falloir réaliser un ambitieux programme de stockage de l'eau, c'est un choix de raison si l'on veut éviter la stagnation, voire la régression de la production. La recherche sur les variétés et l'adaptation des pratiques culturales vont dans le sens d'une meilleure réponse aux changements climatiques, tout reste une question de moyens et il faut agir sur tous le leviers à la fois.

Rémi Haquin, président de la commission environnement d'Orama, relève de nombreux défis pour les producteurs de grandes cultures qui se sont déjà mis en situation d'y répondre. Il dénonce le *«moins c'est mieux»* qui *«peut déclencher des catastrophes»* et manifeste *«son incompréhension face à la limitation des moyens d'action»* imposée aux producteurs, en regard du niveau d'exigence environnementale. *«Si la France est capable de fournir son industrie meunière et amidonnière et d'exporter la moitié de sa production de blé, c'est parce qu'elle a un taux de protéines de 11,5%. Si on impose une baisse d'azote systématique, c'est fini»*, s'inquiète Rémi Haquin, qui préside également la section spécialisée céréales de France AgriMer.



Le débat a ouvert de nouvelles voies, juridiques notamment, aux producteurs de grandes cultures, résolus à soutenir l'acte de production face à une réglementation tatillonne et pas toujours *«dans les clous»*.

Les interventions de l'Anglais Martin Hayworth, président du National farmers Union et du président de Syndicat des agriculteurs Tunisiens, ont montré qu'au-delà de nos frontières, les problématiques et les préoccupations étaient partagées. Preuve s'il en était de la nécessité de raisonner global quand on veut remettre *«plus de raison et plus d'agronomie»*, ambition partagée par les agriculteurs tunisiens notamment.

L'agriculture a évolué c'est un fait, mais les agriculteurs ont du mal à emporter l'adhésion de l'ensemble du corps social. Le message d'amélioration des techniques agricoles ne passe pas. Alors quand la situation est bloquée, Maï Prat, avocate spécialisée dans le droit de l'environnement, ne conseille pas de tendre l'autre joue, mais recommande *«une présence offensive sur ce terrain fortement médiatique»*. Pour contrer la réglementation *«il faut agir en amont par l'action syndicale et en aval»* en exerçant les voies de recours et en ouvrant toutes les voies juridiques possibles. *«C'est ce que font vos détracteurs»* observe-t-elle, en insistant sur cette nécessité d'occuper le terrain judiciaire et médiatique. Un ton offensif, qui a trouvé un écho dans la salle et préparé sans doute de futures joutes à armes égales dans les cabinets juridiques et devant les prétoires.

A-M.K

Orama: la réaction des locaux

Près de 600 personnes ont participé au Sommet du végétal qui s'est tenu les 18 et 19 janvier au Palais des Congrès de Dijon. Parmi elles, Laurent Garnier, agriculteur à Épernay-sous-Gevrey et administrateur FOP. Rencontre.

Quelles sont vos impressions sur ce congrès?

«C'était mon quatrième Sommet du végétal et c'est bien la première fois que je vois ça. Les gens avaient le moral et la pêche, à l'image du président Pinta qui a tenu des propos encourageants pour l'avenir de ce métier. Cet enthousiasme est sans doute lié aux prix des céréales. Les agriculteurs savent bien que la volatilité va s'accroitre mais ils espèrent rester sur le haut de la vague en matière de prix. A mon avis, deux autres éléments ont joué sur l'ambiance : la catastrophe de la sécheresse a été partiellement évitée et l'accueil du département a été très satisfaisant, d'après les retours que nous avons eus».

Que répondez-vous à la question : comment produire plus, tout en produisant mieux?

«Pour moi, les solutions sont techniques. Produire plus, ça passera par les progrès de la génétique. Nous avons besoin de variétés plus résistantes, avec des potentiels de rendements plus élevés. Les agriculteurs voient bien qu'ils arrivent à un certain seuil depuis plusieurs années. Les rendements ne progressent plus. Ensuite, produire mieux, c'est produire de la qualité en ayant le moins d'incidences possibles sur le milieu naturel. Il faut donc éviter, entre autres, le lessivage de l'azote.



Laurent Garnier se dit *«très méfiant»* sur le discours de Bruno Le Maire.

Selon moi, il y a les reliquats azotés avec le bilan de fumure qui restent la référence, mais il existe aussi plusieurs outils d'aide à la décision comme la «réglette colza», les appareils de mesure de photosynthèse et les mesures par satellite qui vont prendre de plus en plus d'importance si les tarifs deviennent plus raisonnables».

Qu'est ce qui vous a le plus marqué durant ce congrès?

«Je pense principalement à deux choses : la Pac et les OGM. Concernant la Politique agricole commune, les agriculteurs ont compris que dire systématiquement «non» n'est pas une bonne ligne de défense. Il y a eu une prise de conscience : toutes les agricultures du pays devront bien composer entre elles pour exister. On ne pourra pas sacrifier les unes au profit des autres. Sur les OGM, je pense que l'opinion agricole est en train de basculer. Jusqu'à ce congrès, je n'avais jamais entendu une telle prise de position générale. L'idée de dire : «oui, nous avons besoin d'OGM» est bien là. Les raisons? L'avis des scientifiques, la concurrence avec les autres pays et la nécessité d'avancer techniquement».

Qu'avez-vous pensé du discours du ministre ?

«Je suis très méfiant et j'attends des actions concrètes. Il faut qu'il applique ce qu'il dit car pour l'instant, ça manque de cohérence. Il a donné du poids à l'écologie en agriculture et là, à Dijon, il nous dit qu'il y en a marre des contraintes environnementales... Quand il annonce de la souplesse pour l'irrigation, il ne prend pas beaucoup de risques car il n'y aura pas besoin d'irriguer d'ici les élections. Sur les OGM et son refus d'en produire, je ne suis pas étonné. L'opinion publique est encore opposée aux OGM et le but d'un élu, c'est d'être réélu ! Le ministre garde donc l'idée de la majorité des personnes».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Autres réactions

L'intervention du ministre *«n'est pas passée»*

Fabrice Faivre (président FDSEA) : *«Le ministre n'a pas été bon du tout. Il n'a pas répondu aux questions de Philippe Pinta ni de Xavier Beulin sur les OGM. Il n'a rien dit sur toutes les mesures environnementales franco-françaises. Son intervention est le seul point négatif du congrès. Bruno Le Maire est déjà en campagne ! Le ministère de l'Agriculture ne fait rien sans le ministère de l'Environnement, c'est bien dommage. En France, nous savons produire des céréales, nous savons produire de la viande, nous avons la capacité d'exporter. Nous devons faire ce que nous savons faire et arrêter la philosophie avec des mesures franco-françaises qui pénalisent notre compétitivité. En résumé, il faut produire. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré à l'organisation de ce congrès qui, aux dires des congressistes, a été très réussi».*

Jacques de Loisy (président de la commission productions végétales de la FDSEA) : *«Ce fut un très bon congrès. Je suis ravi qu'il se soit tenu à Dijon en zone intermédiaire, cela a permis de mettre en lumière les problématiques de notre région. Les débats ont été d'une très bonne qualité à l'exception de l'intervention du ministre qui nous a laissés sur notre faim. Il est vraiment dommage que nous n'ayons pas accès aux innovations technologiques, les agriculteurs français en ont pourtant besoin. Ce que je retiens? Les propos de l'avocate qui est intervenue jeudi matin. Elle nous a encouragés à aller sur l'aspect du contentieux, pour faire avancer nos dossiers, notamment environnementaux. C'est quelque chose que l'on fait rarement aujourd'hui en agriculture».*

Fabrice Genin (JA 21) : *«Produire plus, tout en produisant mieux? Pour nous, JA, ça passe par l'innovation technologique et technique. Nous avons besoin de la recherche et besoin d'accompagnement. Quand on nous parle d'environnement, il faut quelque chose qui soit réellement positif, pour l'environnement mais aussi pour l'économie des exploitations».*

Dominique Chambrette (vice-président AGPB) : *«Dans ce congrès tourné vers la production, la prestation du ministre a été pitoyable et pathétique. Il n'est absolument pas à la hauteur des enjeux, c'est assez irréaliste. Il est en campagne électorale mais certainement pas réceptif au projet céréalier français, ni conscient de ce que peut représenter les grandes cultures dans l'économie du pays. C'est pourtant un secteur capable de faire de la croissance, de faire de l'exportation et d'améliorer la balance commerciale».*

Clément Babouillard (JA 21) : *«Les jeunes agriculteurs peuvent être optimistes : le monde agricole génère 11 milliards d'euros de bénéfices, quand la France, elle, est en déficit. Les céréales à elles seules atteignent presque 8 milliards. Les hommes politiques se sont rendus compte qu'il s'agit d'un secteur stratégique, surtout depuis les années 2007-2008 et les premiers sursauts sur les marchés des matières premières agricoles».*

Un ministre en campagne, à la campagne

La réalité économique vue du terrain

C'est par Saint-Thibault et la visite du Gaec Léchenault Frères, que Bruno Le Maire a terminé son périple Côte d'Orien. Une étape en terre d'élevage, voulue et organisée par la FDSEA 21, sur une exploitation mixte, où il a pu constater que certains dossiers qui lui étaient présentés s'avéraient désormais d'une *«priorité absolue»*.



Christophe, Vincent et Thierry Léchenault ont accueilli le ministre et fait part, au travers de la réalité économique de leur exploitation, de leurs principales inquiétudes et des lourdeurs qui entravent la compétitivité de ses différents ateliers (bovins et grandes cultures).

Le marathon Côte d'Orien du ministre de l'agriculture Bruno Le Maire s'est terminé le vendredi 20 janvier au Gaec Léchenault Frères, au hameau du Creusot, à proximité de Saint-Thibault. Après un détour par Beaune la veille et sa participation au Congrès d'Orama à Dijon, le ministre a eu tout le loisir d'affuter son discours et de répondre point par point aux attentes formulées par les nombreux professionnels et par les représentants de la FDSEA 21 et des sections spécialisées, qui lui ont présenté les principaux dossiers en attente de solutions. Pour la FDSEA 21, à l'initiative de cette visite ministérielle, l'important c'était, loin des salons feutrés du ministère, de montrer au ministre la réalité économique d'une exploitation mixte et de pointer tout ce qui entrave sa compétitivité, quand les règlements s'avèrent déconnectés du terrain.
Sur ce point l'exemple choisi, le Gaec Léchenault Frères, exploitation mixte (élevage charolais et grandes cultures) située dans l'Auxois, a fait mouche. Le ministre a même pu embrasser d'un seul coup d'œil le panorama magnifique, mais Ô combien éloquent, d'une campagne auxoise vouée faute de mieux à l'élevage et aux cultures afférentes, où l'on compte plus de vaches que d'habitants et où l'activité agricole s'avère vitale pour un territoire déjà fragilisé.

Des dossiers lourds *«d'une priorité absolue»*

Comme zone intermédiaire, la région et une grande partie du département de côte d'Or, a rappelé le président de la FDSEA 21, Fabrice Faivre, voit son avenir incertain, suspendu au maintien de son statut en zone défavorisée. *«De loin tout est possible»* a expliqué Jean-Pierre Fleury, secrétaire général d'Interbev Bourgogne, mais c'est de près, sur le terrain, que l'on peut réellement évaluer les effets de décisions déconnectées de la réalité économique des exploitations. Le ministre s'est vu ainsi exposer les difficultés actuelles du dossier export vers la Turquie, les contradictions récurrentes entre les vœux pieux et la réalité de contraintes environnementales sans cesse renforcées, la sanctuarisation redoutée des prairies permanentes, la remise à plat nécessaire du dossier des dégâts de gibier, la menace économique et sanitaire que fait peser la tuberculose, la prolifération du gibier et les risques sanitaires liés au blaireau en particulier, l'impasse sur le dossier de la contractualisation avec l'aval… et bien entendu les incertitudes et les non-sens actuels d'une copie Pac à revoir. Tout ce qui fait que l'élevage est à la peine et que beaucoup d'exploitations se trouvent sur le fil du rasoir. Bruno Le Maire a convenu que tout ce qui touchait au statut sanitaire du département et par voie de conséquence à celui de la France, s'avérait *«d'une priorité absolue»*.

Compétitivité et enjeux

Après le monde des grains, le monde de l'élevage a aussi su parler de compétitivité et pointer les enjeux d'une production dont l'avenir peut être assuré à peu de frais, mais avec beaucoup de bon sens économique et agronomique. Pour Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, le ministre visiblement plus à l'aise sur le terrain, a semblé réceptif aux arguments présentés. Le ministre a réaffirmé son soutien à une profession *«qui a fait la preuve de son savoir-faire et de la qualité de son travail»*. Autant d'atouts qui le conduisent à s'engager pour que les agriculteurs bénéficient d'une plus grande autonomie, de nouvelles marges de manœuvre et de plus de souplesse dans l'approche des dossiers environnementaux en particulier. La suite de la matinée a montré qu'il était décidé à traduire rapidement ses engagements en actes concrets. Après la visite, une réunion était organisée avec les collaborateurs de Bruno Le Maire. *«Le temps de l'action»* était arrivé, les responsables professionnels étant encouragés à régler avec le Préfet, missionné pour la circonstance, les dossiers les plus urgents : l'agrenage, la révision des plans de chasse, le financement de la profilaxie et la participation de Pascal Martens (GDS) au groupe de travail national travaillant sur les questions sanitaires. Une avancée certaine qui montre que le ministre a bien écouté et pris en compte les demandes de la FDSEA 21 et des agriculteurs qui ont exposé les problématiques départementales.

AMK



Le ministre a pu apprécier le magnifique paysage de l'Auxois et restituer l'activité agricole comme un enjeu de territoire majeur.



Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21 a exposé les grandes problématiques agricoles du département et celles propres à l'élevage en particulier.

Intervention de Fabrice Faivre: *«Besoin des zones intermédiairespour répondre au défi alimentaire»*

Lors de son discours, le président de la FDSEA de Côte d'Or a présenté les caractéristiques agricoles de département avant de s'adresser au président d'Orama : *«Philippe, tu connais bien la problématique des productions végétales en Côte d'Or, nous sommes fragiles du fait de nombreuses zones à faible potentiel qui altèrent notre rendement départemental. A peine 61 quintaux en blé pour 2011 avec des exploitations à moins de 30 quintaux par hectare de moyenne ! Quel avenir pour ces exploitations-là ? Lors des dernières réformes de la Pac et notamment lors du dernier bilan de santé, la Côte d'Or et les départements bourguignons ont beaucoup donné, trop donné (12 millions pour la Côte d'Or, 32 pour la Bourgogne). A l'aube d'une nouvelle réforme de la Pac, nous n'avons plus les moyens de perdre encore quelque chose sous peine de mettre en danger l'acte de production auquel nous tenons tant. Et pourtant lors des prochaines décennies, nous aurons besoin des zones intermédiaires pour répondre au défi alimentaire. Oui, la production française de grains est vraiment une chance et un devoir, mais il va falloir que l'on nous en donne les moyens. Regardons plutôt ce que l'on a subi depuis quelques années : Directive Nitrates, Cipan, BCAE, zone de non traitement, protection des captages, SET, suppression de nombreuses molécules, SDAGE, période d'épandage, et la cerise sur le gâteau éco phyto 2018 et vous me pardonnerez d'en avoir oublié. Les agriculteurs ont fait des efforts considérables depuis des années sur l'environnement et nous continuerons à en faire, il nous faut du temps. L'environnement, c'est notre quotidien et nous sommes soucieux de préserver l'avenir et nous nous inspirons de Saint-Exupéry qui a déclaré un jour «Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants». L'agriculture française a des atouts, cependant nous avons de nombreux concurrents en Europe et dans le monde. Et force est de constater aujourd'hui, toutes les études et observatoire le disent, notre compétitivité s'est nettement dégradée. Si l'on veut relever et répondre au défi alimentaire des prochaines décennies, messieurs les politiques et, je compte sur vous Xavier et Philippe pour dire au ministre de l'Agriculture qu'il arrête d'écouter les escrologistes qui l'entourent au gouvernement et ailleurs et qu'il écoute un peu plus ceux qui font l'économie agricole pour maintenir et renforcer la compétitivité de notre agriculture. J'espère chers congressistes, chers collègues et chers amis que l'on sera un peu taquin avec le Ministre tout à l'heure, car il va vraiment falloir changer de politique si l'on veut que le métier de producteurs de grains reste et soit un métier d'avenir !»*



Le président de la FDSEA a indiqué qu'à l'aube d'une nouvelle réforme de la Pac, *«nous n'avons plus les moyens de perdre encore quelque chose sous peine de mettre en danger l'acte de production»*.

Fête de l'agriculture

La fête départementale aura lieu à Chevigny-Saint-Sauveur

C'est officiel, les 17 adhérents au canton JA de Dijon organiseront la fête départementale de l'Agriculture dans l'agglomération dijonnaise le dimanche 12 août.



Christophe Calmelet, 34 ans, est vice-président du canton de Dijon et président de la fête départementale.

L'évènement n'est pas encore pour tout de suite mais une préparation digne de ce nom s'impose. Ce n'est pas Christophe Calmelet, vice-président du canton dijonnais et président de la fête, qui dira le contraire. *«Nous avons déjà organisé la fête de l'agriculture en 2004 avec les JA de Mirebeau. On sait que c'est beaucoup de travail, notamment dans la recherche de partenaires»* précise Christophe Calmelet. Les jeunes agriculteurs de Dijon se sont déjà réunis trois fois depuis novembre, mois au cours duquel ils ont été désignés comme organisateurs de la fête. *«Le budget d'une telle organisation est important»* ajoute le président de la fête, plein d'envies et d'ambitions pour cette nouvelle édition. Le rendez-vous départemental aura lieu à l'esplanade de la Saussaie à Chevigny-Saint-Sauveur, en plein milieu, au presque, de cette ville qui *«touche»* littéralement Dijon. Cette proximité est un atout considérable pour attirer le plus de monde possible, communiquer avec le grand public tout en s'amusant et montrant une image dynamique des agriculteurs.

Un canton qui bouge

Quel est le profil des dix-sept agriculteurs dijonnais? *«Le groupe est constitué exclusivement de garçons, âgés de 20 à 35 ans, qui travaillent tous à la périphérie de Dijon»* répond Christophe Calmelet, *«la dominance est céréalière mais il y a également une exploitation polyculture laitière, une diversification avec des chevaux de courses et un hors-sol avec des volailles»*. Le canton se distingue par son dynamisme : les jeunes agriculteurs ne négligent pas les moment conviviaux et festifs et des soirées lotos, bowling, restaurants et barbecue sont régulièrement organisées.

Christophe Calmelet, lui, a la particularité de ne pas habiter Dijon. *«En fait, je suis d'Echevannes, à proximité d'Is-sur-Tille»* informe l'intéressé, *«je suis venu dans le canton de Dijon par affinités. J'ai assuré deux mandats de président avant de laisser ma place à Benjamin Girard. Ici, tout le monde est très motivé à l'idée d'organiser une telle fête. Nous réfléchissons aux animations du jour J. Nous avons déjà trouvé plusieurs partenaires mais c'est loin d'être fini. Nous invitons ceux qui sont intéressés à se faire connaître dès maintenant»*.

AURÉLIEN GENEST

Zoom

Finale des labours : appel à candidatures

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or recherchent des candidats pour participer à la finale départementale des labours qui aura lieu à Chevigny le 12 août. Renseignements et inscriptions au 03 80 68 67 71.

Portes-ouvertes «Bâtiments»

Huit exploitations à visiter en février

Bâtiments économes, engraissement des bovins, transformation d'aires paillées en stabulations à logettes.... Les thèmes retenus pour l'édition 2012 des portes-ouvertes bâtiments sont en phase avec l'actualité.

La Chambre d'agriculture, Côte d'Or Conseil élevage et le GDS organisent une nouvelle édition de leurs portes-ouvertes bâtiment. Celle-ci se déroulera du 7 au 10 février. La visite de huit exploitations est au programme. Trois thèmes ont été choisis cette année, à commencer par celui de la transformation d'aires paillées en stabulation à logettes. «L'objectif est multiple» annonce Jean-François Dessolin (Côte d'Or Conseil élevage) : *«gagner de la place, mettre plus de vaches, économiser de la paille et régler des problèmes de qualité du lait»*. Le thème de la seconde journée sera l'engraissement des bovins mâles. *«L'année 2011 a connu une conjoncture plus favorable sur l'engraissement des taurillons et amène les éleveurs à se poser des questions sur l'engraissement»* signale Edouard Benayas, conseiller bâtiment à la Chambre d'agriculture. En ce qui concerne les bâtiments économes, qui seront à l'affiche du 9 février, Edouard Benayas rappelle qu'il y a *«beaucoup d'économies à réaliser»* notamment par le biais de l'autoconstruction : *«la maçonnerie peut vraiment être intéressante d'un point de vue financier, le prix de la place en vache allaitante peut passer de 2400 à 2000€. En contrepartie, il est bien évident qu'il faut y consacrer du temps»*. La quatrième et dernière journée de ces portes-ouvertes sera dédiée à des constructions plus classiques, sans thème particulier. *«Les éleveurs qui projettent de faire un bâtiment ont tout à gagner dans ce genre de visites» explique Edouard Benayas, «il est indispensable de visiter un maximum de bâtiments pour mûrir sa réflexion. Il y a des erreurs à ne pas faire, notamment sur l'agencement, l'aménagement intérieur ou encore l'orientation du bâtiment...»* Le conseiller ajoute que des aides bâtiments sont reconduites pour 2012 : *«Il reste un dispositif d'aides qui vaut encore le coup, les aides s'élèvent à 37,5% sur 70 000€ éligibles»*.



L'engraissement des bovins figure parmi les thèmes des portes-ouvertes. Le Gaec de la Combe (à Quémigny-sur-Seine) fait partie du programme.



Jeudi 9 février : Le Gaec Josse, à Villargoix, ouvrira les portes de son bâtiment *«économe»*.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Programme et renseignements

Mardi 7 février : deux bâtiments avec transformation d'aires paillées en stabulation logettes
10h30 : Gaec de Grand Vie, 21270 Vielverge
14 heures : Gaec Collin Père et fils, 21130 Poncey-les-Athée
Mercredi 8 février : ateliers engraissement taurillons
10 heures : Gaec de la Combe, 21510 Quémigny-sur-Seine
14 heures : EARL des 4 routes, 21450 Ampilly-les-Bordes
Jeudi 9 février : deux bâtiments économes
10 heures : Gaec Josse, 21210 Villargoix
14 heures : Jean-Louis Pichenot, 21390 Fontangy
Vendredi 10 février
10 heures : EARL Myard, 21350 Vitteaux
14 heures : Gaec Gaure, 21350 Vitteaux
Renseignements : Chambre d'agriculture (03 80 90 89 09), Côte d'Or Conseil élevage (03 80 68 67 10), GDS (03 80 68 67 30).



Irrigants de la Nièvre

L'Admien fait le bilan de la campagne 2011

L'assemblée générale de l'association des irrigants de la Nièvre, l'Admien, s'est tenue le 17 janvier dans la salle des fêtes de la mairie de Luthenay-Uxeloup, en présence d'une trentaine de ses 98 adhérents. L'occasion de revenir sur les chiffres de l'année écoulée.

Les producteurs de maïs grain irrigué sont plutôt satisfaits de leur campagne 2011. Ils ont réalisé dans la Nièvre un rendement moyen de 105 quintaux par hectare l'an dernier, c'est-à-dire au niveau du rendement moyen de la grande région Centre. C'est M. Frodrops, l'ingénieur régional d'Arvalis, présent mardi, qui en a fait l'annonce aux adhérents de l'Admien, juste avant de passer en revue les résultats des essais variétaux pratiqués par l'institut. Cependant, si le résultat final est bon, l'année 2011 a été *«une année atypique. Nous ne pouvons pas parler d'année record, car nous pensons que nous retrouverons bientôt des rendements comme ceux-là, notamment grâce aux progrès de la génétique»* a-t-il dit. Si la campagne a été atypique, ce n'est pas seulement par rapport aux rendements.



Le président de l'ADMIEN, Didier Guyon (à droite), a donné la parole à Jean-Louis Laurent en fin d'AG, pour une intervention sur les conditions de stockage de l'eau.

La climatologie a aussi, dans les productions végétales, joué les trouble-fête. Arnaud Vautier, le conseiller spécialisé de la Chambre d'agriculture, a retracé les aléas de la météo de l'année. Et la sécheresse a encore fait parler d'elle: *«Ce n'est qu'en juillet que nous avons connu des précipitations importantes et régulières, 30 mm de pluie par semaine, alors qu'avant cela, mai n'a enregistré que 24 mm contre une moyenne habituelle de 85 mm, juin 36 mm contre 66 mm. Et ce n'est qu'en juillet et août, que sont tombés 135 mm, soit deux fois plus que les quantités normales»*.

Chaleur et précocité

Sur le plan de la météo, un autre fait marquant a changé la donne: les températures élevées. *«En avril, nous avons connu une température supérieure de 5°c à la normale, en mai, de 3,5°c (23,5° au lieu de 20°), en juin de 1° et ce n'est qu'en juillet-août que la tendance s'est inversée. L'été a été plus frais que la normale avec une moyenne de 23,5° au lieu de 26,5°»* relève Arnaud Vautier. Les incidences sur les cultures et sur la consommation en eau s'en sont fait ressentir. En blé tendre, sur des sols profonds, les irrigants ont réalisé trois tours d'eau (900 m^3/ha) mais jusqu'à cinq tours d'eau sur les sols superficiels. *«C'est la plus forte année en irrigation, il n'y avait jamais eu plus de trois passages»* a souligné le technicien. En orge de printemps, la situation a été *«plus calme car en mai l'orge a été moins prioritaire que le maïs et les derniers tours d'eau n'ont pas été donnés (2 passages en sols profonds et 4 passages en sols superficiels)»*.

Rester vigilants et soudés face aux détracteurs

Enfin, en maïs, l'irrigation a été très précoce en raison de la chaleur: *«elle a commencé le 15 juin en sols profonds (800 m^3 / ha) et même dès le 1er juin en sols superficiels (5-6 passages)»*.
Le stade 10 feuilles a été atteint dès le 1er juin, avec 20 jours d'avance et la précocité s'est ensuite atténuée dans le cycle pour ne conserver que sept jours d'avance en septembre: *«le séchage du grain a été bon avec un taux d'humidité de 50% au 20 août»* note Arnaud Vautier.
Evidemment, cette sécheresse du printemps a entraîné des conséquences administratives. Le président Guyon a rappelé qu'il avait assisté à dix comités sécheresse (et deux par internet), avec l'administration cette année, avec de fortes tensions d'avril à juillet: *«jamais nous n'aurions cru finir la saison ainsi, vu comme elle avait commencé»* s'est-il laissé aller à commenter dans son intervention. En présence de Jean-Pierre Condamine et de Stéphane Lafranchise, président et directeur de la FDSEA58, qu'il a vivement remerciés de leur soutien et de leur action auprès de l'Admien, Didier Guyon s'est félicité que le principe des tours d'eau ait pu être pérennisé par l'administration, même si cela ne s'est pas fait tout seul: *«Nous avons des détracteurs. Il faut que nous soyons vigilants et soudés. La question qui tue, c'est quand on nous demande pourquoi donner du maïs aux bovins. La pression sur nous est de plus en plus forte et il faut se battre»* a-t-il exhorté.

E.C.

Déclarations Pac 2012

La mobilisation est lancée

Un premier Comité de pilotage s'est réuni le 24 janvier à la DDT de la Nièvre, en présence de tous les acteurs de la télédéclaration. Cette année, le zéro papier est de rigueur: aucun dossier ne sera envoyé aux agriculteurs, s'agissant des déclarations PMTVA ou surfaces. A chacun d'utiliser les moyens mis en oeuvre par les partenaires pour télédéclarer dans de bonnes conditions.

Joël Plu, le chef du service Economie agricole, l'a redit: *«nous devons faire en sorte de ne laisser aucun agriculteur sur le bord de la route»*. Cette année, comme dans l'Yonne et en Guadeloupe, la Nièvre passe à la déclaration intégrale sur internet. Cela représente un afflux de 900 agriculteurs qui avaient préféré le dossier papier l'an dernier, *«surtout des éleveurs, plus âgés et du Morvan»* selon les statistiques. En 2011, 1850 dossiers PMTVA (85%) et 2250 dossiers surfaces (69%) avaient déjà été télédéclarés dans la Nièvre.
Cette année, l'objectif, c'est 100%. Pour ce faire, les partenaires que sont la DDT, donc, mais aussi la Chambre d'agriculture, Cer France Alliance, la Sicafome, la Cialyn et Elvea 71-58, ont donc mis en place un dispositif renforcé d'accompagnement.

Questionnaire à retourner

Dans un premier temps, la DDT a envoyé mercredi un courrier à tous les agriculteurs, accompagné d'un questionnaire qui sera à lui retourner avant le 14 février. Histoire de faire le point sur l'activité (poursuite ou cessation) et sur le moyen choisi pour la déclaration. Les agriculteurs peuvent ainsi remplir le dossier Télépac eux-mêmes, via leurs propres ordinateurs ou dans six cyber-bases du Conseil général, ou bien préférer passer par l'intermédiaire de la DDT (et ses accueils délocalisés), la Chambre d'agriculture (et ses bureaux décentralisés), CER France et le marché au cadran de Moulins-Engilbert (sur rendez-vous). Pour la PMTVA, la date de début de déclaration est fixée au 1er mars 2012. Il sera possible de commencer par elle et de ne remplir le dossiers surfaces qu'ultérieurement, à partir du 1er avril.

Le but est de déclarer la PMTVA le plus tôt possible, compte tenu du délai de six mois de détention minimum, afin de pouvoir toucher l'éventuel acompte. Concernant les aides à la surface, la DDT et la Chambre d'agriculture, dès le 2 avril, proposeront des formations gratuites ainsi qu'une mise à disposition d'ordinateurs. La Chambre fournira de plus un accompagnement individuel payant pour les plus réfractaires, sur l'ensemble de ses sites.

De même, CER France Alliance mettra en place une prestation de service complète, payante, sur rendez-vous, dans l'un de ses sept sites. Pour de plus amples renseignements, consulter Télépac ou le dépliant envoyé par la DDT qui regroupe l'ensemble des dates et des lieux utiles aux télédéclarations.

E.C.



Un Comité de pilotage zéro papier a eu lieu le 24 janvier à la DDT.



Installations dans la Nièvre

Moins d'installations en 2011

La conseillère installation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Nicole Gabalda, vient de publier son rapport annuel sur l'installation en 2011. 67 nouveaux agriculteurs ont lancé leur activité dans la Nièvre l'an dernier, contre 71 en 2010. Si la baisse d'activité est tangible depuis 3 ans (85 en 2008), elle se stabilise dans les projets aidés.

La Nièvre a vu 67 projets d'installation aboutir en 2011, dont 40 soumis au dispositif des aides de l'Etat. C'est moins qu'en 2010, année qui avait recensé 71 nouveaux projets et la baisse globale se révèle continue depuis les 85 installations de 2008. Au demeurant, il convient d'affiner ces statistiques puisque, sur trois ans, l'installation aidée se stabilise autour de 40 projets, tandis que l'installation non aidée est passée, sur la même période, de 35 à 27. Selon Nicole Gabalda qui, avec Maud Perroy, Laura Bousquet (diversification) et Christelle Martin (hors cadres familiaux), a conduit 211 entretiens individuels (15 de moins qu'en 2010), cette évolution est due à plusieurs facteurs. La première explication tient à la conjoncture économique qui révèle un climat d'incertitude face à l'avenir. *«La complexité des règles PAC et leur manque de lisibilité, les nouvelles contraintes réglementaires, les manques de perspectives à long terme (règles DPU connues jusqu'en 2013) expliquent en partie que certains candidats soient attentistes»* écrit-elle dans son rapport. Le deuxième motif concerne l'accès au foncier: *«trouver une exploitation convenable sur le plan des moyens de production (bâtiments, cheptel) avec un montant de DPU correct en valeur, accessible sur le plan financier et transférable, devient une véritable gageure. Le rachat des DPU alourdit le montant des reprises»*. Ce qui dissuade un certain nombre de porteurs de projets. En tous cas, les installations ne couvrent pas le renouvellement de l'effectif global: *«sur 10 ans, nous enregistrons une diminution de 18% du nombre de chefs d'exploitation»*. La tendance est d'ailleurs nationale.



Nicole Gabalda a publié son rapport sur l'installation dans la Nièvre en 2011.

Avantage aux systèmes dominants

Si dans les projets non aidés, on constate une forte dominante orientée vers la diversification, d'une façon globale, les nouveaux agriculteurs se dirigent plutôt vers les systèmes de production dominants. Ils sont ainsi 67% à privilégier les bovins viande (21 candidats), la polyculture élevage bovin (15 projets), les céréales (6 installés) et la polyculture mixte (3). Ils sont ensuite 33% à s'orienter vers d'autres systèmes, notamment la diversification (10 projets en maraîchage, poules pondeuses, apiculture...), l'élevage équin et les activités équestres (5 projets), les bovins lait (4), la viticulture (2) et l'élevage de chèvres (1). Géographiquement, les installations demeurent à la pointe dans le Morvan, 7 nouveaux installés étant recensés sur le canton de Château-Chinon, 6 sur celui de Luzy et 5 sur celui de Montsauche-les-Settons.

En étudiant de plus près les 40 installations bénéficiant spécifiquement des aides de l'Etat, Nicole Gabalda peut affiner le profil des porteurs de projets. Il s'agit majoritairement d'hommes (32 projets contre 8 portés par des femmes), plutôt jeunes (la moitié a moins de 25 ans, sachant qu'ont peut être aidé jusqu'à 40 ans) avec un bon niveau de formation (60% ont au moins un Bac proA et 40% justifient d'un diplôme de BTS ou d'ingénieur). Ils sont enfin 35 sur 40 à être issus du milieu agricole, avec des parents, un oncle ou un mari agriculteur.

Coût moyen de 190 000 euros

Le statut juridique privilégié par les candidats aidés est la forme sociétaire à 65% (proportion inverse chez les candidats non aidés). En s'installant, on préfère le Gaec ou l'EARL de type familial. Concernant le coût de l'installation, c'est-à-dire le capital mobilisé, Nicole Gabalda constate une *«grande disparité entre les projets, entre des installations en diversification à 30 000 euros et des créations de société en EARL à deux associés à 500 000 euros»*. La moyenne des investissements tourne en réalité autour de 190 000 euros, *«ce qui est un chiffre stable»* souligne la conseillère installation. *Quand la moyenne nationale s'établit à 150 000 euros, les Nivernais et notamment les Morvandiaux doivent faire face à des nombres de bovins et une quantité de surfaces toujours plus imposants. «Ce qui pose au problème au niveau de la reprise du foncier, car ce sont souvent des tailles trop onéreuses pour des jeunes»* décrypte Nicole Gabalda. Enfin, côté installations non aidées, les candidats sont souvent plus âgés (les candidates sont plus nombreuses) issus du milieu agricole plus fréquemment, avec un niveau de formation plus faible et des exploitations plus petites.

EMMANUEL COULOMBEIX

Visite chez Frédéric Debacker

Consécration préfectorale pour la «*saga*» Charolix

En marge d'une rencontre de terrain avec les élus du canton de Saint-Benin d'Azy, le 18 janvier, Daniel Matalon, le préfet de la Nièvre est allé visiter l'exploitation de Frédéric Debacker à Diennes-Aubigny. L'occasion de porter un coup de projecteur sur une aventure, celle de la marque Charolix, dont il est l'un des piliers, et qui permet à cinq élevages charolais du département de vendre de la viande en caissettes et sous forme de plats transformés.



Le préfet de la Nièvre (à droite) a écouté Frédéric Debacker (au centre) lui narrer les débuts de la saga Charolix et les bienfaits qu'il en tire pour son exploitation, en présence de Jean-Luc Gauthier, le conseiller général du canton.

Dix ans après la création de l'association Boeuf Académie, qui réunit cinq exploitations morvandelles, la consécration de la marque Charolix est venue du préfet, Daniel Matalon, le 18 janvier. Le représentant de l'Etat qui, depuis son arrivée fin 2011, redit qu'il *«ne conçoit pas son rôle sans une connaissance de terrain de son département»*, est allé rendre visite à Frédéric Debacker à Diennes-Aubigny. Accompagné d'Yves Castel, le DDT, de Jean-Pierre Rossignol, président de la CCI et de Françoise Morizot, la directrice du CERD, il a entendu son hôte retracer l'historique de son installation et du lancement de cette véritable saga commerciale et collective. Frédéric Debacker se définit comme *«l'héritier de trois siècles de paysans»*. Il s'est installé à Diennes en 1997, avec l'objectif de reprendre l'exploitation familiale, mais, dix ans plus tard, *«tout ne s'est pas passé comme prévu»*. Ayant investi 400 000 euros à 23 ans, avec l'aide de l'Etat, du Crédit agricole et de ses parents, il a vite été confronté à *«deux sécheresses, une crise de la vache folle et une crise économique»* qui l'ont fait s'interroger. En 2007, il a décidé de ne pas arrêter et s'est orienté vers une démarche collective, en marge des deux chambres d'hôte qu'il a créées sur sa ferme. C'était la naissance de l'association Boeuf Académie avec quatre autres élevages charolais du Morvan et l'idée a germé de lancer une marque, le futur Charolix. Frédéric Debacker se veut lucide: *«à la fin de la première décennie d'exploitation, j'étais un véritable chasseur de primes. C'était mathématique. J'étais un assisté. Au bout de dix ans, j'ai changé d'objectif: j'ai tout fait pour sortir de l'assistanat»* confie-t-il aujourd'hui. Cette année, il a réalisé un chiffre d'affaires de 180 000 euros, dont 26% avec les animaux, 16% avec les cultures et le reste avec les aides, mais son Excédent brut d'exploitation (EBE) s'est établi aux alentours de 80 000 euros. *«45% servent à rembourser les emprunts, 15% sont réinjectés dans l'entreprise, 5% vont dans une réserve de crise et le reste est prélevé pour vivre»*.

Rencontres formidables

Pilier de la vente directe de viande en caissettes et de plats transformés (bœuf bourguignon, sauce bolognaise, rillettes de boeuf légères) dans tout le département, Frédéric a mené à bien sa stratégie: *«le temps de travail en production est tombé à 2500 heures dont 500 de ventes et l'objectif est de le faire encore baisser de 1500 heures d'ici 10 ans. Le gain de productivité équivaudra à un équivalent temps plein»* et l'éleveur prévoit donc d'embaucher. En attendant, Charolix est un succès qui le satisfait: avec ses quatre collègues, la marque lui permet d'écouler *«environ 150 vaches par an, avec un objectif de 500 vaches d'ici 10 ans»*. Les animaux sont abattus à l'abattoir de Luzy et ensuite vendus, soit chez des revendeurs agréés, soit en grandes surfaces, l'idée étant d'imposer Charolix comme la gamme de *«produits que l'on trouve dans toute la Nièvre et qu'on rapporte en souvenir comme on le ferait avec des galettes du Mont Saint-Michel». «C'est une histoire de rencontres formidables»* témoigne Frédéric Debacker: *«le directeur du centre commercial de Decize a commencé par nous commander une vache par mois. Aujourd'hui, nous en sommes à deux par semaine. Idem avec Jean de Gesnais, dont les Jardins de Marigny, destinés à la cueillette maraîchère directe, servent de vitrine aux produits Charolix, tout comme la Ferme de Port Aubry à Cosne-sur-Loire et les magasins Gamm Vert»*. En tout, vingt points de vente dans toute la Nièvre. C'est en 2001, que Boeuf Académie, inspirée par Frédéric Debacker a également rencontré M. Bonnot, dirigeant à l'époque la société Les Terrines du Morvan. C'est avec lui, après une étude de marché réalisée par le CERD, et des contacts avec la restauration collective (restaurants, maisons de retraites, collèges, supermarchés indépendants) dans la Nièvre, les départements limitrophes et l'axe Nevers-Paris, que sont nées les recettes de la gamme Charolix. Depuis quelques mois, les associés ont lancé, avec une agence de publicité neversoise, les Charoliettes, des rillettes de boeuf légères (70% de boeuf et 30% de graisse de canard) qui souhaitent s'imposer *«comme le souvenir du Morvan par excellence». «Notre objectif a toujours été de trouver des concepts nouveaux, sans investissement, afin de dégager de la valeur ajoutée par l'innovation»* a-t-il assuré au préfet, conquis par *«cet exemple formidable, à faire connaître dans d'autres départements à vos collègues et amis»*. Prochain objectif de Charolix: créer un saucisson de boeuf dans quelques semaines puis, avant la fin de l'année, la très mystérieuse *«potion de Charolix»*. De quoi rendre l'ascension commerciale de la marque *«encore plus irrésistible»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

FDSEA de l'Yonne

La volonté d'une identité régionale renforcée

Invité au premier conseil d'administration de l'année de la FDSEA de l'Yonne, le directeur de la FRSEA Bourgogne, Jean Leconte, a présenté les conclusions du séminaire des 29 et 30 novembre dernier. Objectif pour les quatre départements bourguignons : bâtir une réelle et forte identité régionale.


Le directeur de la FRSEA Bourgogne, Jean Leconte, est venu présenter aux membres du Conseil d'administration une synthèse des conclusions du séminaire qui s'est tenu en novembre dernier.

Le conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne qui s'est déroulé ce lundi avait inscrit à l'ordre du jour de ses travaux une présentation par Jean Leconte, directeur de la FRSEA Bourgogne, des conclusions du séminaire des 29 et 30 novembre dernier. Un séminaire qui réunissait les quatre départements bourguignons et à l'issue duquel plusieurs objectifs communs ont été formalisés.
Un premier volet, visant à renforcer le poids politique de la structure grâce notamment à l'émergence d'une identité régionale renforcée et un discours identique sur les sujets d'actualité ou de société. Un second objectif opérationnel, visant à améliorer l'efficacité des moyens par la mutualisation. Ce qui pourrait se traduire dans un premier temps, par l'achat centralisé de fournitures et prestations de services ou la création d'un service de paie unique.
Avec pour les adhérents, le bénéfice d'un service d'achats groupés et de la création d'un centre de formation régional. Dans la même optique, des travaux viennent de démarrer, afin de définir d'ici un an, une position commune sur la Pac. L'idée finale étant que l'ensemble des départements bourguignons optimisent ainsi leur organisation administrative et leur représentativité, sans pour autant délocaliser ou fusionner.


Parmi les autres sujets abordés, la préparation de la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 4 mai prochain.

Assemblée générale vendredi 4 mai

Egalement à l'ordre du jour de ce premier conseil de l'année : la création d'un groupe *«agriculture biologique»* au sein de la FDSEA de l'Yonne. Les administrateurs ont conclu à la nécessité d'une telle section, afin d'être présents dans les débats. Dans un premier temps, une commission sera créée en ce sens afin de finaliser le projet. De retour du congrès national Orama qui s'est tenu la semaine dernière à Dijon, certains ont fait part de leur ressenti. Notamment vis-à-vis du ministre Bruno Lemaire, perçu, à l'issue de son intervention, comme *«n'ayant pas la main, tout en voulant donner l'impression qu'il l'avait !»* Un signe encourageant, selon Francis Letellier : *«l'heure est à l'apaisement et l'on sent un congrès de céréaliers qui veulent aller de l'avant»*. Un congrès qui sera, souligne Etienne Henriot, *«le premier où on a autant passé de temps sur les questions d'environnement»*.
Parmi les autres questions d'actualité évoquées : le problème de la tuberculose bovine et la menace de voir fermées les frontières dans l'hypothèse où l'on atteindrait les 200 cas dans l'hexagone. En secteur laitier, pas encore de réponse du ministère, suite à la demande du département de quitter le Bassin grand Est pour rejoindre le Centre. Mais une certitude, selon Nadine Darlot, responsable de la section : *«il est plus que jamais impératif de porter la bataille sur les prix»*, du fait de l'incidence qu'aura la nouvelle Pac sur les exploitations.
La date de la prochaine assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne est désormais connue : vendredi 4 mai. *«Quelle sera demain la politique agricole départementale ?»* Un thème choisi pour la table ronde qui clôturera les travaux, à laquelle seront invités à participer plusieurs figures politiques du département.

DOMINIQUE BERNERD

Mérite agricole

Un grand serviteur du monde agricole à l'honneur

Directeur de la coopérative céréalière Cavap-Vanagri, Baudoin Delforge a été élevé au grade de Commandeur dans l'ordre du Mérite agricole. C'est un *«ami de 30 ans»*, le ministre des finances, François Baroin qui lui en a remis les insignes lors d'une cérémonie au Pavillon Gabriel à Paris.

Un ministre en exercice, un ancien ministre de l'Agriculture, un général d'armée, ancien grand chancelier de la Légion d'honneur, la députée de la circonscription, une noble assemblée de professionnels de la filière céréalière… Beaucoup de monde présent, ce 18 janvier à Paris, pour honorer un *«grand serviteur du monde agricole»* selon les propos du ministre des Finances, François Baroin venu remettre à Baudoin Delforge les insignes de Commandeur, le grade le plus élevé qui existe dans l'ordre du mérite agricole. Le ministère de l'Agriculture, par cette décoration a reconnu l'exemplarité d'un parcours professionnel tout entier consacré au monde céréalier.

Après une première année d'expérience au sein de l'exploitation familiale et un début dans la vie professionnelle en qualité de commercial et négociant, Baudoin Delforge fut à 31 ans le plus jeune directeur de coopérative agricole. Une expérience qui lui a permis d'acquérir une connaissance exhaustive du marché des céréales. Juge arbitre à la Chambre arbitrale internationale de Paris dès 1989, avant d'en devenir le président en 2008. Secrétaire général de la Bourse de Commerce de Paris, avant là aussi d'en devenir le président en 1996, à 44 ans.
La vénérable institution n'avait pas connu de tel *«jeunot»* à sa tête depuis sa création en 1850 ! Elu président du Consortium des Bourses de commerce européennes en 2004, il organise la même année à Paris, le plus grand rassemblement de Bourses de céréales dans le monde : 2 600 professionnels présents, 48 nationalités.
Vantant tour à tour *«de grandes qualités relationnelles, ton sens de l'humain, la force de tes convictions, ton caractère direct aussi…»*, le ministre de Finances s'est félicité d'une amitié de *«presque 30 ans»* et du partage de la même passion pour *«l'activité cynégétique et la dégustation d'un bon verre de Bourgogne»*.
«Je ne sais pas ce que je suis pour vous. Moi je peux vous dire que je suis fier de vous !» C'est visiblement ému et fier de l'honneur qui lui a été fait par ses pairs que Baudoin Delforge a remercié les personnes présentes. Comme il le reconnaît lui-même : *«je suis un sentimental…»* rajoutant bien vite *«mais pas un sentimental facile !»* Pour le plus grand plaisir de ses nombreux amis semble t-il… Félicitations !

DOMINIQUE BERNERD


Baudoin Delforge, fait Commandeur dans l'ordre du Mérite agricole, avec à ses côtés François Baroin, le Ministre des Finances.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49

Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

6ème Récid'Eau

La fête de l'eau

La 6ème édition des *«Récid'Eau»*, organisés par l'Agence de l'eau Seine Normandie a cette année encore connu le succès, avec plus de 1500 visiteurs en cinq jours. L'occasion pour tous les acteurs de l'eau d'expliquer leurs missions et les actions menées pour en sauvegarder la qualité.

Une quarantaine d'exposants, des ateliers, des jeux inter-stands, des animations, des spectacles… Au fil des années, les *«Récid'Eau»* co-organisés par l'agence de l'eau Seine Normandie et les collectivités du Sénonais, sont devenus une réelle manifestation populaire. Depuis 10 ans, l'objectif est resté le même : réunir les acteurs de la gestion de l'eau afin de sensibiliser le grand public et les scolaires, aux actions liées aux enjeux écologiques, de santé publique et d'éco-citoyenneté. Une manière implicite également, d'impliquer les usagers dans le combat qui est mené pour sauvegarder ce bien précieux. A commencer par son utilisation au quotidien : il est toujours bon de rappeler qu'une douche au lieu d'un bain fait économiser 80 litres d'eau ou qu'un verre à dent au lieu d'un robinet qui coule pendant 3 minutes évite de gaspiller 15 litres supplémentaires. Les bonnes habitudes de chacun rendent plus efficaces les efforts de tous.

Le monde agricole était encore bien représenté, avec notamment des animations sur le thème de *«l'eau et l'agriculture»* ou *«le circuit de l'eau potable»*, assurées par Sophie Aublin, animatrice nationale de Réseau Education développement durable. Sur le stand de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Edith, Florence et Patrice ont eu toutes les peines du monde à canaliser l'enthousiasme des scolaires autour d'un quizz sur les graines et les cultures. Comment une graine de colza noire peut-elle donner de l'huile jaune ? La réponse de ce *«grand»* de maternelle venu avec sa classe de Lainsecq, coule de source : *«c'est parce qu'on les mélange !»* Quand aux adultes accompagnateurs, pas facile de reconnaître des graines de chanvre : *«de la luzerne ? Du foin ? Du thé ?»* A l'heure de l'inauguration des stands, Etienne Henriot, vice-président de la Chambre de l'Yonne a rappelé pour sa part toute l'importance à *«ce que les relations entre l'agriculture, le sol, les plantes et les animaux soient expliqués au plus grand nombre, afin de montrer l'enjeu majeur joué par l'eau dans les activités agricoles»*. Sur le stand voisin, l'association de la Plaine du Saulce présentait une carte géante des zones de Bassins de captage de l'Auxerrois. Un quizz mettant en évidence là aussi, les efforts entrepris par le monde agricole en matière de préservation de l'environnement.

Après d'autres parrains célèbres, comme les navigateurs Maud Fontenoy, Eric Loizeau et Jean-Luc Van Den Heede, c'était au tour de Cyrille Carré, kayakiste auxerrois et double champion du monde de parrainer la manifestation. Dans l'attente du prochain défi du sportif qui, à 27 ans, vise une qualification aux prochains JO de Londres. Encore une histoire d'eau !

DOMINIQUE BERNERD



Rencontre avec les *« grands »* de la maternelle de Lainsecq sur le stand de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.



Le parrain de la manifestation, Cyrille Carré, à l'heure de l'inauguration du salon.

Territoires ruraux

De nouveaux relais de services publics

Dans le cadre du partenariat national *«+ de services au public»*, l'Yonne a été choisie pour être l'un des 23 départements pilotes en la matière. Un plan d'actions a été mis en place parmi lesquelles la création de cinq nouveaux relais de services publics et le renforcement de ceux déjà en place.

Dans la ligne des Assises des territoires ruraux organisées en 2010, le partenariat national *«+ de services au public»* vise à développer l'accessibilité aux services publics dans les territoires ruraux. Neuf grands opérateurs nationaux (La Poste, EDF, SNCF, GDF Suez, Pôle Emploi, l'Assurance Maladie, la Cnaf la MSA et la Cnav), se sont engagés avec l'Etat à unir leurs moyens pour multiplier l'offre de service en des lieux d'accueil uniques. Choisie pour être l'un des vingt-trois départements pilotes, l'Yonne va se voir ainsi équipée de cinq nouveaux Relais de Services Publics (RSP), à : Saint sauveur en Puisaye, Châtel-Censoir, Tanlay, Quarré les tombes et Sergines. Les douze relais déjà installés seront renforcés par de nouveaux équipements numériques : comme l'installation de spots wifi en partenariat avec La Poste dans deux agences postales communales ou d'un visio-accueil par la caisse de retraites Carsat Bourgogne dans les locaux de la sous-préfecture d'Avallon.

L'objectif final visé par l'Etat, dans le cadre de la réforme de l'Intercommunalité, est de mutualiser les moyens pour en économiser le coût tout en rendant un service de qualité aux habitants en milieu rural. Clé de voûte du système : les nouvelles technologies numériques de communication, notamment au travers de bornes visio-phones. Le but, comme l'a rappelé André Villiers, président du Conseil général et co-signataire avec le préfet Bonnetain du contrat départemental mis en œuvre, étant de *«faire en sorte que nos concitoyens ne soient pas à plus de 15 minutes d'un endroit à partir duquel ils pourront procéder à un certain nombre d'opérations de consultation ou de quête d'information»*

Président du pays de Puisaye-Forterre et maire de Bléneau, Alain Drouhin se félicite du relais installé dans sa commune, l'un des premiers sur le département : *«on rayonne sur les cantons de Bléneau et Saint-Fargeau et on accueille environ 3000 personnes à l'année. On peut également s'y faire faire un passeport biométrique, une carte d'identité. En ce qui concerne Pôle Emploi, 400 personnes bénéficient ainsi de la borne visio-phone, évitant des déplacements supplémentaires. Pour la CAF, ce sont près de 250 personnes qui sont ainsi mises en relation avec leur conseiller»*. Même satisfecit pour Delphine Arambourou-Martin, sous directrice à la MSA Bourgogne : *«ce contrat arrive à point nommé pour notre organisme, encore en pleine restructuration de son organisation suite à la régionalisation de 2009. Le développement des Relais de Services Publics va nous permettre de mettre en place notre nouvelle politique de proximité dès 2012, visant essentiellement à concevoir plusieurs cercles de présence sur le territoire : avec les agences multi métiers d'une part et une articulation autour de réseaux d'accueil secondaire mutualisés avec d'autres partenaires, utilisant les nouvelles technologies comme les visio-guichets»*. DOMINIQUE BERNERD



Le contrat départemental *«+de services au public»* a été signé le 20 janvier dernier en préfecture, par le président du Conseil général, André Villiers et le Préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain.

▶ Repères

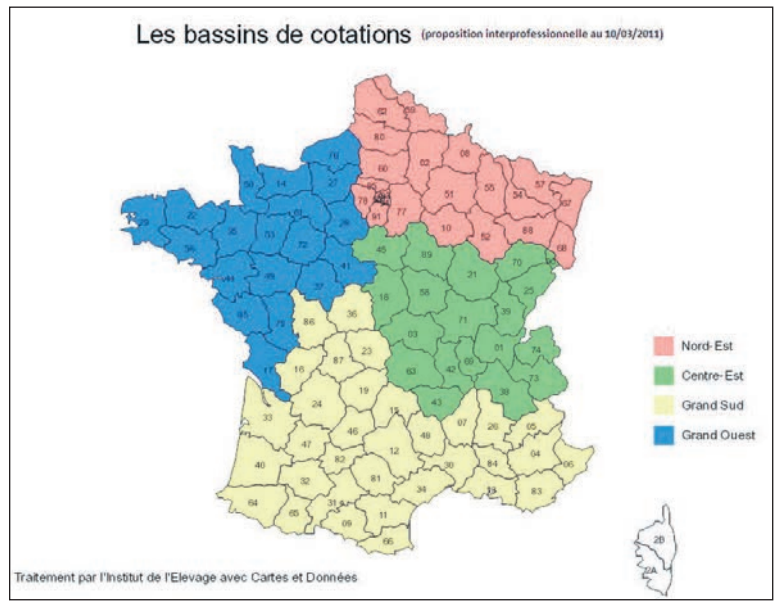
Un département majoritairement rural :

Avec 342 000 habitants (source INSEE janvier 2008), l'Yonne regroupe 21 % de la population bourguignonne. La densité de population est faible : 46 habitants au km² alors que la moyenne régionale est de 52 habitants et la densité métropolitaine de 114 habitants au km². Si l'Auxerrois, le Sénonais et le Centre Yonne concentrent 70% de la population, avec une moyenne de 85 habitants au km², certains secteurs, comme en Puisaye ou en Tonnerrois dépassent à peine 15 habitants. La forte croissance démographique enregistrée autour de la ville de Sens se prolonge dans un axe Nord-Sud, partagé par l'autoroute A6 jusqu'à Auxerre. Dans le même temps, on constate une forte baisse de la population à l'Est et au Sud du département. Une baisse pouvant aller jusqu'à 40 habitants au km².

Cotations des gros bovins entrée abattoir

La réforme s'applique depuis le 24 janvier

Après des mois de gestation, la réforme du système des gros bovins s'applique depuis le 24 janvier. Plus ciblées, plus fiables, plus proches de la réalité du marché, les nouvelles cotations ont été publiées le 25 janvier après un essai «à blanc» la semaine précédente.



«Prudent sur le démarrage» Guy Hermouet, l'une des chevilles ouvrières de la réforme des cotations ne cache pas néanmoins sa satisfaction en constatant que ces nouvelles dispositions vont permettre *«d'être vraiment dans le marché»*. Les quatre commissions de cotations, correspondant aux quatre nouveaux bassins de cotation, sont en ordre de marche. Les nouvelles grilles de cotations, incluant les cœurs de gamme et se déclinant jusqu'au tiers de classe, rassurent quant à la transparence et à l'efficacité du nouveau dispositif.

Pour cette *«première»* les commissions de cotations se sont réunies *«physiquement»*, sur les quatre sites, à Rennes, Lille, Dijon et Toulouse. Par la suite, ces réunions pourront prendre la forme de conférences téléphoniques, ce qui n'exclura pas de se réunir physiquement de façon ponctuelle.

Rappelons que la grille de cotations par bassin correspond au cœur de gamme proposé par Interbev. Cette typologie, qui correspond à une déclinaison par catégorie d'animaux, par race ou groupe de races (viande, lait, mixte), s'organise par classement au tiers de classe, par poids et âge pour certaines catégories. La cotation s'enclenche dès qu'un effectif d'au moins vingt animaux est constaté.

Transparence et lisibilité

Les cotations sont élaborées par FranceAgriMer, uniquement à partir de données chiffrées et les discussions sur les cotations entre commissions régionales disparaissent. Les commissions gardent cependant la possibilité d'alerter ou de faire des expertises sur les cotations jugées trop éloignées des données régionales. La grille de cotation nationale est complétée par des typologies qui ne constituent pas des cœurs de gamme, mais qui sont nécessaires à l'établissement des cotations communautaires. Comme pour la cotation par bassin, une typologie est cotée dans la grille nationale, dès lors qu'un effectif d'au moins vingt animaux est constaté.

L'obligation de remontée des données, clé de voûte du nouveau système, concerne les abatteurs ou les personnes qui font abattre au moins 5000 gros bovins par an sur le territoire national. Dans l'ancien système la limite était de 20 000 gros bovins. Selon FranceAgriMer, 66 abatteurs devraient être concernés. La nécessité d'intégrer un nouveau système informatique pourrait limiter dans un premier temps tout le potentiel de remontée des données.

Testé à blanc la semaine passée, les premiers résultats semblent avoir satisfait les partenaires. L'effet attendu de la réforme concerne bien entendu l'amélioration de la transparence des transactions et un certain « lissage » des cotations entre les bassins de production car le type d'animal est mieux défini. A la sortie de la première réunion de la cotation du Bassin Centre Est, Dominique Vaizant constatait que l'ensemble du dispositif fonctionnait bien, la Bourgogne n'ayant pas attendu la réforme pour pratiquer la cotation au tiers de classe. Pour les producteurs en tout cas, ces nouvelles cotations vont assurer « *une meilleure lisibilité du marché et plus de transparence en fonction des races et des catégories* », c'était l'esprit même d'une réforme qui s'est donnée les moyens d'atteindre ses objectifs.

Calendrier prévu pour les autres catégories de cotations : veaux de boucherie, 30 avril 2012, ovins 1er juin 2012, gros bovins maigres 30 juin 2012. **A.M-K**

Zoom sur…

Les représentants de la FNB au bassin Centre Est (commission de Dijon)

Titulaires : Franck Monce, 03430 Villefranche d'Allier – Michel Seguin, 25410 Mercey le Grand – Dominique Vaizand, 71800 Saint-Germain-en-Brionnais.

Suppléants : Etienne Fillot, 69230 Saint-Genis-Laval - Pierre Aupetitgendre, 18200 Arcomps - Emmanuel Bernard, 58340 Cercy-la-Tour.

Gestion des déchets agricoles

10 ans déjà !

Du déstockage à la mise en place de filières pérennes, les partenaires qui se sont attelés à la gestion des déchets agricoles ont mené depuis dix ans une action exemplaire qui permet aujourd'hui de gérer collectivement les produits de l'agro-fourniture en fin de vie et ceux qui pourront bénéficier d'une «deuxième vie» grâce au recyclage. Un exemple de cycle vertueux, à découvrir le 2 février prochain à la Coopérative agricole et viticole Bourgogne du Sud, route de Seurre à Beaune.



Très vite les collectes se sont organisées dans les départements, ici une collecte à Fromenteau en Côte d'Or en 2005, et les agriculteurs ont tout de suite répondu «présent».

Au commencement en 1998, la réflexion et les premières actions ont été initiées par la Fédération des coopératives de Saône et Loire qui ont enclenché la dynamique vertueuse, en posant le problème de la récupération et du traitement des déchets non organiques. Un an plus tard, un emploi jeune était créé pour organiser les collectes sur le département. La machine était lancée et elle ne devait plus s'arrêter. L'exemple de la Saône et Loire a rapidement fait tache d'huile et un à un les départements ont rejoint le mouvement et les partenaires se sont organisés au niveau local d'abord, puis régional, jusqu'à la création en 2001 d'une structure nationale Advilor et le lancement d'un nouveau programme de récupération des emballages vides de produits phytopharmaceutiques.

La structuration de la filière est le fruit d'un effort volontaire commun et son succès a été assuré grâce à une responsabilité partagée entre de nombreux acteurs. Les utilisateurs du premier cercle, d'abord, des agriculteurs pour l'essentiel, ont rapidement saisi tous les avantages d'un dispositif qui prouve leur attention à s'inscrire dans une démarche environnementale responsable. La contribution des distributeurs, coopératives et négociants, qui ont en charge l'organisation de la collecte a été ensuite déterminante. Partie prenante du dispositif, les industriels et les importateurs contribuent au financement de la filière via une éco-contribution spécifique. Enfin, à chaque étape, les Chambres d'agriculture et le réseau des FDSEA animent l'ensemble des réseaux de récupération et communiquent largement sur les dispositifs existants afin que les agriculteurs et les « émetteurs » de déchets s'engagent plus largement dans la démarche. Sébastien Souchon, qui travaille pour l'éco-organisme Advilor considère cette «*imbrication de l'ensemble des partenaires comme essentielle*». La réussite de l'ensemble dépend de la responsabilisation et de l'engagement de chacun des maillons d'une chaîne de responsabilités qui a si bien fonctionné pendant dix ans, que Advilor et ses partenaires ambitionnent à l'horizon 2015 d'atteindre un taux de collecte moyen de 73% (47% en 2009) et un taux de recyclage de 95% (87% en 2009).

Une construction collective

Étienne Henriot, président du Comité de pilotage de gestion des déchets agricoles, se souvient de la genèse d'une organisation où au départ « *chacun était parti de son côté* », mais la structuration est venue à son heure, elle a été le fruit «*d'une concertation régionale qui a permis la rationalisation des financements, l'optimisation des moyens et l'harmonisation au plan régional des actions*». La collecte s'est enrichie de nouveaux «déchets», les circuits de recyclage se sont organisés et en dix ans la filière s'est construite à partir de rien, grâce à l'addition de multiples énergies et desseins mis aux services d'une cause commune.

Dans cette construction collective, la Coopérative Bourgogne du Sud a fait aussi figure de pionnière en organisant dès 1998, les premières collectes d'emballages de produits phytopharmaceutiques, sous l'impulsion de la Fédération des coopératives de Saône et Loire. Depuis 2009, elle a mis en place des collectes hebdomadaires sur une vingtaine de dépôt et fait l'acquisition d'une presse permettant de compacter tous les types de matériaux, ce qui facilite leur enlèvement. C'est dans ses murs que la Chambre régionale d'agriculture et ses partenaires et tous les acteurs de cette action exemplaire, vont célébrer les dix ans de gestion des déchets en Bourgogne, le jeudi 2 février à 14h. **A.M-K**

Rendez-vous

Programme du 2 février

14h : accueil et introduction par Etienne Henriot, président du comité de pilotage des déchets agricoles. 14h30 : les principales étapes de collecte des déchets et les résultats obtenus en Bourgogne. Présentation de la plaquette bilan des dix ans.

15h15 : création et évolution de la filière Advilor à l'échelle nationale, les voies de recyclage et les perspectives.

16h : clôture et verre de l'amitié

FDSEA de la Nièvre

Bilan des actions 2011

En ce début d'année 2012, l'heure est au bilan pour la FDSEA et son réseau. Petit retour sur un an de combat et sur les acquis syndicaux de l'année écoulée.



La FDSEA58 a tenu son AG élective à Pouilly-sur-Loire le 14 avril, en présence de Jean-Michel Lemétayer.

Economie et Syndical

Sécheresse

Pour répondre à l'urgence de nourrir les animaux, la FNSEA a obtenu
- la simplification des démarches autour de l'utilisation des jachères, en particulier sur les problématiques de dates de fauche,
- la mise en place de transport ferroviaire pour les longues distances (5 sillons à un tarif négocié, 79 trains produits, 33 000 tonnes transportées),
- Des dérogations pour les transports de paille le week-end,
- Des dérogations pour le transport de paille pour tiers,
- La gratuité des péages autoroutiers du 15 juillet au 15 septembre

Mesures de soutien de la trésorerie

· PMTVA - Système dérogatoire à l'initiative de l'éleveur : versement de 50 % de la prime en septembre 2011

· Avances du paiement des aides ICHN, PHAE et DPU,

· PSEA : étalement de l'annuité 2011 sur les années suivantes et pour les situations les plus difficiles, possibilité d'un report en fin de prêt. Disposition possible pour les éleveurs dont les zones sont reconnues en calamités,

· TFNB : Exonération d'office pour les propriétaires des zones calamités.

Calamités

Après près de 7 mois de procédure, la FDSEA et les JA auront obtenu la reconnaissance en zone sinistrée pour la sécheresse de tout le département de la Nièvre. Suite à l'obtention de l'aménagement de la procédure qui avait permis aux éleveurs de percevoir un acompte en septembre 2011, le réseau syndical aura finalement obtenu en seconde vague la reconnaissance de taux de pertes élevés (47 % et 37 %) empêchant le remboursement des sommes perçues en septembre et favorisant finalement le retour moyen de 33 à 47 €/UGB dans les exploitations éligibles du département. L'enveloppe globale ainsi allouée pour le département s'élève à 10 200 000 €.

Par ailleurs, la FDSEA aura également obtenu une enveloppe de 400 000 € du Conseil général de la Nièvre (totalement orientée vers les JA).

La FRSEA, en lien avec le CRJA et la Chambre régionale d'agriculture, avait, quant à eux, réussi à arracher un million d'euros auprès du Conseil régional de Bourgogne. Ces sommes seront orientées vers les agriculteurs touchés par la sécheresse mais non éligibles au fonds des calamités



La délégation nivernaise au Congrès national de la FNB à Autun les 2 et 3 février 2011.

SET

Après bien des mois de tristes négociations avec les services du ministère de l'Agriculture mais aussi et surtout de l'écologie, la FNSEA vient d'obtenir, pour la PAC 2012, l'accord pour un maintien du taux de SET (Surface Equivalent Topographique) à 3 % de la SAU totale déclarée par l'exploitant.

Pour rappel, le bilan de santé de la PAC avait constitué quatre nouvelles BCAE parmi lesquelles la BCAE « éléments topographiques » qui prévoyait le passage progressif de 1 % de SAU en SET en 2010, à 5 % en 2012. Face à une pression écolo de plus en plus insoutenable et dénuée de sens, la FNSEA a tenu bon et se félicite que le ministre ait su faire la part des choses entre réalisme d'un côté et fanatisme de l'autre. Pourvu que cela dure...

Développement rural

La FNSEA a obtenu :
- que le développement rural puisse s'articuler autour d'un socle national conséquent pour assurer un égal accès aux mesures horizontales du 2ème pilier de la PAC (ICHN, Installation, PHAE...) à tous les agriculteurs et d'un socle régional qui permet de prendre en compte les spécificités territoriales et d'y associer les collectivités publiques ;
- le maintien de l'engagement financier de l'État qui a permis d'aller au-delà de l'additionnalité «légale» pour plus d'un milliard d'euros supplémentaire ;
- la reconduction de la PHAE jusqu'au terme de la programmation actuelle (fin 2013) avec renouvellement systématique des contrats arrivant à échéance avant 2013.

Montagne et zones défavorisées

La FNSEA a obtenu récemment :
- l'augmentation de la valorisation de 40% à 50% des ICHN pour les 25 premiers hectares ainsi que la suppression du mécanisme de l'écrêtement ;
- la création dans le cadre du bilan de santé de la PAC d'une enveloppe de 45 M€ par campagne pour aider la production laitière en montagne ;
- le maintien des crédits nécessaires au renouvèlement des PHAE ;
- une meilleure prise en compte de nos attentes et propositions dans le cadre de la révision des zones défavorisées simples.

T.F.N.B.

Dans le prolongement des efforts nécessaires à la mise en œuvre du dossier «calamités», la FDSEA et les JA auront conduit une action déterminante le 28 septembre 2011 à Paris qui aura permis que le taux de perte retenu au titre des calamités dans le département soit celui utilisé par le calcul des dégrèvements de taxe foncière (46 %). Ce sont ainsi 2.5 millions d'euros qui seront retombés dans le département.

Section "Grandes cultures"

Un potentiel agronomique moyen, des rendements inférieurs à la moyenne nationale, une dépendance aux aides directes, des faibles densités de population... sont des éléments qui caractérisent bien les zones intermédiaires. Depuis plusieurs années, les réformes successives de la PAC affectent de plus en plus les exploitations de notre zone de production. Ainsi, le syndicalisme, à travers la nouvelle réforme de la PAC, doit saisir l'occasion de faire reconnaitre la problématique des agriculteurs de ces zones. Pour cela, nous nous devons d'être force de propositions. C'est dans le but d'agir sur le manque de compétitivité de nos exploitations que différents groupes de travail ont eu lieu au cours de cette année. L'objectif principal reste le maintien de nos capacités à produire ! Nous devons rester mobilisés et vigilants face à ce dossier.

Jugée jusque-là trop laxiste par Bruxelles, la France réforme l'application de la directive «nitrates». Le décret du 10 octobre dernier en modifie l'architecture. Celui-ci a pour principal objet de remplacer les actuels programmes d'actions départementaux par un programme d'action national qui fixera les mesures obligatoires communes à toutes les zones vulnérables. Il faut donc veiller à ce que les mesures proposées ne soient pas une fois de plus là pour nous affliger des contraintes supplémentaires, un travail en amont est donc nécessaire.

Néanmoins, on peut tout de même souligner que sous l'action de la FNSEA la France a d'ores et déjà obtenu que le calcul du plafond d'azote épandable se fasse non plus sur la surface potentielle épandable mais sur la surface agricole utile.

Section laitière

L'année 2011 aura vu la production laitière se redresser économiquement avec des prix en ferme plus élevés que ces dernières années.

En avril dernier, une nouvelle gouvernance de la production laitière a été mise en place. La France voit apparaître 9 bassins laitiers. Notre département se trouve ainsi rattaché au Bassin Lait Centre. Cela est, il faut le dire, un avantage non négligeable pour la défense des producteurs nivernais puisque la Nièvre est rattachée à une région qui possède des caractéristiques similaires (faible densité de collecte, quota important). Dorénavant, la section lait du département prend part aux réunions de travail de la région Centre et œuvre au mieux pour la défense des intérêts des producteurs laitiers nivernais.

2011 a aussi vu apparaître la notion de contractualisation. En ce qui concerne les producteurs de Saint Denis de l'Hôtel, la démarche semble bien engagée puisque les statuts de l'OP viennent d'être déposés. Une fois les éleveurs adhérents à l'OP, les contrats tripartis ne devraient pas tarder à être signés. La section laitière de la FDSEA s'est particulièrement mobilisée pour accompagner les producteurs dans cette demande de contractualisation.

Production bovine

Dans le prolongement des actions menées à l'automne 2010 par les FDSEA et leurs sections bovines, avec le blocage des abattoirs du groupe Bigard, la section bovine de la fédération, en lien avec la FNB, aura permis de nombreuses avancées syndicales.

Refonte des cotations

Afin d'obtenir une meilleure lisibilité sur les pratiques du marché et sur la véracité des prix s'y pratiquant, la FNB a travaillé durant toute l'année 2011 à la refonte des cotations gros bovins entrée abattoirs.

Ainsi, l'échelle des régions a été abandonnée avec la création de quatre bassins de cotations homogènes et élargis et avec une redéfinition des catégories d'animaux à coter. Le dispositif est désormais quasi opérationnel et devrait être mis en œuvre dans les prochaines semaines.

Contractualisation

Même si elle ne garantit pas tout au producteur, la contractualisation s'avère être un outil de sécurisation des débouchés. Au travers de ce combat pour la remontée des prix, la FNB aura fait valoir la nécessité d'introduire dans les contrats la notion de coût de production pour garantir la référence en terme de prix à une base déterminante pour le revenu des agriculteurs. Les travaux continuent sur ce sujet.

Groupement export France

Afin de tendre le marché, la FNB aura initié, tout au long de l'année 2011, une démarche volontariste en matière d'export. Ainsi, un travail de fond aura été effectué au sein de la cellule interministérielle «Export» en lien avec les ministères de l'Agriculture, des Affaires étrangères et Bercy pour lever les freins d'ordre diplomatiques, politiques ou encore sanitaires et assurer la signature de certificats sanitaires permettant d'exporter les animaux vers les pays tiers (Turquie, Liban, Russie, Chine...).

De même, 2011 aura été l'année de mise en place au sein d'INTER-



Réunion de terrain sur le défrichement dans le Morvan, avec la DDT, en avril 2011.

BEV du GEF (Groupe Export France) qui permettra désormais d'œuvrer à la recherche et à la conclusion de nouveaux marchés à l'export. Un travail essentiel pour continuer à œuvrer à la remontée des prix obtenus par la FNB avec, sur un an, des sauts de + 70 centimes d'euros en jeunes bovins et de + 35 centimes sur les vaches et génisses.

Production ovine

L'important travail syndical réalisé dans le cadre du bilan de santé de la PAC aura porté ses fruits puisqu'il aura permis le rééquilibrage des aides. Grâce à la FNO, qui a eu la volonté de vouloir structurer, anticiper et organiser l'offre, les prix des agneaux ont évolué et ce dans le bon sens...Ainsi, cette volonté s'est concrétisée par un accord interprofessionnel autour de la gestion de l'offre et dans le développement de la contractualisation.

La reconquête ovine de ces trois dernières années aura par ailleurs permis de relancer la filière ovine qui en avait bien besoin. De ce fait, les éleveurs ont retrouvé un peu d'espoir et la profession souhaite augmenter la production car il y a des perspectives de consommation très fortes.

C'est avec pour thème «La reconquête ovine Cap sur l'installation» qu'a eu lieu la 7ème édition de Techovin en septembre dernier. L'objectif était de mettre en lien des cédants et des potentiels repreneurs et présenter le métier d'éleveur ovin.

Actes vétérinaires

L'arrêté ministériel «actes vétérinaires» et le décret «compétences» ont été publiés le 7 octobre 2011. Des dispositions visent également les techniciens. Le décret «compétences» permet de reconnaître aux éleveurs et à leurs salariés leur entière capacité dès lors qu'ils ont au moins un an d'expérience dans le domaine de l'élevage ou un diplôme de niveau BEPA, ou une attestation de formation continue. L'arrêté «actes vétérinaires» couvre des actes relevant de la reproduction, de la conduite d'élevage, des actes de dentisterie, de prélèvement biologiques etc. Le principe général est que tout ce que peut faire un technicien peut être fait par un éleveur sur ses propres animaux. Cet arrêté et ce décret sont à mettre au crédit direct de l'action de la FNSEA dans une démarche commune avec l'UNCEIA et Coop de France.

Opération "paille"

La mobilisation du réseau FDSEA/JA sur le terrain aura permis le retour de 14 000 tonnes de paille sur le département à un prix moyen de 95 €/T. De même, la fixation d'une fourchette de prix de la paille au niveau national aura évité une spéculation abusive et moralisé quelque peu les prix du marché. Saluons les équipes FDSEA/JA qui se sont mobilisées tout l'été pour le bon déroulement de l'opération.

Environnement

Cours d'eau

La FDSEA et les JA auront obtenu la signature d'un protocole entre la préfecture, les services de l'ONEMA et le Procureur de la République permettant de limiter les poursuites judiciaires des agriculteurs considérés comme étant en infraction au titre de la réglementation sur l'eau.

Défrichement

Après plusieurs mois de défense des agriculteurs et l'accompagnement de quelques-uns d'entre eux devant les tribunaux, la FDSEA aura obtenu en 2011, en lien avec les JA et avec l'appui du sous-préfet de Château-Chinon, la possibilité pour tous les paysans nivernais de «régulariser» leur situation en matière de défrichement. Ainsi, jusqu'au 30 novembre 2011, la possibilité était laissée aux exploitants de déclarer auprès de la DDT les défrichements réalisés sur les cinq dernières années sans que ceux-ci n'entrainent de poursuite judiciaire.

Trame verte et bleue (TVB)

Résultat de l'opposition constante de la FNSEA à de nouvelles obligations réglementaires pour les agriculteurs, l'outil retenu dans les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) pour préserver les continuités écologiques est la mise en œuvre de mesures contractuelles.

Plan de stockage de l'eau et irrigation

Le 9 juin 2011, en réponse aux sollicitations de la FNSEA, le Président de la République a annoncé le déploiement d'un plan quinquennal pour la création de retenues d'eau. Il a également annoncé l'examen des conditions dans lesquelles les retenues d'eau mises en service ne pourraient plus faire l'objet de recours devant les tribunaux. Ce plan a été détaillé en novembre 2011 par les ministres de l'Agriculture et de l'Écologie. S'il est certes insuffisant, ce plan marque toutefois un signal en faveur du développement de la ressource en eau ; il prévoit en effet la création dans les 5 ans d'une capacité de stockage supplémentaire de l'ordre de 40 millions de m3. Il prévoit en outre la simplification à moyen terme des procédures qui encadrent la construction des retenues collinaires et de substitution. Parallèlement, le Plan national d'adaptation changement climatique adopté le 20 juillet 2011 reprend les propositions portées par la FNSEA en matière de stockage d'eau, de réutilisation des eaux usées traitées et d'optimisation de l'efficience de la ressource.

Dégats de gibier

La prise de conscience et la sensibilisation aux dégâts causés à l'activité agricole sont réelles. Si le plan de maîtrise du sanglier en est à l'origine, la hausse globale des indemnités versées par les chasseurs amplifie le mouvement.

La FNSEA profite de ce contexte favorable pour appuyer les propositions visant à réduire les populations et à améliorer l'efficacité du système d'indemnisation.

Sur la gestion du gibier : la FNSEA a obtenu en mai 2011 la modification du code de l'environnement afin de permettre la chasse en battue du sanglier à compter du 1er juin au lieu du 15 août précédemment. Cette possibilité a pu être utilisée dans chaque département sous réserve de la publication d'un arrêté préfectoral.

Sur la méthode d'indemnisation : en parallèle de l'indemnisation non contentieuse prévue au code de l'environnement, une indemnisation judiciaire est toujours possible. Toutefois, cette action en réparation est soumise à une prescription courte de 6 mois à partir du jour où les dégâts ont été commis. Cette disposition est aujourd'hui inadaptée dans la mesure où la procédure non contentieuse s'étale sur une durée relativement longue (déclaration, estimation puis traitement administratif). A l'issue de cette phase, le délai de 6 mois est le plus souvent dépassé, empêchant donc l'exercice d'une action judiciaire. La FNSEA a obtenu que la proposition de loi relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, déposée le 28 juillet 2011 à l'Assemblée Nationale, modifie cette disposition. Une fois cette mesure votée, le délai de prescription de 6 mois commencera à courir à compter de la décision de la commission départementale ou nationale d'indemnisation en cas de recours.

Directive Nitrates

Suite aux demandes de la FNSEA, un groupe de concertation politique sera mis en place dans chaque région en vue de l'élaboration des programmes d'action. Compte tenu de la modification des normes de rejet d'azote des vaches laitières, la FNSEA a obtenu que désormais le seuil maximal de 170 kg d'azote soit calculé par hectare de SAU et non plus de surface épandable.

De plus, le cadre juridique pour l'application d'une dérogation à ce seuil est désormais acté.

Enfin, la FNSEA a été entendue sur la nécessité d'un délai pour la modification des programmes d'action en cours : leur révision ne démarrera que fin 2012.

Agriculture biologique

La FNSEA veille à ce que l'État tienne ses engagements financiers en phase avec les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. Depuis le Bilan de Santé de la PAC qui a eu lieu en 2009, la FNSEA se mobilise pour que le montant des enveloppes notifiées à Bruxelles par la France soit conforme aux annonces.

En effet, l'ensemble des soutiens (communautaires et nationaux) doit permettre à la production française de répondre à la demande croissante du marché en matière de produits biologiques.

Malgré un contexte budgétaire difficile, la FNSEA milite également pour le maintien du crédit d'impôt dans les lois de finances successives et d'une politique incitant les producteurs à produire selon le mode de production biologique.

Certiphyto

La FNSEA s'est fortement mobilisée pour éviter de nouvelles obligations : elle a réussi à amender le texte de la directive afin de faire reconnaître les acquis de l'expérience. Ainsi, l'obtention du certificat n'est pas conditionnée au suivi d'une formation, le test de positionnement seul peut suffire.

La FNSEA a d'ailleurs obtenu le maintien de ces tests de positionnement dans le dispositif généralisé ainsi qu'une durée de validité de 10 ans pour les exploitants agricoles et pour leurs salariés.

Par ailleurs, la FNSEA a défendu le principe de la gratuité du test de positionnement et de la formation pour les exploitants. La FNSEA est également intervenue pour améliorer les questionnaires proposés aux agriculteurs dans le cadre du test de positionnement. Rappelons que ce certificat ne sera obligatoire qu'à partir de 2014.

Biocarburants

L'action de la FNSEA en collaboration avec les filières concernées (blé, maïs, betteraves, oléagineux) a permis la mise en œuvre par l'État des conditions nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux d'incorporation affichés dès 2005. La FNSEA a ainsi pu sauvegarder le principe d'une fiscalité adaptée, basée sur les agréments de production. Il s'agit d'un outil indispensable au maintien de la compétitivité des biocarburants et à la réalisation des investissements industriels nécessaires qui se chiffrent en centaines de millions d'euros. Par ailleurs, face aux nombreuses attaques dont ils font l'objet, la FNSEA a réussi à rétablir certaines vérités sur les biocarburants et a obtenu que les engagements pris par le Gouvernement ne soient pas remis en cause, tant pour le bioéthanol que pour le biodiesel.

Photovoltaïque

Dans le cadre de l'accord de Partenariat avec EDF, la FNSEA a recensé, grâce à son réseau, les agriculteurs concernés par les retards de retours de contrats ou retards de paiement. Elle a transmis leurs coordonnées à EDF OA afin d'accélérer leurs démarches.

La FDSEA 58



La première mission « calamité sécheresse » s'est attardée en mai chez Pascal et Michel Lebel à Dommartin.

Conférence régionale grandes cultures

«Des résultats performants, à conforter…»

Faire avancer l'agriculture bourguignonne, tel est le principal objectif de la première conférence régionale grandes cultures qui s'est tenue le 16 janvier au lycée agricole de La Brosse. Ce temps consacré à la restitution des essais en cours, à la réflexion et au débat concernait des expérimentations terrains menées dans le cadre du programme régional *«Systèmes de cultures innovants, Ecophyto 2018, zéro herbicides ?»*. Suite de la présentation des expérimentations terrain, dans des systèmes agriculteurs.

Le 16 janvier dernier, la conférence régionale grandes cultures, qui s'est déroulée au lycée agricole La Brosse à Venoy (89) a permis de faire une première restitution des résultats obtenus dans les systèmes de culture innovants mis en place dans le cadre du programme « Eco phyto 2018, zéro herbicides ? ». Les expérimentations conduites dans des systèmes agriculteurs, en grandeur réelle, doivent permettre d'étudier la faisabilité de la mise en œuvre de systèmes de culture innovants, visant à limiter l'usage des intrants. Cette réduction doit s'opérer sans perdre de terrain par rapport à la maîtrise des adventices et sans risque pour la rentabilité économique de l'exploitation.

Les treize expérimentations conduites en « systèmes de culture » engagent un agriculteur et un conseiller qui définissent ensemble les objectifs, les résultats attendus et les stratégies de gestion en fonction des enjeux locaux. Cinq de ces expérimentations sont inscrites dans le réseau expérimental national (RMT systèmes de culture innovants). Les premiers sites ont démarré en 2002-2003 et d'autres ont suivi en 2007-2008. La particularité de ces expérimentations grandeur nature étant autant d'innover, en construisant de nouvelles combinaisons de techniques et de cultures, que d'introduire des techniques et des cultures nouvelles. A l'issue des premières années de tests au champ, une évaluation multicritères des résultats agronomique, technique et de performances environnementales, sociales et économiques a été réalisé en 2011. Cette évaluation a permis d'apprécier les performances de huit systèmes de culture et leur faisabilité, par rapport au diagnostic initial. Les résultats de Diénay, Gémeaux, Tart-le-Bas et Devrouze sont en cours d'analyse, ceux de Demigny, en Saône et Loire et de La Brosse dans l'Yonne ont été présentés lors de la conférence régionale grandes cultures du 16 janvier dernier.



Tour de plaine à Tart le Bas sur les terres de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA de Dijon-Quétigny Olivier de Serres

Rotation diversifiée et techniques associées

Alexandra Chérifi, responsable du domaine agricole de La Brosse a dressé le constat. L'exploitation agricole du lycée a rejoint le réseau en 2007. Les sols argilo-calcaires des plateaux de Bourgogne sont propices à un système classique, colza, blé, orge. L'objectif était de réduire les risques de pollution, sans perdre sur la marge et tout en maintenant le potentiel de rendement. L'exploitation s'est engagée dans une réflexion sur une rotation de sept ans (succession culturale diversifiée avec des cultures de printemps et des légumineuses) associant des techniques nouvelles (désherbage mécanique et rattrapage chimique, déchaumage, faux semis, lutte biologique, 10% de variétés précoces…) et intégrant des couverts pour l'apport naturel d'azote. La marge nette a été améliorée grâce à l'amélioration des rendements en blé

Dans le système de culture innovant développé à Demigny, en Saône et Loire, sur des limons battants drainés et suivi par Antoine Villard de la Chambre d'agriculture 71, les objectifs de l'agriculteur étaient d'abord d'ordre environnemental, diminuer les intrants (phytos et engrais N), sans nuire à l'économie de l'exploitation et tout en dégageant du temps libre. Le système de culture initial reposait sur une rotation simple, blé-maïs, en non labour, avec travail profond. La nouvelle rotation définie pour atteindre les objectifs de l'agriculteur se décline en blé-maïs-soja-blé-colza. Dans ce cas précis, l'introduction de cultures dont le produit est plus faible, a impacté la rentabilité du nouveau système. Mais les objectifs globaux ont été atteints.

Une journée régionale en 2012 pour aller plus loin

Sur l'ensemble de l'expérimentation, les résultats sont jugés « *performants et doivent être confortés* ». Les systèmes de cultures innovants testés ont permis d'atteindre les objectifs de rendement visés. Les stratégies de gestion déployées permettent une protection des cultures satisfaisante et on constate une meilleure maîtrise des adventices. L'IFT (indice de fréquence de traitement – nombre de doses homologuées) se trouve réduit de -30% en moyenne et la consommation énergétique réduite de 40% par rapport au système initial.

Les performances économiques des systèmes innovants testés sont globalement équivalentes, voire légèrement inférieures en fonction des cultures introduites et des prix de marché. Certaines cultures associées au nouveau système de culture peuvent en effet s'avérer de faible rentabilité.

Si on constate une légère augmentation du temps de travail, le nombre de passages est réduit en revanche. Les charges opérationnelles et de mécanisation sont inférieures dans les systèmes de culture innovants.

En 2012, une journée régionale consacrée aux grandes cultures, permettra d'aller encore plus loin dans la restitution des connaissances et des références acquises dans le cadre du programme régional, en lien avec les réseaux thématiques et les réseaux nationaux.

ANNE-MARIE KLEIN

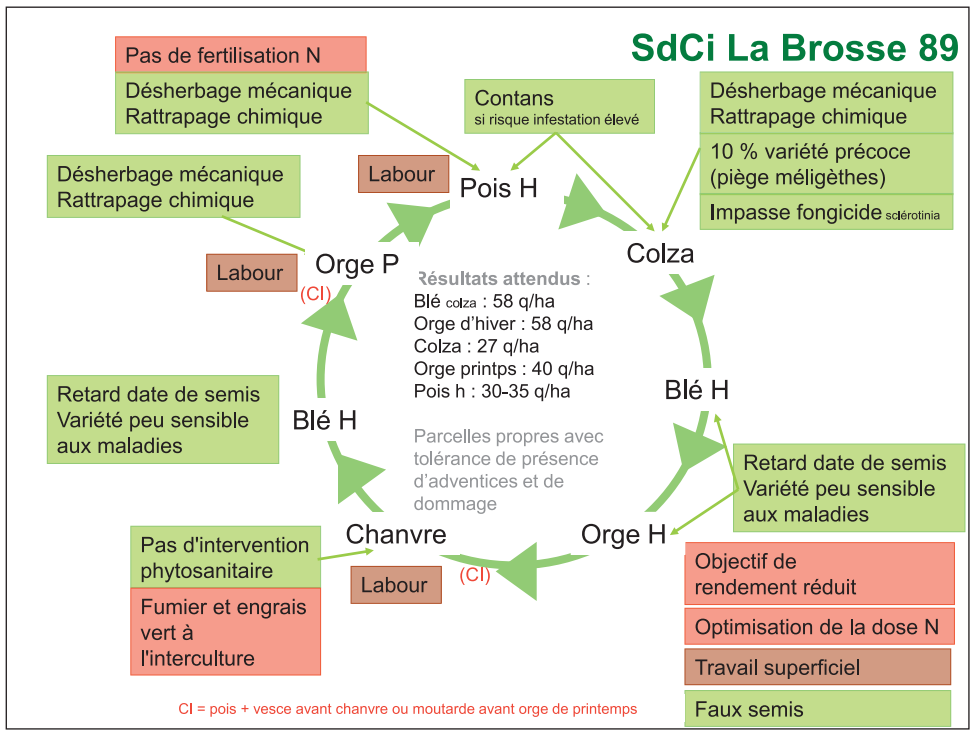
Zoom sur…

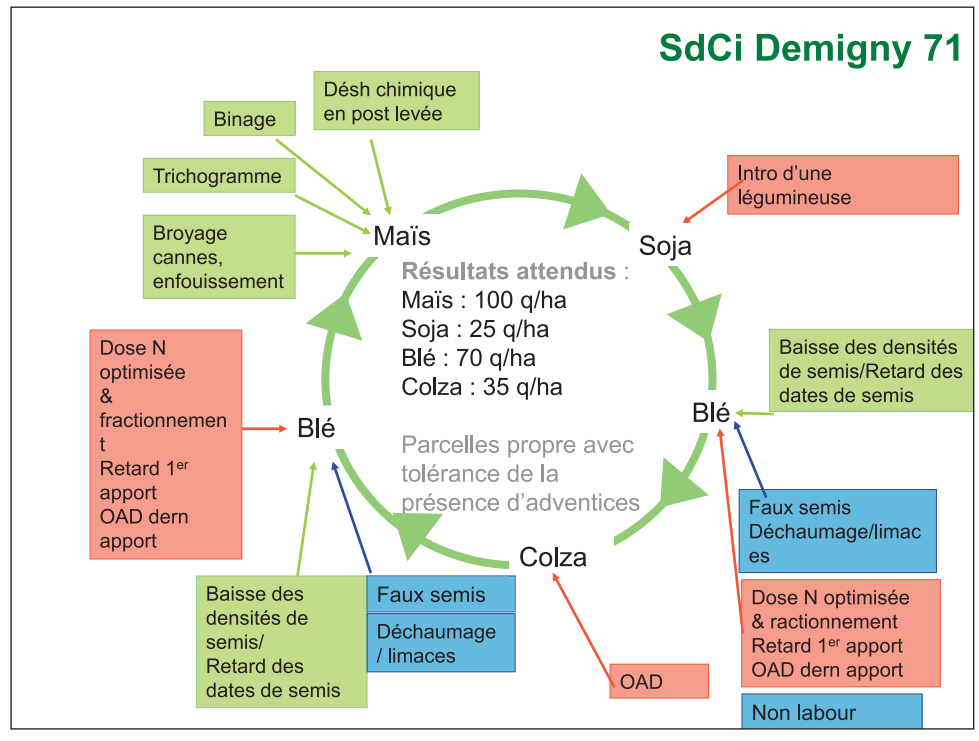
Le programme et ses partenaires

Les partenaires techniques, scientifiques et économiques de la filière grandes cultures en Bourgogne ont, dans le cadre d'une journée de concertation organisée à l'automne 2010 par la Chambre régionale d'agriculture, réfléchi et travaillé à la construction d'un programme régional multipartenaires de recherche de références au travers d'expérimentations menées dans des systèmes agriculteurs, sur la thématique des « systèmes de cultures innovants, Ecophyto 2018, zero herbicide ? ».

Cette concertation a été engagée sous l'impulsion des élus de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et du Conseil regional de Bourgogne, avec pour objectif de rassembler les energies et les competences pour répondre à des enjeux majeurs de production et de compétitivité économique et environnementale.

Participent à ce programme : les Chambres d'agriculture de Bourgogne, de Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne, le Sedarb, Arvalis-Institut du végétal, le Cetiom, la FRCuma Bourgogne, la DRAAF-SRAL Bourgogne, l'Inra, l'EPLEFPA "Olivier de Serres" de Dijon-Quétigny (21), l'EPLEFPA "La Brosse" de Venoy (89), Agro-Sup Dijon, Cocebi, le GIE Bourgogne-Franche Comté, les Geda, GDA, CETA, l'Inra, Agro-Sup Dijon.





Filière canards gras

Profession: éleveur, gaveur, chauffeur !

Didier Girault est à la fois éleveur et gaveur de canards gras. Une double activité qui ne l'empêche pas d'exercer le métier dont il rêvait quand il était enfant : chauffeur de car.

Fils d'agriculteur, Didier Girault a longtemps travaillé au sein d'une coopérative céréalière du département, pendant 16 ans au silo du Batardeau à Auxerre, avant de terminer sa carrière à Saint Sauveur. L'idée de travailler *«à son compte»* lui trottait depuis longtemps dans la tête. Revenu avec son épouse habiter Etais la Sauvin, dans la demeure familiale de son enfance, une première opportunité se présentait, avec la création de chambres d'hôtes. Il y a 13 ans, l'envie de faire de l'élevage de porcs en plein air. Vite avortée, faute de terres disponibles. C'est alors que, conseillé par la Chambre d'agriculture, il lui fut proposé d'intégrer la Sica naissante en devenant éleveur de canards gras. Le temps de racheter un peu de matériel d'occasion à un voisin qui arrêtait, d'aménager l'un des bâtiments de la ferme et l'activité pouvait commencer : *«au début, la Sica m'a donné une dizaine de canards pour me faire la main, car l'apprentissage est long»*. Le plus dur restait à faire : les vendre sur le marché ! *«Il faut se faire une clientèle et ça ne se fait pas en claquant des doigts ! Au début, je me suis vu aller faire des marchés et ne pas ouvrir une fois ma caisse, en me demandant bien dans quoi je m'étais fourré !»*

Posséder déjà un bâtiment est impératif

Si l'investissement de départ pour se lancer dans l'élevage n'est pas très important (on peut démarrer avec une enveloppe de 5000 €)), la condition première pour que l'activité reste rentable est de posséder déjà un bâtiment. Pas de profil type, mais de préférence assez haut, bien éclairé et ventilé. Pas besoin d'une grosse structure non plus : en élevage, la règle est de 3 canards au m² pour 5 canards en gavage. Si la mortalité reste limitée, il faut veiller à assurer une bonne température, afin d'éviter les problèmes pulmonaires. Comme le souligne Didier Girault : *«la bouteille de gaz coute cher, mais celle qu'on économise coûte plus cher encore !»* Alors on cloisonne le bâtiment par un système de bâches que l'on module au fur et à mesure de la croissance des animaux. Quand au temps de travail, tout dépend de l'équipement et du mode pour les nourrir : manuel ou non. En gros, pour une bande 500 canetons élevés pendant 3 mois, on table sur une centaine d'heures maximum. Pour le gavage, on compte en général de 60 à 70 animaux à l'heure, avec un système d'alimentation électrique. Un rythme de travail qui permet aujourd'hui à Didier Girault, après avoir arrêté son activité à 110 Bourgogne, de partager son temps avec le métier dont il rêvait quand il était gamin ; chauffeur de car. Depuis 4 ans, il assure quotidiennement une ligne de transport scolaire sur Clamecy, plus la liaison chaque lundi entre Auxerre et Clamecy.



Didier Girault n'hésite pas à faire visiter son élevage aux touristes de passage en chambre d'hôte et l'affirme haut et fort : *«on ne leur fait pas de misère, pas question de les blesser en les gavant, d'où le rajout d'huile en début à la ration de maïs»*.



Les canards sont de type « Barbarie R61 » et arrivent poussins de 3 jours, du Maine et loire. Ils sont élevés pendant 3 mois et mis au gavage entre 4,5 et 5 kg, partant pour l'abattoir une fois atteint le poids de 6 kg.

On recherche des éleveurs !

Chez les Girault, on travaille en famille : Madame s'occupe de la découpe des canards à l'abattoir auxerrois de la SICA et de la vente sur les marchés et Monsieur assure l'élevage et le gavage. Un partage des tâches bien défini, comme le rappelle Didier dans un sourire : *«ma femme ne gave pas, elle n'est pas assez patiente pour ça !»* Il faut en effet éviter le maximum de stress aux canards, pour assurer un gavage optimum. Les poussins arrivent à 3 jours du Maine et Loire et sont de type Barbarie R61. Un choix qu'explique Didier : *«si leurs foies sont un peu plus petits, ils ont l'avantage par rapport à des Mulards d'être un peu moins gras et assurent de beaux magrets»*. Nourris exclusivement avec du maïs entier sélectionné spécialement.

Aujourd'hui, la Sica *«Canards gras»* est à la recherche de nouveaux associés. Un investissement de départ limité, un temps de travail adapté, pas de nuisances olfactives ou sonores (le canard mâle est muet !)… l'activité idéale pour un complément de revenus sur une exploitation ou pour un retraité. Pour tout renseignement, contactez Didier Girault (de préférence le soir après 20 h), au 03 86 47 24 09

DOMINIQUE BERNERD

A noter

Vous êtes aussi éleveurs Ovins-Caprins
Nouveautés 2012

- Un arrêté paru en décembre 2011 relatif à l'identification ovine confirme la modification du délai d'identification des ovins : 6 mois (ou à la sortie de l'exploitation) au lieu de 7 jours. Attention pour les éleveurs demandant l'aide ovine, soyez vigilants, si vous voulez remplacer des brebis par des agnelles, vous ne pourrez le faire qu'avec des agnelles identifiées à 7 jours.
- Electronisation : Les chantiers de rebouclage se poursuivent. Pour rappel tous les ovins et caprins devront être bouclés électroniquement d'ici juillet 2013. Attention toute la subvention attribuée par l'état n'est pas consommée .
- Documents de circulation : A partir du 1er Juillet 2012, les numéros individuels des reproducteurs et des réformes devront être notés sur le document de circulation .

Vous avez la possibilité de notifier électroniquement vos mouvements d'ovins et de caprins sur le Web.

➔ **Agneaux de boucherie :**

1ère boucle posée électronique à l'oreille gauche ~~à 7 jours~~ ➔ repoussé à 6



La télédéclaration des demandes d'aide aux ovins et aux caprins est ouverte.
Date limite de dépôt : le 31 janvier 2012

Contact Julie LAGORD au 03 86 93 40 40







Concours vins de Chablis

Quand la qualité prime sur la quantité

Le 26ème Concours des vins de Chablis a été particulièrement sélectif cette année, décernant 26 médailles pour 330 échantillons dégustés. Un concours présidé par la journaliste *«blogeuse»* Ophélie Neiman, alias *«Miss Glouglou»*.



« Madame la présidente », Ophélie Neiman, alias *« Miss Glouglou »*, en pleine activité de dégustation.

Organisé chaque année par les viticulteurs et négociants de Chablis, afin de récompenser les meilleurs vins d'un millésime, ce concours de renommée internationale, s'est déroulé le 21 janvier dernier dans les locaux du BIVB, au *«Petit Pontigny»*. Le jury, composé de professionnels (œnologues, courtiers, restaurateurs, sommeliers, journalistes) et d'amateurs éclairés, a récompensé les vins les plus remarquables, après plus de trois heures de dégustations et délibérations.

Une sélection particulièrement rigoureuse, puisque sur 335 échantillons présentés, *«seulement»* 26 médailles décernées. Un palmarès qui ne peut qu'accréditer le *« sérieux »* du concours et le professionnalisme des jurés. Les vins primés bénéficieront d'une exceptionnelle vitrine internationale tout au long de l'année 2012, *«ambassadeurs»* de l'appellation Chablis lors des grands évènements de promotion et communication organisés par le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne.

Le Concours était présidé cette année par Ophélie Neiman, alias *«Miss Glouglou»*. Journaliste indépendante et amoureuse passionnée du vin, elle anime un blog sur le site du journal le Monde : *«les tribulations vinicoles de Miss Glouglou»*. Et quand elle parle d'un verre de chablis, les mots se teintent de lyrisme : *«un verre de chablis, c'est pour moi un lever de soleil d'une froide journée de fin d'hiver. Il est tôt. Une brume épaisse noie le ciel, mais le printemps est presque là. Un vert tendre éclat par endroits. L'horizon est très blanc et pourtant le soleil lui donne un soupçon de jaune aquarelle… Voici la robe de mon vin !»*

DOMINIQUE BERNERD

La palmarès

Petit Chablis 2010
Médaille d'Or :
Domaine Yvon Vocoret, Maligny
• Médaille d'Argent :
Domaine de Pisse Loup, Beines
Domaine Roland Laventureux, Lignorelles
Isabelle et Denis Pommier, Poinchy
• Médaille de Bronze :
Domaine Chevallier, Montallery

Chablis 2010
• Médaille d'Or :
Domaine Servin, Chablis
Domaine William Fèvre, Chablis
• Médaille d'Argent :
GAEC De Oliviera Lecestre, Fontenay près Chablis
Maison Lupé Cholet, Beaune
• Médaille de Bronze :
Domaine Vincent Dampt, Milly

Chablis 1er Cru 2010, Rive Droite
• Médaille d'Or :
Chablis 1er Cru Montée de Tonnerre, Damien et Romain Bouchard, Chablis
Chablis 1er Cru Mont de Milieu, Domaine Jean Paul & Benoît Droin, Chablis
Chablis 1er Cru Vaucoupin, Domaine de la Meulière, Fleys
• Médaille d'Argent :
Chablis 1er Cru Fourchaume, Domaine Christophe et Fils, Fyé
• Médaille de Bronze :
Chablis 1er Cru Mont de Milieu, Lambin et Fils, Maligny
Chablis 1er Cru Mont de milieu, Samuel Billaud, La Chapelle

Chablis 1er Cru 2010, Rive Gauche
• Médaille d'Or :
Chablis 1er Cru Montmains, Domaine Pinson Frères, Chablis
• Médaille d'Argent :
Chablis 1er Cru Vaillons, Domaine Servin, Chablis
• Médaille de Bronze :
Chablis 1er Cru Vaugiraut, Domaine Pinson Frères, Chablis
Chablis 1er Cru Vaillons, Damien & Romain Bouchard, Chablis

Chablis Grand Cru 2009
• Médaille d'Or :
Chablis Grand Cru Les Preuses, La Chablisienne, Chablis
Chablis Grand Cru Les Clos, Domaine Drouhin-Vaudon, Chablis
• Médaille d'Argent :
Chablis Grand Cru Vaudésir, Domaine Bernard Defaix, Chablis
Chablis Grand Cru Blanchot, Domaine Vocoret et Fils, Chablis
• Médaille de Bronze :
Chablis Grand Cru Les Preuses, Domaine Servin, Chablis
Chablis Grand Cru Valmur, Domaine Wil-

Vins biologiques

2012 ou rien !

Jeudi 19 janvier au lycée viticole de Beaune, le Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb) faisait le bilan «bio» de l'année 2011. Les surfaces - en conversions et certifiées - augmentent, tout comme le nombre d'exploitations. La vinification biologique devrait s'appliquer au 1er août, permettant enfin de commercialiser les premiers «vins biologiques» pour le millésime 2012.

« L'année 2012 sera marquée par une échéance, la disparition du logo AB ». Jean-Hugues Goisot, le président de la section viticulture à la CGAB (Confédération des groupements des agrobiologistes de Bourgogne), est inquiet et en même temps plein d'espoir. En effet, à la fin de l'année, le logo bio AB français disparaît. Le logo européen – à la feuille verte étoilée - le remplace sur tous les produits agricoles. Problème en viticulture, seule la production de raisin est certifiée AB. Le cahier des charges européens sur la vinification biologique faisant encore l'objet d'intenses négociations, sur les taux de SO_2 autorisés principalement, entre pays européens producteurs de vins ou simple consommateurs. *«Si cela aboutit alors il faudra un accompagnement rapide des viticulteurs, pour que le millésime 2012 soit validé»*, prévient le viticulteur de l'Yonne.

2 300 ha en AB

En attendant, les conversions se poursuivent *«sur un rythme important»* en Bourgogne, selon les premiers chiffrages donnés par la conseillère viticulture du Sedarb, Odile Cadiou. En conversions ou certifiées AB, 7,5% du vignoble bourguignon est entré dans la démarche, soit environ 2 300 ha exploités par 264 producteurs. Des différences apparaissent cependant entre départements. La Côte-d'Or reste le département le plus bio de Bourgogne (12,7 % des surfaces viticoles, soit 1 200 ha), suivi par l'Yonne (8,1% ; 553 ha). Ces deux départements progressent contrairement à la Saône-et-Loire (3,8 %) et la Nièvre (3,4 %). Néanmoins, le Sedarb positive : *«nous nous rapprochons des objectifs du Grenelle»*. Motivé, l'institut technique de la CGAB *«veut renforcer ses actions»*, notamment en Bourgogne du sud. Du coup, une nouvelle génération de viticulteurs bios arrive avec des motivations diverses. André Lefebvre, conseiller régional, reconnaissait être *«déçu»* de voir *«aussi des conversions pour obtenir des réponses techniques ou une meilleure valorisation commerciale»*. Président de la CAVB, Claude Chevalier ajoutait qu'en matière d'environnement, la Bourgogne est *«plutôt bonne élève»* et la viticulture raisonnée est *«le premier pas»* vers le bio.

CÉDRIC MICHELIN



Sanitaire des doses en baisse

Le Sedarb a dressé le bilan de la campagne 2011, côté vignes, à partir d'une enquête concernant 871 ha situés pour l'essentiel en Côte-d'Or et dans l'Yonne. Le rendement moyen en vin blanc bio s'élève à 50 hl/ha. Un rendement jugé « *satisfaisant* » au contraire des vins rouges bio « *hétérogènes et inférieurs au rendement attendu* », avec seulement 37 hl/ha de moyenne. « *Le pinot noir a une plus de mal que le chardonnay* ». 54% des 81 exploitations retenues pour l'enquête ont effectué entre quatre et sept traitements mildiou (moyenne 6,6 contre 9,5 en 2009) pour le millésime 2011. « *Les doses de cuivre 2011 sont un record de minimum métal utilisé sur toute la campagne, avec 2,04 kg de moyenne pour toute la region* ", précisait Odile Cadiou. Il faut surtout retenir la « nette tendance à la baisse de l'utilisation du cuivre (- 46 % des doses par rapport à 2003) par les producteurs bios ».

La quantité moyenne de souffre - matière active – apportée a été de 54 kg, soit 7,5 kg par traitement correspondant à une réduction de 25% par rapport à la dose homologué. Les poudrages ont représenté 1,6 passages en moyenne. Enfin, contre le botrytis, il n'y a pas eu de traitement spécifique mais les viticulteurs ont effeuillé en début de nouaison (44% des surfaces enquêtées). 36% des producteurs ont eu des problèmes de botrytis récurrents sur certaines de leurs parcelles.

Repères

Vinification biologique : ce qui devrait être autorisé ou pas

Expert interrogé par l'Europe (Orwine) sur la question de la vinification bio, Philippe Cottereau, de l'IFV, confirmait les prédictions de Jean-Hugues Goisot : « *Plus que deux mois à attendre !* » pour voir le cahier des charges européen sur la vinification biologique entériné. Pour se préparer, le site web de l'IFV propose une grille comparative des choix technologiques possibles (produits), aidant ainsi les viticulteurs dans leurs pratiques œnologiques. «*On va jusqu'au coût, l'impact sur la santé, l'environnement et la législation associée* ».

Philippe Cottereau s'essayait ensuite aux prédictions des substances et techniques qui devraient être autorisés ou pas. Selon lui, parmi les principales mesures : la thiamine sera autorisée ; le phosphate d'ammonium et le sulfite d'ammonium seront enlevés ; PVPP, gomme cellulosique et acide malique ne seront pas admis ; interdiction des mouts rectifiés ; pas de procédés techniques ou physiques ; restrictions sur la filtration (diamètre du pore rabaissé à 0,2 microns pour permettre la microfiltration tangentielle) ; traitements thermiques limités à 65/70°C, n'empêchant pas la thermovinification (mais empêchant la flash détente)… Pour l'heure, certaines questions restent entières. «*Trois levures seulement sont autorisées pour le moment ? Pour la chaptalisation, il faudra utiliser du sucre bio "de préférence". C'est l'INAO qui va devoir interpréter ce "de préférence". Mais quand un produit bio est disponible sur le marché, l'INAO en fera certainement une obligation*», indique Philippe Cottereau, qui avertit : «*Demain, même si on a tout bien fait à la vigne, s'il y a un raté après, vous perdrez le logo. On est bio du début jusqu'à la fin, transformation incluse*». Le cahier des charges est heureusement prévu pour évoluer, indique Philippe Cottereau.

Réglementation

Quelques rappels sur le cahier des charges de la PHAE

Après avoir accompagné plusieurs agriculteurs ayant fait l'objet de contrôles sur leurs contrats PHAE 2, la FDSEA 58 communique sur le contenu du cahier des charges de la mesure.

Engagement contractuel de cinq ans, la PHAE 2 contraint les exploitants s'étant engagés dans la mesure à respecter un cahier des charges, qui en cas de contrôles et dans l'éventualité d'un non respect de celui-ci peut entraîner des sanctions plus ou moins lourdes. Petit rappel sur ces obligations.

10 obligations à respecter

Obligations du cahier des charges A respecter en contrepartie du paiement de l'aide	Contrôles sur place		Sanctions	
	Modalités de contrôle	Pièces à fournir	Caractère de l'anomalie	Niveau de gravité
Respecter chaque année la plage de chargement et le taux de spécialisation herbagère minimal définis dans le département (à partir de la deuxième année d'engagement, ces critères déterminant l'éligibilité de votre demande l'année d'engagement).	Mesurage des surfaces Comptage des animaux[1]	Registre d'élevage	Réversible	Principale Seuil
La destruction des prairies permanentes engagées, notamment par le labour ou à l'occasion de travaux lourds (pose de drain, nivellement…), est interdit. Seul un renouvellement par travail superficiel du sol est autorisé.	Contrôle visuel du couvert	Néant	Définitive	Principale Totale
Déclarer sur le RPG le retournement ou le déplacement des prairies temporaires engagées (Cf. § 3-2)	Contrôle visuel du couvert	Néant	Réversible	Secondaire Totale
Le retournement ou le déplacement des prairies temporaires engagées est autorisé une fois au plus au cours des 5 ans de l'engagement, dans la limite de 20% de la surface engagée. Au-delà de cette limite de 20%, seul un renouvellement par travail superficiel du sol est autorisé au cours des 5 ans.	Contrôle visuel du couvert	Néant	Définitive	Principale Totale
Les éléments fixes de biodiversité de l'exploitation doivent représenter l'équivalent d'au moins 20% de votre surface engagée.	Mesurage ou comptage des éléments de biodiversité	Le présent document, dont le tableau (§3-2) aura été rempli	Définitive	Spéciale (Cf. §3-3) Totale
L'ensemble des éléments de biodiversité de l'exploitation doit être maintenu (non destruction).	Constat de destruction flagrante	Néant	Réversible	Spéciale (Cf. §3-3) Totale
Pour chaque parcelle engagée, respecter les pratiques suivantes[2] : - fertilisation totale en N limitée à 125 unités/ha/an, dont au maximum 60 unités/ha/an en minéral. - fertilisation totale en P limitée à 90 unités/ha/an, dont au maximum 30 unités/ha/an en minéral fertilisation totale en K limitée à 160 unités/ha/an, dont au maximum 60 unités/ha/an en minéral	Analyse du cahier de fertilisation	**Cahier de fertilisation**[3] (Voir note de bas de page ci-dessous)	Réversible	Principale (N) Secondaire (P, K) Seuils
Obligations du cahier des charges A respecter en contrepartie du paiement de l'aide	**Contrôles sur place**		**Sanctions**	
	Modalités de contrôle	**Pièces à fournir**	**Caractère de l'anomalie**	**Niveau de gravité**
Sur les parcelles engagées, le désherbage chimique est interdit, à l'exception des traitements localisés visant : - à lutter contre les chardons et rumex, - à lutter contre les adventices et plantes envahissantes conformément à l'arrêté préfectoral de lutte contre les plantes envahissantes et à l'arrêté DGAL « zones non traitées », - à nettoyer les clôtures.	Contrôle visuel	Néant	Définitive	Principale Totale
Maîtrise mécanique des refus et des ligneux, selon les préconisations départementales, de manière par exemple à assurer le respect d'un taux d'embroussaillement maximal autorisé au niveau départemental.	Contrôle visuel	Néant	Réversible	Secondaire Totale
Ecobuage dirigé suivant les prescriptions départementales, ou, en l'absence de telles prescriptions, écobuage interdit.	Contrôle visuel	Néant	Réversible	Secondaire Totale

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements. N'hésitez pas à nous contacter

S.L – FDSEA 58

(2) Ces valeurs sont à respecter chaque année de l'engagement, et non en moyenne sur les 5 ans. La restitution au pâturage n'est pas prise en compte.
(3) La tenue de ce cahier relève des obligations au titre de la conditionnalité. Il constitue cependant une pièce indispensable du contrôle. Aussi, l'absence ou la non-tenue de ce cahier le jour du contrôle se traduira par la suspension de l'aide pour l'année considérée.

Des professionnels à votre service

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !


www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS

Garage du MOUESSE
Agent POLARIS
VENTE, QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr



Déplacable et Réutilisable
Hangars, Silos couloirs, Murs de soutènement...
BLOCS 2S
PAROI DE SOUTENEMENT ET DE STOCKAGE
SAS PATRICK CESHIN
Chemin de Toisy - 89460 BAZARNES
Tel: 03.86.42.38.61 Tel: 03.86.42.38.66
e-mail: patrick.ceschin@ceschin.fr

EARL CUNIN
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)

21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

En bref

Conditionnalité : références herbe

Depuis le 1er janvier 2011, les exploitations agricoles doivent maintenir leurs surfaces en herbe au niveau des références déterminées en 2010. Elles doivent ainsi conserver 100 % des prairies permanentes et 50 % des prairies temporaires.
Les références peuvent évoluer chaque année au gré des cessions/reprises de foncier incluant des prairies. Un formulaire de transfert de références cosigné par le cédant et le repreneur doit alors être déposée à la direction départementale des territoires avant le dépôt de la déclaration PAC 2012, et en tout état de cause avant le 15 mai 2012.
Le non-maintien des références herbe expose les contrevenants aux sanctions prévues par la conditionnalité des aides soit :
Une réduction appliquée sur l'ensemble des aides du 1er pilier de 1 % pour les surfaces en prairies temporaires ou de 3 % pour les surfaces en prairies permanentes. Ce pourcentage est majoré en cas de disparition totale des prairies.

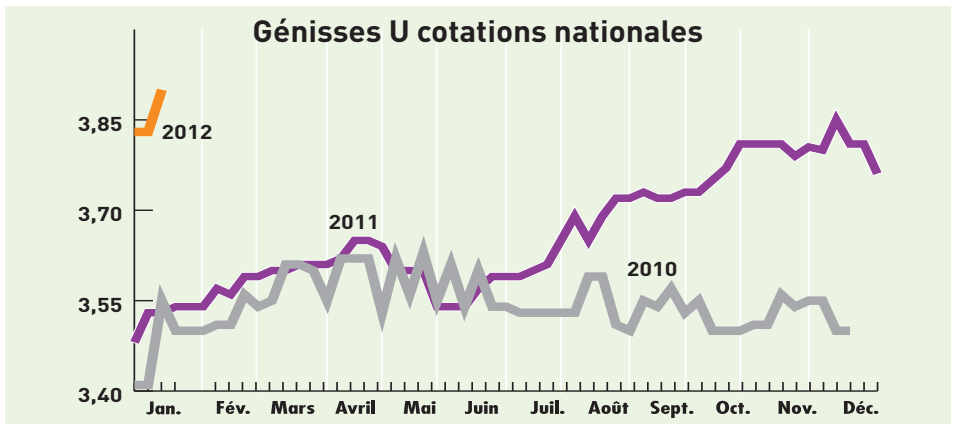
Pour tout renseignement :
Direction départementale des territoires
Tél : 03 86 48 42 59
Les formulaires herbe sont disponibles sur le site Internet de la DDT :
www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

DDT 89
SERVICE ECONOMIE AGRICOLE

Bovins

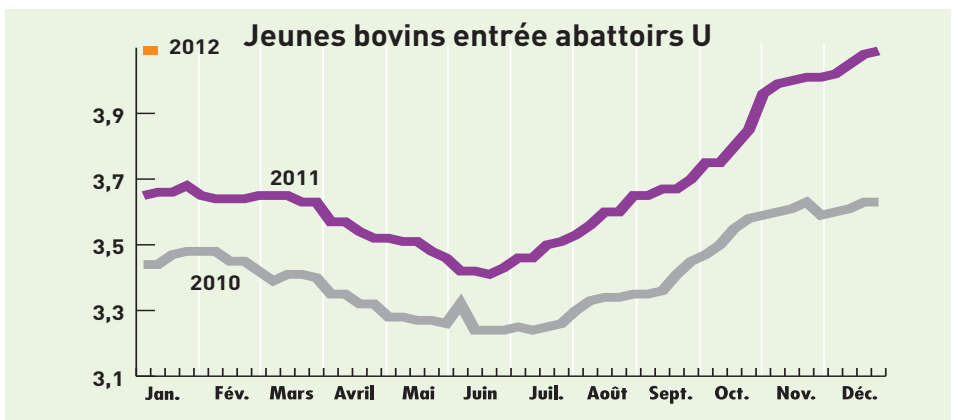
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/01/12	Corbigny 16/01/12	Bourg-en-Bresse 24/01/12	St Christophe-en B. 18/01/12	M.Engilbert *maxi* 17/01/12	National : 18/01 au 24/01/12
Effectifs		-	292	563		-	
Génisses	U	3,85 €		4,10 €	4,00 €	-	3,90 €
	R	3,66 €		3,70 €	-	-	3,59 €
	O			3,20 €	-	-	3,01 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,00 €	-	
	R	-	-		3,70 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,42 €	
	U	3,70 €	nc	3,60 €	3,66 €	2,10 €	3,70 €
	R	3,56 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,91 €	3,46 €
	O	3,13 €	nc	3,05 €	3,05 €	-	2,99 €
Taureaux	U	-	-	2,70 €	2,74 €	-	2,66 €
	R	-	-	2,65 €	2,67€	1,66 €	2,60 €
Broutards (335-380 kg) *maxi*			2,58 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			1,99 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 09/01/au 15/01/12*

	E	U	R	O	P
Génisses	5,00 €	4,06 €	3,60 €	3,18 €	
Vaches	4,48 €	3,93 €	3,50 €	3,05 €	2,75 €
Jeunes bovins	4,34 €	4,09 €	3,86 €	3,42 €	



Tendances

SEMAINE DU 23 JANVIER AU 27 JANVIER 2012

Bovins de boucherie

L'équilibre offre/demande reste en faveur des éleveurs. La tendance est au maintien des prix dans les charolaises labels ou haut de gamme. Les transactions sont calmes pour des achats de fin de mois dans les bonnes génisses ou jeunes vaches de qualité bouchère avec néanmoins un maintien des prix, en raison d'une offre limitée. Le commerce reste soutenu pour le cœur de gamme du cheptel allaitant (vaches R) destiné à la coupe des magasins. Dans les réformes laitières, les transactions sont assez fluides et les tarifs des vaches frisonnes et montbéliardes progressent doucement. En jeunes bovins, la pression des industriels reste marquée et les tarifs enregistrent de nouvelles baisses que ce soient dans les Charolais ou dans les mixtes et les laitiers. ■

Broutards

Le tassement de la demande Turc dans les gros broutards et une demande Italienne également plus réservée dans les sujets dont les sorties se feront sur l'été prochain entraînent un tassement des prix dans les broutards de plus de 450 kg. La demande est en revanche assez régulière pour les 350/400 kg recherchés pour l'export vers le Maghreb. La gamme de marchandise la plus recherchée est celle des mâles de 250 à 350kg destinés à la repousse, mis en quarantaine pour la Turquie ou à la mise à l'engraissement sur la France. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Le commerce du bétail maigre demeure assez actif notamment dans les bonnes vaches Charolaises proche de la finition. L'écoulement est également plus régulier pour les animaux à herbager dans quelques mois. ■

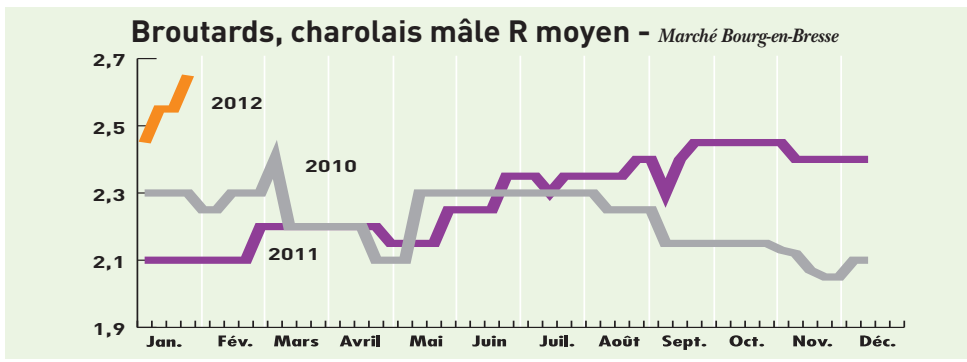
Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est régulier et les tarifs des frisons et montbéliards bénéficient de plus-values. Dans les croisés ordinaires, les tarifs se tiennent également sans difficulté, faute d'offre suffisante. Le tri reste en revanche très sévère avec une mévente dans les petits veaux légers et maigreux, toutes races confondues. En élevage, les tarifs restent élevés faute d'offre suffisante dans les bons veaux charolais ou croisés.. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 24/01/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,20 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,25 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,80 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,70 €	nc



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 18/01/12*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	2,90 €	2,71 €
300 à 350 kg	2,84 €	2,69 €
350 à 400kg	2,58 €	2,37 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,30 €	2,75 €
220 à 300 kg	2,75 €	2,46 €
> 300 kg	2,40 €	2,30 €

Tendance :
Apports toujours de meilleure qualité, maintien dans les laitonnes. Demande active dans les broutards et très active dans les supers lourds.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 24/01/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,98-3,13 €	2,73-2,96 €
250 à 300 kg	2,77-3,09 €	2,66-2,77 €
300 à 350 kg	2,61-2,84 €	-
350 à 400 kg	2,50-2,82 €	2,36-2,55 €
400 à 450 kg	2,39-2,64 €	2,30-2,41 €
450 à 500 kg	2,32-2,58 €	2,32-2,40 €
> 500 kg	2,29-2,47 €	2,28-2,37 €
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,40-2,59 €	2,18-2,36 €
250 à 300 kg	2,31-2,55 €	2,20-2,38 €
300 à 350 kg	2,24-2,38 €	-
350 à 400 kg	2,26-2,32 €	2,05-2,25 €
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,14-2,27 €	2,01-2,05 €
450 à 600 kg (12-24 mois)	1,93-2,17 €	-
(24-36 mois)	1,87-2,08 €	1,80-1,91 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,72-2,00 €	1,62-1,88 €
5 à 10 ans	1,70-1,97 €	1,51-1,81 €
+ 10 ans	1,61-1,92 €	1,47-1,71 €

Tendance :
• 95 % de vendus.
• Broutards: Bonne vente et cours fermes en sujets de moins de 400 kg. Deux tendances se dégagent dans les sujets lourds. D'un côté les supérieurs voient leurs tarifs maintenus, tandis que les sujets de conformation plus ordinaires voient leurs tarifs discutés en légère baisse. L'ambiance politique et économique génère de la prudence.

• Laitonnes, génisses: vente totale à des cours qui continuent de progresser dans la continuité des semaines précédentes.

• Vaches: Cours maintenus en jeunes bonnes vaches. Transactions légèrement plus réservées en ordinaires ou médiocres. Peu d'invendus

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 23/01/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
275 à 380 kg	740-1010 €	2,35-2,58 €
390 à 425 kg	970-1070 €	2,30-2,57 €
430 à 490 kg	1040-1160 €	2,37-2,51 €
Laitonnes		
250 à 340 kg	600-790 €	2,13-2,21 €
350 à 400 kg	720-860 €	2,01-2,19 €
Génisses		
560 à 590 kg (16-24 mois)	630-990 €	1,91-1,99 €
450 à 810 kg (24-36 mois)	990-1480 €	1,81-2,03 €
Vaches		
légères	850-1000 €	
entre-deux	1050-1220 €	
lourdes	1230-1630 €	
Bovins gras		
Génisses de viande		-

Tendance :
Commerce plus actif à l'export en mâles et femelles. Pour les mâles, la vente totale à des tarifs en progression dans l'ensemble de la catégorie. Apports plus importants en laitonnes permettant de mobiliser plus d'acheteurs, cours en hausse, pas de relève.
En vaches, le placement est rapide et fluide, la tendance commerciale est stable à des tarifs qui restent élevés. Seulement deux invendus.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/01/12 au 22/01/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,55 €	2,46 €
350 kg	-	2,51 €	2,45 €
400 kg	-	2,46 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,38 €	2,34 €
500 kg	-	2,31 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,21 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,01 €	-

Tendance :
Cours reconduits malgré l'offre plus importante.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 09/01 au 15/01/2012*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,95-4,15 €	3,50-3,81 €	-	-
Vache	-	3,65-3,80 €	3,42-3,56 €	2,93-3,18 €	2,81-2,85 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	4,07-4,16 €	3,66-4,02 €	3,55-3,58 €	-

Veaux

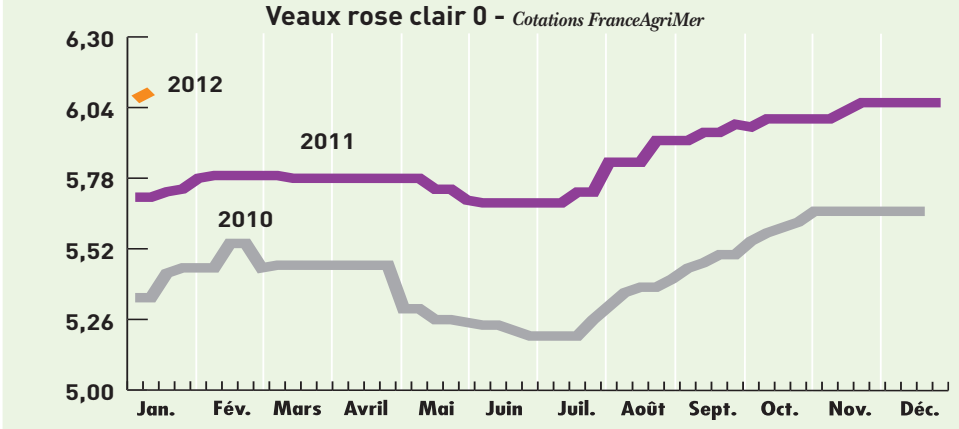
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/01 au 17/01/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,94 €**	**7,33 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,10 €**	**5,08 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/01 au 27/01/12*

Apport	Mâles	Femelles Croisement	Mâles Croisement	Couleur Montbelliards	Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**95**	**515-600 €**	**445-515 €**	**210-300 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**160**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-270 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**110**	-	-	**100-150 €**	**10-140 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**587**	-	-	**110-175 €**	**100-165 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/2012*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/12*

Agneaux (169)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82-2,97 €**	**2,51-2,89 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,91-3,21 €**	**2,54-2,79 €**
Gras (44-50 kg)	-	**2,66-2,92 €**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40-3,04 €**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,22-3,32 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	**3,15-3,20 €**	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Divers

Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Tendance
Agneaux La faiblesse de l'offre permet de maintenir les cours élevés, dans les agneaux gris, comme dans les quelques lots de laitons.
Brebis L'offre est de bonne qualité. Les besoins paraissent illimités et les cours continuent de progresser.
Béliers-Caprins Bonne vente

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 23/01/12*

Amenés:100	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**90-130 €**	**2,18-2,59 €**
Brebis	**60-100 €**	**0,99-1,76 €**
Béliers	**70-115 €**	-

Apports de saison. La présentation est de qualité hétérogène en agneaux, le placement reste toutefois rapide à des tarifs sensiblement reconduits. Demande toujours forte en brebis, cours très fermes. **Prochain marché le 06/02/12**

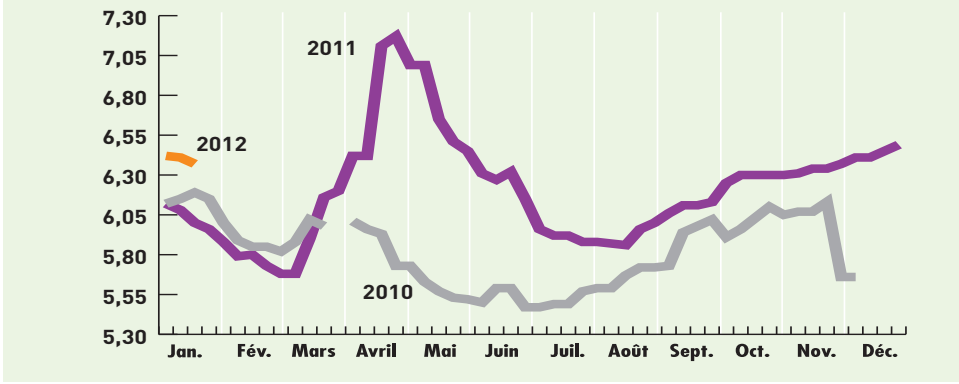
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,76 €**	**6,49 €**	**5,90 €**
Couvert	16-19 kg	**6,58 €**	**6,35 €**	**5,73 €**
Gras	13-16 kg	**4,83 €**	**4,71 €**	**4,33 €**
Gras	16-19 kg	**4,66 €**	**4,39 €**	**4,11 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,45 €**	**6,37 €**

Agneau moyenne nationale

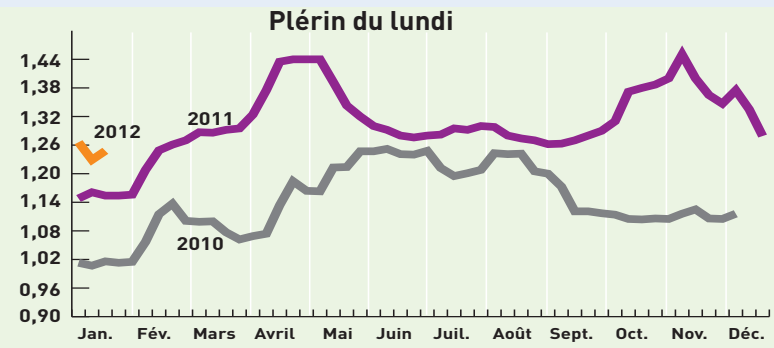


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 705 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23/01/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,248 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 06/01/2012 au 12/01/2012*

1,49 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2012	**2**	**37 000**	**0,2**	**0,2**	**0,2**	**2**
02/2012	**1**	**13 800**	**contrat**	-	-	**2**
03/2012	**1**	**38 500**	**contrat**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 18/01/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 6,00 à 6,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 5,50 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,90 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,40 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 5,58 euros/tonne du 16 au 31 janvier pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	janv.-mars	184	T C
	BPMF	janv.-mars	186	T C
Sud Est	BPMF	janv.-mars	195	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	janv.-juin	190	V C
Nord Côte d'Or	fourrager	6 de janvier	188	-

BLÉ DUR RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	janv.-mars	285	V C

ORGE DE MOUTURE RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	3 de janv.	185	Y C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	3 de janv.	182	T C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 24/01/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,58 €**	**0,61 €**	**0,55 €**
Céleri-rave France	**0,65 €**	-	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,55 €**	-	-
Courge France	**0,42 €**	**0,58 €**	**0,43 €**
Echalote France cat.I	**1,40 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,00 €**	**1,45 €**	**0,85 €**
Epinard France cat.I	**2,40 €**	**2,30 €**	**2,20 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,05 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,05 €**	-	**1,00 €**
Navet rond violet France	**0,90 €**	**1,18 €**	**0,95 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,18 €**	-	**0,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,70 €**	**0,95 €**	**0,70 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm	**0,60 €**	-	-
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,25 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,65 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,90 €**	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	-	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

18 - Récompense à toute personne qui donnerait des renseignements sur les vols de 2 tracteurs ou les aurait aperçu roulant sur camions. L'un est de marque Case 7120, l'autre Case C5150, disparus de la ferme d'Alain Baranger, ferme des Simoneaux à Pierrefitte-es-Bois (45), en date du 25 décembre 2011 au 14 janvier 2012.
✆ **06 79 01 18 45**
ou 06 81 79 48 02

21 - VENDS Landini 7880, 80 cv., année 94, 4 RM, 5 800 h., bâti chargeur, BE ¨+ matériels (réf. 0305)
✆ **06 81 91 54 79**

21 - VENDS JD 4240 S, 7 500 h., 10 000 euros (réf. 030E)
✆ **06 76 12 38 21**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds ih 1056 XL 9000 h avec ou sans chargeur MX100 pneu 30% usure + grappin et rotator
✆ **06 10 42 17 19**

42 - Vds tracteur John Deere 1640 2 RM + chargeur Agram + pince crocodile, très bon état, 7 300 euros à débattre
✆ **06 60 77 91 25**

42 - Vds tract. MF 4245 an. 01, 85 CV, roue étroite, 1 600 heures, rel. aut., adapt. charg. invers. hyd. BT 12/12 Power Shutle toit ouvr. tbé 24 000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

54 - Vends trac MXM190 jumelage trac Case 240 MX, semoir Amazone, herse rotative adp 4 m rotec, chisel Kver lclc 3,80 m + rouleau Agrisem S, disco Mulch 3 m.
✆ **06 08 84 44 20**

54 - Vends tracteur Renault 4x4 981 et 951 2 roues motrices + andaineur Krone 1401 de 7,50 m.
✆ **06 18 35 65 72**

69 - Vds tracteur porteur avec treuil marque Béné mot. Bernard TBE 900 euros.
✆ **04 74 04 30 84 HR**

69 - Vd tract. enjambeur Bobard k38D voix 1,10 m. panneaux à désherber Balligand 3600 TTC.
✆ **06 18 36 47 25**

69 - Vends Renaut Ares 540 RZ cabine suspendue quadrishift relevage AV.
✆ **06 26 38 53 79**

70 - Vends Tracteur Claas Celtis 426 RC + Quick 45 et RLT Cerès 335 TBE.
✆ **06 84 20 23 21**

71 - Vds tracteur Valtra 8450, 140 CV, 1999, 4.720 H, 4 RM, clim. semi Powershift, 23.000 euros.
✆ **06 70 63 45 11**

71 - Vds tract. 4 x 4 Deutz 7206 et Same Centurion 75, sans TVA, révisés, reprise possible.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

71 - Vds tract. 2 RM Ferguson 45 CH, IH 70 CH et Zetor 80 CH, dir. assistée, T. bon état, sans TVA.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

73 - Vends tracteur Fendt 305LSA, turbomatic, 70 cv, 6 000h, 1998, bon état, cabine, 4RM, prix 11900 euros.
✆ **06 85 31 41 27**

74 - Vds tract Deutz Agrotron 85 ch 4600 h, 1996, 30 km/h, pneu av neuf, charg Stoll, tract bon état révisé 22 000 euros.
✆ **06 89 10 12 69**

Travail sol

26 - Vends charrue Naud 309 trisoc sécurité boulon bon état
✆ **04 75 60 30 24 HR**

38 - Vds charrue RAB STAR 120
✆ **06 37 32 30 07**

38 - Recherche petite planteuse patate automatique Vend Huard bre bisoc retour hydrau. PR : 950 euros.
✆ **06 07 75 28 72**

58 - VENDS combiné de semis comprenant herse rotative Maschio 4 m., - semoir Rabewerk Multidrill M 400, 4 m., TBE, prix à débattre. (réf. 0404)
✆ **03 86 39 35 27**

69 - Vds godet hydraulique l. 2 m. Desvoys peu servi TB état verrins gros diamètre.
✆ **06 77 87 44 34**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Consul, Protector, Mercatoir, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John-Deere 952, 965, 970, 975, 1065, 1075, - New-Holland 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 307, 440, 487, 507 et presses moyenne densité, - RB 120 x 120. (réf. 020A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Recherche andaineur 3 m état et prix corrects.
✆ **04 74 93 23 77 le soir**

38 - Vds ram. Rousset RB2000, nombr. factures mécanique, TB suivi, prix à débattre.
✆ **04 76 07 08 32 HR**
ou 06 80 57 65 57

38 - Vends faucheuse Kuhn 5 assiettes GMD 500, bon état : 1800 euros.
✆ **04 76 34 02 97**
ou 06 84 13 01 29

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120 ou volume variable pu large et filet tract. 60 90 CV
✆ **06 23 19 33 18**

57 - Recherche coupe E390 pour moissonneuse batteuse Fiatagri Laverda 3500.
✆ **03 87 64 81 49**

Traitement

18 - Vends pulvé Berthoud, porté, 24 m, Mac, 1.200 l, DP Tronick, année 12/1999.
✆ **02 48 60 06 85**

21 - VENDS pulvé Blanchard, an. 2008, 800 l., 12 m., cuve rinçage + mains, TBE. (réf. 0306)
✆ **06 81 91 54 79**

Arbo-viti

07 - Vds atomiseur Bouisset 1000l CT ok. gyro gard 120
✆ **06 77 83 16 46**

71 - Vends semoir à herbe interligne 80 cm, état neuf, 3.200 euros HT, 10 conteneurs 220 B pliables, 48 euros HT pce.
✆ **06 71 60 25 67**

Distribution

21 - VENDS distributeur engrais Amazone 1500, 15 m., double plateaux avec ou sans lève sacs, TBE. (réf. 0414)
✆ **06 82 04 21 46**

38 - Vds pailleuse Lucas balle ronde et rectangulaire, bon état, 2000 euros.
✆ **06 80 22 12 91**

39 - Vds dérouleuse pailleuse Calvet DP 180 A année 2011 cause non emploi
✆ **03 84 48 24 02**

Irrigation

38 - Vds tuyaux irrigation plimoute + jet 138 m diam. 32-40-50, TBE : 250 E bascule ancienne : 160 euros.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

Cave

38 - Vds cuve à vin fermentation 1500 l deux de 200 l une de 300 l état neuf.
✆ **04 76 92 36 15 HR**

73 - Vds pulvé Berthoud speed air 300 l dépliage hydrau commande élec en cabine CT OK.
✆ **06 72 94 57 68**

Manutention

07 - Vds chargeur alo 2200 ben hydro godet 1,5m fourche f 1m adaptation JD 4cyl. Px 2000
✆ **06 78 05 31 34**

42 - Vds télescopique New Holland LM415 5400 h, godet, multi benne + fourches, palettes 24 000 euros, tbé
✆ **06 72 00 03 07**

89 - VENDS télescopique Merlo P 28 - 7 EVT, 1997, 4 300 h., 7 m., 101 CV, monolog agricole, 19 000 euros (réf. 0405)
✆ **03 86 41 99 91**
ou 06 08 78 27 49

Agri. divers

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf. 490A)
✆ **06 81 94 70 44**

01 - Vds char 4m avec échelettes - établi bois complet
✆ **06 80 70 10 54**

01 - Vds DAL à veaux «Westfalia Surge» 2004 équipé poudre et lait de vache, deux stations bon état
✆ **06 07 30 73 95**

01 - Vds tank japy 2700 l année 2008 gaz fréon 404 jaugeur électronique - S'adresser Coop Vallée de l'ange
✆ **06 07 30 73 95**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

07 - Vends Rotor à marteau d'épareuse Rousseau l 1m type mangouste. Prix 160 euros
✆ **06 74 02 34 31**

18 - Vends tracteur Landini Legend , 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

18 - Vends lève sacs Agramat - fenwick, 3,5 t, en l'état, prix à débattre, TBE, année 80.
✆ **06 81 17 90 07**
ou 02 48 55 14 11

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

21 - VENDS vêleuse wink, - faneuse Stoll, - 2 barrières 5 ML, - tonne eau 3 000 l., - girobroyeur Desvoyes (réf. 0401)
✆ **06 33 87 00 91**

26 - A vendre planteuse super Prefer très bon état + cuve bois chêne bon état
✆ **04 75 31 75 23**

26 - vds pulvé Berthoud 1000L 12 m hydro empierreuse MGM 1450 semoir maïs planter II 6 rgs télescopiques
✆ **06 09 94 67 79**

26 - Vds planteuse 1 rang pour légumes et pommes de terres TBE, 1 transpalette trois points Desvoys 2T état neuf
✆ **04 75 68 64 05 HR**

26 - herse rotative Packer Perugini 2000 euros semoir 21 rangs 1000 euros - 2000 caisses plastique 50x30x17 3000 euros Buteuse 1500 euros
✆ **06 80 91 94 28**

38 - Vds moiss. batt. Braud 2580 : 1800 euros, scie à ruban fonte volant 80 : 800 euros, remorque bois : 500 euros, chaudière : 100 euros, et divers matériels.
✆ **04 74 92 70 21**

38 - Cause retraite vend cover crop 24 disques rouleaux charrue Naud 4 socs faneuse Vicon PZ533 tracteur Zetor Zetor 10540.
✆ **04 74 83 87 27**

38 - Vend remorque avec tapis à barettes Leboulch 6 t + ridelles bois : 1000 euros.
✆ **06 25 91 17 36**

38 - Vds épandeur engr. Kuhn 1800 k et 600 k presse JD MD 456 à RB 550 monte botte au champ renaud cuv go 10000 L.
✆ **06 72 81 57 45**

38 - Vds cause retraite tank à lait 2000 l étaupineuse Agam 4m60 ceintures de vêlage Agrimonitor, petits matériels.
✆ **04 74 83 87 27**

38 - Vds salle de traite 2x4 décro + enrouleur Perrot 82/280 + ensileuse JF132 + cultipaker 2m50 + semoir engrais.
✆ **04 74 80 17 54**
ou 06 80 13 35 57

38 - Cherche 1 remorque ancien Fergusson, 1 charrue ancien Ferguson, 1 tract. 201 SFV, 1 charrue nonstop 4 socs, 1 herse rotative Lely 3 m pr pièces, 1 semoir Nodet 3 m à disques pr pièces, 2 pneus 13,6x24, 2 pneus 16,9x28, 2 pneu 186x38, 2 pneus 11,5x15, 16.9/14, 16/70x20, 1 pneu 16x24, 1 roue complète 18,4x26 8 trous, 1 essieu complet 10,50x13.
✆ **04 74 93 39 25**

38 - Vends 1semoir ptes graines Markewitz : 200 euros, 1 masse avant ou ar 1200 kg : 600 euros, 1 épave de charrue Agrolux 5 socs : 100 euros, 4 roues complètes 215x40x17 4 trous, 1 pompe Caprari 60 m3 : 500 euros, 1 bétaillère (camion transformé 6/7 bêtes) : 800 euros, 1 tonne à eau 7000 l (camion) : 700 euros, 1 lot de pneus, occasion à trier de 10 à 100 euros, 1 lot de tuyaux arrosage 3 pouces 40 l : 500 euros, 2 portes de garage en tôle : 100 euros, 7 cuves plastique 1000 l : 200 euros, 2 bacs à eau de prairie : 100 euros, 22 m² de dalles 40x40 : 200 euros, épave de Ferguson TEA20 : 100 euros, Karcher eau chaude HDS 1210 : 500 euros, cuves à mazout 300 l, 1000 l + 500 l 1 fle L, pergolama 3 m dents neuves : 750 euros.
✆ **04 74 93 39 25**

LOCATION ÉPANDEUR
16 m³ avec porte, longueur de caisse 6 m.
ETS BONORON
58 Moulins Engilbert - **03 86 84 20 22**

42 - Vds planteuse salades 4 rangs Regerro R908 TP, an. 03, servie 4 saisons, tbé, prix 6 500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

58 - VENDS épandeur Brocharo 200 S, - faucheuse JD 1340, - andaineur Kuhn 420, - presse Galignani 1200 et 1220, - plateaux 5 m., - lève sac Audureau, - aplatisseur Rexi, - tracteur JD 3040 (réf. 0406)
✆ **06 45 71 94 52**

58 - VENDS aplatisseur à grain Champenois, moteur 4 CV (réf. 0304)
✆ **03 86 76 02 55**

69 - Vds chambre froide 25 m3 caisse camion + faneur Fela 680 H. 2001 inclinaison roues repli idro 6,8 m. de tavail + avoine noir tous conditionnement possibilité livraison.
✆ **06 70 79 45 87**

71 - Vds pel. Poclain 75 cheni. 2 GO, 10.000 euros - trac. Soméca 850, 4 x 4, char. Mailx 7.000 euros - pres. cubi. Case LB 433, 2 essx, 90 x 120, état neuf, garantie, 90.000 euros.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - Vds vêleuse Vink, vêleuse à treuil, glissière autoroute, traverse chemin fer, vibroculteur 3 m, herse plate, semoir à scories 2,50 m, pulvériseur 24 disques, pince bovins.
✆ **03 85 76 51 92**

71 - Vds Arès 826 RZ, 178 CV, 4 rapports/charge pont av. + cab. susp. par finan. 7 camp. taux 2,98 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same Expl. 80, charg. MX 80, an. 98, révisé, garanti, 16.500 E HT par finan. 7 camp. taux 2,98 %.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds TA sans reprise, 1 Renault Cérès 85, 13.800 euros HT - 1 Lambo 950, 95 CV, tripleur 13.980 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., bennes 8T, 10T et 12T, charrues nonstop 2-3-4 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds tracteur Massey 364 an 91, 2000 H, poste révers. AV AR, enjambeur Jacquet voie variable + soufreuse 300 L 3 points, état neuf.
✆ **06 08 55 90 83**

Elevage

26 - Vds machine à traire 14 postes caprins, demontée, pulsation pneumatique 1000 euros
✆ **0475603024 HR**

42 - Cause cessation vds salle de traite chèvres 12 postes, 2 quais Cornadis auto bloq. servi 1 an
✆ **04 77 73 18 09 hr**

55 - Vends SDT Manus 2x8 décro., très belle stalle demi Sinus. Urgent, prix à débattre.
✆ **06 70 76 57 26**

69 - Vds Dal Legrain type ani 2 stations pompes lait et médicament pas servi. Laisser message.
✆ **06 08 41 10 81**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vends Suzuki Jimmy année 1998, 150000 kms, bon état.
✆ **04 74 33 03 94 HR**
ou 06 82 23 73 20

69 - Vds camion Mercédès 508 D benne boite 5 vitesses 4 pneus AR neufs 190000 kms. Bon état.
✆ **06 18 36 47 25**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 300 piquets chataigners L 1,90m prix 1,90 euros
✆ **06 26 95 52 32**
ou 03 85 23 10 70

01 - Vds regain année 2011 AB PN PT 16 tonnes BR 120x120
✆ **04 74 50 14 49**
ou 06 47 16 50 70

21 - VENDS paille, foin, reguin, livraison sur toute la France, prix intéressant. (réf. 040A)
✆ **06 83 45 97 95**

38 - A v. très bon foin de prairie 2011, 40 BR, tank à lait packo 1000 l TBE, mat. + transfert.
✆ **04 76 36 05 16**

42 - Vds foin bottes carrées 120x70
✆ **04 77 66 88 89**

42 - Vends enrubannage, 1re qualité, campagne 2011, très facile pour chargement, région Panissières (42)
✆ **06 75 65 16 84**
ou 04 77 28 66 62

74 - Achète bois sur pieds résineux, chablis, peupliers, fayard, chêne etc.
✆ **06 08 54 23 48**

74 - Vends foin et regain en balles rondes 120 x 120, zone Reblochon AOC, livraison possible (30 km environ).
✆ **06 18 23 13 48**

74 - Vds foin et regain en balle rectangulaire 80x90x240 et enrubannage balle ronde livraison possible à partir de 5 tonnes.
✆ **06 07 32 64 32**

84 - 04-Vends paille très appétante.
✆ **06 62 87 48 93**

Fourrage

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

74 - Vends regain balles rondes
✆ **04 50 69 67 28**
ou 06 20 42 41 93

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme céréalière ou à dominante céréalière, 180 à 250 ha.
✆ **02 48 59 84 42**

Propriété

42 - Group. forestier recherche forêts plus de 4 hect. régions sud est centre
✆ **06 61 76 89 74**

Terrain

38 - Agriculteur cherche pour 2012 pâturage, prairie de fauche, paiement comptant.
✆ **06 83 38 50 63 ap 19 h**

Divers

01 - Je cède DPU sans fonciers pour 2012
✆ **04 74 51 95 21**
ou 06 21 17 07 63

38 - Semoir à engrais Amozone 1500 L 15 à 24 M TBE ttes options 1 800 euros, semoir à blé Sulky 2,30 m, C15 pour pièce, déchaumeuse
✆ **06 60 77 58 11**

38 - Vends piquets châtaigniers 1m80 : 1,10 euros HT.
✆ **06 23 82 99 71**
ou 04 74 59 26 54

42 - Vds mat. porcherie maternité + 2 truies pleines, terme fin 02 + porcelets + porcs
✆ **04 77 20 88 77 hr**

58 - VENDS cuves à fuel 650 et 1 100 litres, 100 euros, - chaudière fuel idéal standard, 150 euros. (réf. 0403)
✆ **03 86 84 24 63**

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 euros TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**



Location

Agricole

21 - Futur retraité CHERCHE repreneur chèvre et pondeuse, local de transformation, bâtiment matériel, maison confort, possibilité association avant retraite, plateau Langres (réf. 0411)
✆ **03 80 81 02 09**

Offre

Emploi

38 - Exploit. avicole rech. salarié pour suivi élevage et livraison 35 h, permis B, déb. accepté.
✆ **06 81 91 95 40**

69 - Service de remplacement des Monts du Lyonnais cherche salarié(e) en CDD 6 mois (possibilité CDI) pour seconder ou remplacer les exploitants (polyculture-élevage). Contacter le Président.
✆ **06 62 32 02 65**

69 - Exp. Arbo Maraich. ouest Lyon, vte détail, ch. H/F motivé, entr. cult. vte, déb. acc., permis B.
✆ **06 62 40 95 19**

71 - Dom. viti. recrute ouvrier viticole/tractoriste confirmé, CDI.
✆ **03 80 21 59 70**
ou 06 30 36 35 81

74 - Exploitation 90 VL Haute Savoie recherche salarié pour suivi troupeaux et travaux divers, logement possible.
✆ **06 86 14 89 23**

74 - Recherche berger alpage 500 génisses 15/05/ au 15/10 pose et dépose clôtures, surveillance et premiers soins animaux.
✆ **06 75 86 74 74**

Concession FENDT (21)
Recherche **MECANICIEN (H/F)**
Envoi lettre motivation + CV à
sarl **VALAGRI**
ZI - 21470 Brazey en Plaine

Service

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure
✆ **09 52 00 73 22**
ou 06 10 34 70 99

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
ou 06 86 01 50 99

Mariage

Rencontre

Technicien Bovins Viande H/F - Mission : assurer les pesées et le pointage des bovins (si agrément pointeur), réaliser les commentaires des résultats bruts suite aux pesées, assurer le conseil technique auprès des adhérents : génétique, alimentation…
Profil : BTS minimum. Bonne connaissance du monde de l'élevage. Idéalement agréé pointeur en race charolaise. Capacité d'écoute, qualité relationnelle, esprit de travail en équipe. Sens du conseil, des performances techniques des animaux. Intérêt pour la sélection. Connaissances des outils informatiques. Rigueur et méthode. Permis B.
Conditions : CDD jusqu'à novembre 2012. Lieu de travail : CHAROLLES. Poste à pourvoir dès que possible.
Envoyer CV et LM manuscrite avant le 15 février 2012 à : BOVINS CROISSANCE 71-Molaise-71120 VENDESSE LES CHAROLLES - Tél : 03.85.24.02.40 bovinscroissance71.siege@laposte.net

74 - Expl. lait 150 VL AOC 74 cherche vacher qualifié.
✆ **06 76 47 51 66**
ou 06 75 41 03 40

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

89 - Agriculteur 58 ans, célibataire, dispo. aider agricultrice B, lait ou autre, situation indifférente (5012)
✆ **03 86 47 12 81**

89 - Homme sérieux, sobre, non fumeur, bon caractère, souhaite compagne même profil, 68 - 78. (réf. 0410)
✆ **06 07 76 35 72**

Animaux

Divers

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
✆ **www veauplaisir com**

73 - Vends 50 chevrettes à 15 jours naissance 02/12 indemnes Caev très bonne génétique excellent état sanitaire.
✆ **04 79 36 02 89**

Bovin

Élevage Dessert (03)
vend gros taureaux charolais issu IA, prêts à la monte
06 88 96 23 63

01 - Cherche pension pour bovin pour prochaine mise à l'herbe dans 01 ou 71
✆ **06 73 12 32 16**

01 - Vds trx Charolais 3 ans 2 ans et 5 de 15 mois bonne origine, sanitaire OK
✆ **06 15 69 02 80**

01 - Cse cess vends génisse Prim'Holstein à terme
✆ **06 14 65 32 48**

01 - Vds taureaux Charolais 3 ans 2 ans et 5 de 15 mois bonne origine, sanitaire OK
✆ **06 15 69 02 80**

01 - Vds cse cess vaches Charolaises suitées + taureaux repro 18 mois au choix issus IA HBC - Pauget Daniel 01 St Trivier de Courtes
✆ **06 28 32 17 48**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois - vaches pleines - génisses de 2 ans, indem. IBR. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Vends taureaux limousins, 13 et 14 mois, issus IA, taureaux à génisses, indem. IBR, FCO.
✆ **02 48 69 91 51**
ou 06 87 20 27 63

18 - Vends reproducteurs, issus d'IA, fils de Sidney, Unibloc, Toulon, VF, IBRA + 4 vaches d'IA, vêlées.
✆ **06 71 01 02 75**

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, - vaches garanties pleines. (réf. 0206)
✆ **03 80 23 68 04**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CHAROLAIS SUD MORVAN

La génétique du Sud Nivernais
L'image et la Fierté d'un Terroir

58 - LUZY

EXPOSITION - VENTE AMIABLE
VENDREDI 3 FÉVRIER 2012 de 9h30 à 16h30
Site communal de Montarmin - Route de Toulon
Taureaux Charolais 2 ans & Veaux reproducteurs
Renseignements: 03 86 30 10 91 ou 06 07 51 04 99

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 030A)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 an, origine IA avec garanties sanitaires (réf. 0308)
✆ **03 80 62 15 52**
ou 06 21 88 22 77

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0413)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

21 - Elevage charolais HBC VEND 1 taureau 6 ans, - 1 de 2 ans et reproducteurs 1 an. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 0412)
✆ **06 73 95 62 82**
ou 03 80 64 25 25

26 - vds genisses Holstein terme avril mai origine Jayz Bogart Colby
✆ **04 75 03 05 02**

38 - Vends taureau Limousin 5 ans cause consanguinité calme.
✆ **06 85 30 49 42**

38 - Recherche 2 génisses de 5 à 6 mois race Montbéliard indemne IBR.
✆ **04 76 05 55 66**

42 - Vds très bons taureaux charol. 14 mois, HBC + laitonnes. Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - El. charolais HBC vd taureaux 12/14 mois, génisses 2 ans. Denis JF (42) Vougy
✆ **06 82 46 99 41**
ou 04 77 65 30 40

58 - Elevage charolais HBC Guenot Nicolais VENDS vaches et génisses gestantes ou vêlées, taureaux et génisses 1 et 2 ans, ind. IBR. Livraison possible, très bonnes origines (réf. 020C)
✆ **06 70 34 71 84**
ou 06 31 23 06 01

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 1 an HBC et 4 jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0209)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS taureau 4 ans HBC, - très bons veaux HBC 15 mois, mères bien indexées, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 0301)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS taureau charolais 3 ans, type viande, cause consanguinité, - veaux reproducteurs HBC IBR A FCO. EARL des Morillats 58360 Préporché (réf. 0208)
✆ **03 86 30 70 36**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs charolais HBC. Elevage Bourry Frères. (réf. 0409)
✆ **03 86 58 66 94**
ou 06 20 78 23 44

69 - Vends taureaux reproducteurs 20 mois Culard et 3 ans élevage laitonnes génisses 18 mois tout charolais Bacot Aigueperse.
✆ **04 74 66 91 10**

70 - Vends Highlands.
✆ **03 84 67 62 04**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 030D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux 2 ans, HBC ou non, IBR A, origine vêlage facile. M. Goireau, Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Vds, cse cess. race charol., 20 géni. 2 ans, 1 tau. 5 ans, 2 tau. 2 ans, 5 géni. 1 an, HBC, gar. sanitaires. Dufraigne Bernard, 71320 Montmort.
✆ **03 85 79 42 58**
ou 06 89 86 42 91

71 - Vends veau reproducteur limousin d'origine inscrit 13 mois, indemne IBR. Gaec Saunier.
✆ **06 11 56 51 42**

71 - Vds 2 tx 21 mois, vx repro. HBC ou non, IBR A. Morin, Oudry.
✆ **03 85 70 25 83**
ou 06 70 41 78 67
ou 06 80 54 90 32

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 18 mois à 2 ans + 2 taureaux 30 mois, 1 lot de génisses 18 mois à 2 ans, le tout excellente origine, TGS. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

74 - Éleveur Aubrac 74, vds 2 taureaux repro 9/10M, TB origines, dociles habitués attache, ttes garanties sanitaires. Poss livraison.
✆ **06 75 50 92 59**

89 - Elevage HBC IBR A VEND taureaux 1 an, - vaches suitées. EARL Pierre Cadoux (réf. 0203)
✆ **03 86 32 54 71**

89 - VENDS vaches laitières 66 en lactation CL UPRA. GAEC Vallet - Jaulges (réf. 0408)
✆ **06 86 33 55 17**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0415)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

Caprin

26 - Vds 9 chevrettes Saanen NB 0112 Machine à traire 900L 8 postes Tank520-320L
✆ **04 75 61 20 00**

26 - vds boucs IA nés début janv. Saanen écornés, + chevrettes ou boucs de 8 jours à retenir élevage CL 1050 kg protocole CAEV niv 2
✆ **04 75 60 30 24 HR**

26 - vends 37 chèvres Saanen mises bas début 03 2012 cause retraite
✆ **06 32 30 67 85**

42 - Vds 60 chèvres alpines chamoisées non écornées, m.bas début février + 2 boucs 2 ans, cse décès
✆ **04 77 64 33 51**

58 - VENDS boucs nés octobre 2011. Elevage CL, 1 040 l. (réf. 040B)
✆ **06 88 22 18 90**

58 - VENDS stérilisateur à colostrum 20 l., jamais servi, 550 euros (réf. 0407)
✆ **03 86 38 19 12**

Ovin

26 - Troupeau Bio vend 13 brebis réformé et 1 bélier typés Mérinos
✆ **06 61 87 46 54**
ou 04 75 28 05 64

26 - Vds 200 brebis préalpes et croisées
✆ **06 15 70 26 41**

42 - Vds bélier charolais 1 an, Savigneux
✆ **04 77 58 66 79 hr**

71 - Vends brebis charollaises, garanties pleines.
✆ **06 75 75 59 80**

Porcin

26 - vds porc plein air pret à tuer ou a finir d'engraisser + porcelets
✆ **06 77 49 74 13**

Chien

18 - Vends 2 griffons bleu et 1 santongeois, cause changement de race.
✆ **06 71 01 02 75**

26 - Vds Chiots Border nés 19/11 mère 2EFT292 Lof brevet travail père Lof finale CPE France
✆ **04 75 21 82 88**

38 - Vds chiots Border Collie, non LOF, sevrés, N° Tat mère : 2GYJ967, 2 M et 1 F.
✆ **04 76 32 31 09**
ou 06 32 47 91 45

38 - Vds 2 chiots Border collie nés le 02/12/11 femelles N° Tatouage 2DGB703, parents excellents sur troupeau.
✆ **06 69 69 32 76**
ou 04 76 95 98 70

42 - Vds chiots border collies tricolores pure race poils longs, oreilles droites, parents LOF + chienne 1 an, dressée 70% n° mère 250269801470810
✆ **06 18 83 42 48 hr**

63 - A réserver 9 chiots type Beauceron NON LOF, nés 29.12.11. N° mère 250 269 800 958 560.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

69 - Vds chiots B Collie L O F vac. tatoués nés 30 nov 2011 : 1 F. 4 M. dép 69. Tatouage mère 2 DJX789
✆ **04 74 26 61 18**
ou 06 79 50 64 29

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM000792 - 45.18.03.58.89.77.91
INGENIEUR D'AFFAIRES BIOGAZ REGION CENTRE H/F
Energies renouvelables. Vous êtes le garant du développement de projets de méthanisation sur votre secteur géographique, dans tout son déroulement, depuis la prospection du projet jusqu'à sa finalisation. Bac +5 (ingénieur, formation technique) idéalement dans le secteur de l'agronomie ou des énergies renouvelables. CDI. Package salaire et prime attractif, voiture société, téléphone, ordinateur.

AM000716 - MOSELLE
RESPONSABLE DE SITE H/F
Coopérative de collecte de lait (40 millions de litres, 16 millions d'euros de Chiffre d'Affaires). Assurer la gestion globale de l'activité de la Coopérative, animer les équipes. BTS Agricole, Production Animale. Au moins 5 ans d'expérience dans le secteur de l'élevage dans une coopérative privée. Allemand courant. CDI.

AM000732 - SAONE ET LOIRE
CHAUFFEUR AGRICOLE SPECIALISE EN MARAICHAGE H/F
Entreprise agricole spécialisée en maraîchage et céréale sur une SAU de 700 ha. Suivi et réalisation des cultures maraîchères de plein champ sous la responsabilité du chef d'exploitation. Formation et expérience souhaitées en maraîchage. CDD 3 mois environ. Possibilité de CDI dans la structure. Salaire à négocier selon profil et expérience.

AM000692 - BAS RHIN
GESTIONNAIRE DOCUMENTATION QUALITE H/F
Spécialiste de conception, fabrication et commercialisation de matériels et services agricoles destinés à l'agriculture mondiale. Rattaché au service projets/qualité, sera chargé de participer à l'évolution et la maintenance de documentation liée à la certification ISO 9001 du groupe. BAC+4/5 en qualité, gestion industrielle. Maîtrise anglais oral/écrit impérative. Entrée urgente. CDD jusqu'à fin 2012 avec poss. CDI ds structure.

AM000694 - VOSGES
AGENT TECHNIQUE AGRICOLE POLYVALENT H/F
Exploitation agricole spécialisée en Polyculture Elevage (vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons). Alimentation et soins aux animaux. Travaux des champs. Conduite de matériels agricoles. Traite occasionnelle. Niveau BPREA, BAC PRO Agricole ou plus. Bonne maîtrise des techniques de l'élevage. Sens du travail d'équipe. Entrée à compter du 1er février 2012. CDI temps plein, avec période d'essai d'un mois. Salaire à définir en fonction de la motivation et des compétences.

AM000633 - ALSACE
RESPONSABLE PORCIN/BOVIN H/F
Centre d'insémination porcin et bovin basé en Alsace. Sous la responsabilité du responsable de production, aura pour missions : soins aux animaux (alimentation - entretien - surveillance) ; Participation aux collectes de semence ; Optimisation de la production. Niveau BAC Pro / BAC+2 (BTS Productions Animales ou ACSE, IUT,...). Débutant accepté. Qualités d'animalier (calme - sens de l'observation). Volontaire. Capacité d'intégration dans une équipe. Permis VL. Poste à pourvoir dès que possible. Formation assurée par la Coopérative.

AM000747 - GRAND EST
CHARGÉ DE MISSIONS H/F
Pour OPA, forte d'un réseau syndical dynamique, agit pour la pérennité et le développement des entreprises du secteur. Acteur national reconnu, elle défend et représente la profession auprès des pouvoirs publics. Véritable acteur pour la filière, vous vous engagez auprès des entreprises, assurez veille et suivi de dossiers nationaux et régionaux sur des thématiques variées, organisez et coordonnez des projets et actions collectives. BTS Horti/Agri avec exp. ou Ing. débutant (Horti, Agri, Agro). Esprit d'analyse et de synthèse, polyvalence, autonomie, réactivité, mobilité. Sens des responsabilités et esprit d'initiative. Qualités d'écoute, goût pour l'animation et le travail en réseau, maîtrise des outils de bureautique. CDI cadre. Entrée dès accord. Poste basé en Alsace après une période à Paris. Déplacements en région, ponctuellement en France.

AM000636 - HAUT RHIN
ENSEIGNANT EN ECONOMIE H/F
Pour centre de formations agricoles. Enseigner l'économie dans les classes de Seconde générale et Technologique, Seconde Professionnelle, Bac Technologique et Bac Professionnel. Licence minimum. Débutant accepté. Poste de Contractuel d'Etat à 100 % à durée déterminée (du 1er mars à fin juin 2012). Rémunération selon grille et diplôme.

AM000563 - JURA
ASSISTANT COMMERCIAL H/F
Notre entreprise, à taille humaine, est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines destinées aux entreprises de travaux agricoles et aux collectivités, où le travail d'équipe, le respect et la reconnaissance constituent de vraies valeurs. Dans le cadre de notre développement, nous recrutons un Assistant Commercial. Après une période de formation aux matériels, services et produits de l'entreprise, votre rôle sera d'accueillir téléphoniquement et physiquement les clients, et de les suivre par téléphone en menant des opérations commerciales. Vous traiterez les commandes de pièces de rechange, et gérerez l'animation du magasin par des opérations ponctuelles (têtes de gondole, réassort...). De formation technico-commerciale, idéalement en Agro-équipement, vous avez un bon esprit d'analyse et de synthèse et faites preuve d'écoute et de curiosité. Une expérience à un poste similaire est appréciée. Poste basé à Perrigny.

AM000631 - LORRAINE
INSEMINATEUR H/F
Coopérative. Au sein d'un groupe, aura pour missions : Insémination ; Suivi de la reproduction ; Conseil en génétique et accouplement. Niveau BTSA (Productions Animales de préférence). Débutant accepté. Intérêt dans le secteur de l'élevage bovin. Volontaire. Grandes qualités pour les contacts humains. Capacité d'intégration dans une équipe. Permis VL. Poste à pourvoir à partir du 1er mars 2012. Formation assurée par la Coopérative.

AM000777 - MOSELLE
CHARGE D'AFFAIRES AEP - ASSAINISSEMENT - MILIEUX AQUATIQUES H/F
Ets Public. Développement de la politique de l'Agence dans les domaines de l'assainissement, de l'alimentation en eau potable, de la protection et de l'aménagement des milieux naturels (cours d'eau et zones humides)... Connais. techniques/réglementaires dans les domaines de l'eau, gestion des milieux et fonctionnement écosystèmes aquatiques. CDD 6 mois (remplacement congés maternité).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois
sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

pour 8,50€ par mois

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur
NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter
NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes
Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB
Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE LA LAUVE À RUFFEY LES BEAUNE

N° d'agrément : 21/73/348
RCS Dijon : 428 651 350

L'assemblée générale extraordinaire de la CUMA de la LAUVE à Ruffey les Beaune a procédé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2011 aux modifications suivantes de ses statuts :
- la mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 mars 2009
- le siège social a été transféré à : 2 route de Challanges, 21200 Combertault
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA.
Louis LHUILLIER

AL21048456

SCP Ludovic GIRAUD - Franck VANCLEEMPUT-Thomas PLOTTIN Véronique SAUQUET - Florent RENESME - Aurélie BOUVIER Notaires Associés 27 Boulevard des Alpes, 38240 Meylan

GVA BYMYCAR CHATILLON

Société par actions Simplifiée
Au capital de 79 995 €uros
Siège social à Châtillon sur Seine(21400)
Zone Industrielle Route de Troyes
327.961.876 RCS Dijon

Décisions de l'associé unique du 14.12.2011: Modification de la dénomination de la société actuellement dénommée «GVA BYMYCAR CHATILLON» pour la dénommer «GVA BYMYCAR CHATILLON SUR SEINE».
Pour avis,
La Présidence.

AL21048479

GEGOUT & Associés Avocats CS 60 160 13 Allée de Longchamp 54602 Villiers-le-Bel Cedex Tél. : 03-83-44-27-27

REKCOTS

S.A.S. au capital de 269 864 €
Route Départementale 115 J
21700 Villers la Faye
403 449 176 R.C.S. Dijon

Les associés ont par décision en date du 09/12/2011 décidé de modifier l'objet social qui sera désormais libellé comme suit :
- La prise de participations minoritaires ou majoritaires, en ce inclus la détention de 100% des titres composant l'intégralité du capital d'une ou plusieurs Sociétés, par tous moyens et en particulier par acquisition de ou souscription à des titres de capital de sociétés existantes ou à constituer par apports en nature et en numéraire, et la gestion de ces participations, notamment par voie d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés ;
- l'octroi de toutes cautions, garanties et plus généralement toutes opérations autorisées aux termes de l'article L. 511-7 3ème du code monétaire et financier ;
- la prestation de services de conseil et d'assistance dans les domaines commerciaux, financiers, comptables, juridiques, fiscaux, techniques, administratifs, informatiques et technologiques, concernant la négociation de tous types de contrats et la réalisation de toutes autres prestations de services au profit des sociétés, entités ou associations ou groupements dont la majorité du capital ou des droits sociaux sont détenus par la Société ;
- la maintenance (entretien et réparation) de matériel de concassage de tous matériaux d'extraction de granulats ; l'intervention sur site ou réparation en atelier de toutes prestations liées à la vulcanisation ; la vente de bandes en caoutchouc et dérivés ; l'étude, la conception, le montage d'installation de concassage ; l'achat et la revente de matériel de concassage ; l'exercice de toutes activités de mécano-soudure ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes participations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.

AL21048482

AVIS DE CONSTITUTION

S.C.P. «Olivier MOINARD» titulaire d'un office notarial à Mâcon, 112 rue Tourneloup, soussigné

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marc Fauda, notaire à Mâcon, le 27 décembre 2011, il a été constitué la Société Civile suivante :
Dénomination : SC FASIGAM
Siège : Dijon (21000), 6 rue Paul Cabet
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : La gestion d'immeubles, de biens fonciers ou de parts sociales de sociétés à vocation immobilière, notamment sis à Paris, en Côte d'Or et en Saône et Loire, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles,
- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société,
- La Gestion de Valeurs mobilières.
Capital social : Cent Cinquante Mille Euros (150.000,00 Eur)
Apports en numéraire : 120.000 € (cent-vingt mille euros)
Apports en nature :
Sur la Commune de Les Maillys (21130)
La nue propriété des parcelles suivantes
Section YA n° 151 Lieudit : Aux Poumerets ; Contenance : 1h 10 ares 40 centiares
Section YA n° 33 Lieudit : Aux Poumerets ; Contenance : 5 ares 20 centiares
La pleine propriété s'élève à Cinquante Mille Euros (50.000,00 €), l'usufruit étant de 40 %, l'apport en nue propriété s'élève donc à Trente Mille Euros(30.000,00 €).
Gérant : Monsieur André Galland demeurant ensemble à Dijon (21000) 6, Rue Paul Cabet.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés, sauf entre associés.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Jean-Marc FAUDA, Notaire

AL21048478

Suivant acte sous seing privé en date du 12 janvier 2012 Il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : COMPLEXE FUNERAIRE DU GRAND DIJON
Siège Social : RD 126 Mirande21000 Dijon
Capital : 5000 Euros divisé en 50 actions de 100 Euros chacune
Durée : 99 années à compter de son inscription au Registre du Commerce et des Sociétés
Objet : la société a pour objet, par contrat de délégation de service public, l'exploitation et la gestion du service public de crémation de l'Agglomération Dijonnaise.
Président : Monsieur Didier Paris demeurant 13 rue du Faubourg Saint-Jacques 21200 Beaune.
Directeur Général : Monsieur Jean-François Cornu demeurant 15 avenue du Général Leclerc 77400 Lagny sur Marne.
Commissaire aux Comptes Titulaire : le cabinet Mazars (784.824.153 RCS Nanterre), 61 rue Henri Regnault, Tour Exaltis 92400 Courbevoie.
Commissaire aux Comptes Suppléant : Monsieur Jacques Kamienny domicilié 61 rue Henri Regnault, Tour Exaltis 92400 Courbevoie.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de : Dijon.
Pour Extrait
Le Président.

AL21048488

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BEAUNE 11 143 :
87 a 50 ca - Champs pimont: CV-44[P1]-44[P2]
Bien occupé - Priorité sera donné au maintien de l'exploitant.
Parcelle plantée en vigne, cépage Pinot Noir, située en aire d'appellation AOC BEAUNE 1er CRU
Cmne de BROCHON:
17 ha 52 a 12 ca - Bergis : AE-41-43 - La Fin de Saule : AE-191 - Les Prés de Fontenay : AE-34 - Viat : AE-58
Terre.
Bien occupé : maintien de l'occupant.
Cmne de FIXIN:
1 ha 39 a 04 ca - Champs Millot : AE-139-142 - Crais des Fournaux : AE-35-47
Terre.
Bien occupé : maintien de l'occupant.
Cmne de NUITS-SAINT-GEORGES :
83 a 62 ca - La Petite Charmotte : AE-36-37-38
Vignes AOC « Nuits-Saint-Georges »
Bien occupé : maintien de l'exploitant.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/02/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21048493

DISSOLUTION LIQUIDATION

ETIM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500 €
Siège social : 14 rue Carnot
21500 Montbard
RCS : Dijon 493 215 396

Par décision du 31 décembre 2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur Monsieur Xavier Brigodiot demeurant 25 rue d'Avau, 21500 Villaines les Prévotes, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis

AL21048475

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL 2J

20 Rue de la Liberté
21000 Dijon

Par assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2011, les associés ont décidé d'augmenter le capital de la société à concurrence d'une somme de 20 000 euros, ledit capital se trouvant ainsi porté à 30 500 euros par la création de 400 parts nouvelles de 50 € nominal chacune, intégralement souscrites et libérées par compensation.
Pour avis
La gérance

AL21048483

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI DU COQ

Société civile immobilière
au capital de 12 750 euros
Siège social : 9-13 rue de l'Horloge
89000 Auxerre
483 691 598 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 9-13 rue de l'Horloge, 89000 Auxerre à Dijon (21000), Parc Valmy, 52 avenue Françoise Giroud, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21048408

SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT INFORMATIQUE APPLIQUÉE AU COMMERCE

Sigle : STIAC
SAS au capital de 37.500 Euros
Siège social : 1-3 allée André Bourland, 21000 Dijon
330 118 647 RCS Dijon

L'AGE du 26 Janvier 2012 a décidé de transférer le siège social au 29 rue Louis de Broglie, 21000 Dijon à compter du 1er février 2012.
Modification au RCS de Dijon.

AL21048440

SCI LARES

au capital de 152.45 inscrite au RCS de Dijon sous le n° 418 036 638
6 rue colson 2100 Dijon

Par assemblée générale en date du 14 janvier 2012, l'assemblée générale a décidé le transfert du siège social à compter du 15 janvier 2012.
Ancienne mention : 6 rue Colson, 21000 Dijon
Nouvelle mention : 5 rue Haute 21440 ST Seine l'abbaye.
Pour avis, le gérant Moreau Philippe.

AL21048477

POLE PUB

SCI au capital de 325000 €
Siège social :52 Avenue de Stalingrad, 21000 Dijon
431496934 RCS Dijon

L'AGE du 16/01/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 386 B Route de Bonnieux, 84360 Lauris, à compter du 01/01/2012. Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Avignon

AL21048487

LBW

SARL au capital de 2.000 Euros
Siège social :
10 rue Charles Cloutier, 21200 Beaune
480 602 317 RCS Dijon

En date du 30 décembre 2011, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter du 1er janvier 2012, au 25 rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles.
La société sera radiée du RCS de Dijon et immatriculée au RCS de Versailles.

AL21048492

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL POILLOT BOYER

Société civile au capital de 300 000 €
21 320 Vandenesse en Auxois
423 994 185 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2011, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Poillot Michel à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2011.
Pour avis, la gérance.

AL21048436

IMMOBILIERE EIFFEL

SARL au capital de 100 000€
26 rue du Faubourg St Nicolas,
21121 Fontaine Les Dijon
RCS Dijon 529 526 535

Suite au décès survenu le 12 mars 2011 de Monsieur André HUBERT, Gérant, les associés n'ont pas pourvu à son remplacement.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21048497

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DE L'ENCLOS

Boulorges
58640 Varennes Vauzelles
Société Civile au Capital de 146.655,95 euros
RCS Nevers 330.487.745

Transformation en EARL
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 30 novembre
2011, ont été prises les résolutions suivantes :
Transformation du GAEC en EARL prenant effet le et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : societe civile a responsabilite limitee
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : earl de l'enclos
Siège social : Boulorges, 58640 varennes vauzelles
Associe gérant : M. Thibault Alexandre, Boulorges, 58640 Varennes Vauzelles
Capital social : 146.655,95 euros divisé en 9620 parts représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : la société fera l'objet d'une modification au greffe du tribunal de commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58048698

Notaires

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY» Notaires associés 14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 14 janvier 2012, contenant dépôt de PV d'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 1er juin 2007, des actionnaires de la société dénommée GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE DE FAVRAY, ayant son siège Ferme de Favray, 58150, St Martin sur Nohain, au capital de 5.945,51 euros, immatriculée au RCS de Nevers n°424517407 :
La durée de cette société qui expire le 17 juillet 2007 est prorogée de 49 années pour se terminer le 17 juillet 2056.
L'article 5 « Durée » des statuts a été modifié en conséquence.
Cet article était ainsi rédigé :
La durée du groupement est fixée à 50 années et viendra à expiration le 17 juillet 2007.
Il sera désormais rédigé de la manière suivante :
La durée du groupement est fixée à 99 années et viendra à expiration le 17 juillet 2056.
Pour avis
Me JACOB

AL58048700

GAEC DE SAINT PÈRE

2 place de l'Eglise, 58200 Saint Père
au capital de 15 976,66 euros
RCS Nevers 778 446 831

Transformation en EARL
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 20 décembre 2011, ont été prises les résolutions suivantes : retrait de la gérance de Mme Veneau Marie-José au 31 décembre 2011 et
transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL VENEAU
Siège social : 2 place de l'Eglise 58200 Saint Père
Associée exploitante et gérante : Melle Veneau Marie-Christine, demeurant 7 rue dela Mairie, 58200 Saint Père.
Associée non exploitante : Mme Marie José Veneau, née Godon
le 14 février 1951 à Cosne
Capital social : 15976,66 euros divisé en 1.048 parts
représentatives de biens mobiliers
Durée : 50 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification
au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58048703

FIDAL - Société d'Avocats Rond Point Foch 1 avenue de Saint Georges 89000 Auxerre

LORMES IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social transféré
à Clamecy (58500)
6 rue Jules Renard
480.277.185 RCS Nevers

Le 22 décembre 2011, la collectivité des associés a décidé :
- d'adjoindre à la dénomination commerciale, à compter du 1er janvier 2012, un nom commercial et une enseigne commerciale qui sont : «F.G.I.»,
- de modifier l'article 3 des statuts,
- de transférer, à compter du 1er janvier 2012, le siège social de la société de Lormes (58140) 3 route de Narveau à Clamecy (58500) 6 rue Jules Renard,
- de modifier l'article 4 des statuts,
- de refondre en totalité le pacte social.
Pour insertion

AL58048708

FIDAL - Société d'Avocats Rond Point Foch 1 avenue de Saint Georges 89000 Auxerre

«AGENCE F.G.I.»
nouvellement dénommée
«SAS IMMO V.I.P.»
Société par actions simplifiée
au capital de 152 450 euros
Siège social transféré
25 route d'Auxerre
58500 Clamecy
332 163 005 RCS Nevers

Suivant décisions de l'associé unique en date du 29 décembre 2011, il a été décidé :
- de modifier, à compter du 1er janvier 2012, la dénomination sociale qui sera désormais : «SAS IMMO V.I.P.»,
- de modifier l'article 2 des statuts,
- de transférer, à compter du 1er janvier 2012, son siège social qui était fixé à Clamecy (58500) 6 rue Jules Renard, à Clamecy (58500) 25 route d'Auxerre,
- de modifier l'article 4 des statuts,
- de refondre en totalité le pacte social.
Pour insertion

AL58048709

GAEC COTTIN

Les Forges - 58360 Sémelay
Au capital de 218 100 euros
RCS Nevers 338 256 399

Transformation en EARL
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 8 décembre 2011, a été prise la résolution

suivante : transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée.
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination social: EARL COTTIN
Siège social : Les Forges, 58360 Sémelay
Associé, gérant : M. Cottin Sébastien, demeurant «Les Forges», 58360 Sémelay
Capital social : 218 100 euros divisé en 14.540 parts de 15 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58048713

GAEC DE ROSANGE

Société Civile au Capital
de 195.775,03 euros
Rosange, 58270 St Benin d'Azy
RCS Nevers 378.109.516

Transformation en EARL
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2011, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Ssociété civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL de ROSANGE
Siège social : Rosange, 58270 St Benin d'Azy
Associé gérant : M. Dewaele Jérôme Rosange, 58270 StBenin d'Azy
Capital social : 195.775,03 euros divisé en 12.842 parts
représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58048715

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SOCIETÉ D'EXPLOITATION DU GARAGE DUCREUX

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 24, rue de Bourgogne
58000 St Eloi
RCS Nevers 382 697 936

Par assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 2012,
les associés ont décidé :
-de modifier la dénomination sociale de «SOCIETE D'EXPLOITATION DU GARAGE DUCREUX» en «GARAGE DUCREUX»
-d'étendre l'objet social aux activités de carrosserie et
toutes opérations sur pare-brise et climatisation ainsi qu'à
l'activité de remorquage-dépannage. Le reste sans
changement.
Pour avis.

AL58048718

SCP GUENOT, SENLY, Avocats
2 Place de l'Hôtel de Ville,
58000 Nevers
Tél. : 03 86 71 62 50

SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DOMAINE DE LA CROIX

SCEA au capital de 750 000 €
siège social 58110 Bazolle
RCS Nevers n°481 730 257

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 Décembre 2011, les résolutions suivantes ont été approuvées :
- cession de parts intervenue entre Madame Micheline Courtoux, d'une part et Madame Françoise Laboureau, Messieurs Raoul et Noel Laboureau,
- agrément de Madame Françoise Laboureau, Messieurs Raoul et Noel Laboureau en qualité de nouveaux associés,
- nouvelle répartition du capital social divisé en 750 parts sociales de 1 000 € chacune, répartie entre les 5 associés.
- modification subséquente des statuts.
Pour avis.
La Gérance.

AL58048739

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Étude de Maître Anne Juillet
Notaire à Pouilly sur Loire
(Nièvre)

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Jean-Pierre, Marcel Sirot, retraité, demeurant à Pouilly sur Loire (58150), 55 avenue de la Tuilerie, et Madame Michèle Guedon.
Initialement mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Raymond Gauthier notaire associé à la Charité sur Loire, le 15 février 1969, préalable à leur union célébrée à la mairie de La Charité sur Loire (58400), le 18 février 1969. De nationalité française.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Anne Juillet
Date de l'acte : 5 janvier 2012
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d' avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention,
Le notaire

AL58048699

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Il est ici donné avis de la constitution, pour 99 ans, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée SARL SAINT ELOI , au capital de 1.200 Euros, dont le siège est La Guédine , 25 rue des Ecoles - 58300 St Léger des Vignes, ayant pour principale activité l'acquisition de biens mobiliers ou immobiliers, la vente desdits biens, et la location. Le gérant est M. Jean François Marcion, dt La Guédine , 25 rue des Ecoles, 58300 St Léger des Vignes.Les parts sont librement cessibles entre associés.
Pour avis,
Le gérant.

AL58048704

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL LOU'ANN au capital de 8 000 euros dt le siège social est à Nevers (58000), 11 Place Guy Coquille, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet le commerce de détail d'habillement, de prêt-à-porter hommes, femmes et enfants ; le commerce de détail d'articles de sport et de loisir ; et le commerce de détail d'accessoires et d'articles de mode ; dt le gérant est Pascal Kuhar dmt à Saint Eloi (58000), Résidence les Fougères, 7 Rue des Acacias.
Pour insertion : le gérant

AL58048706

Sofiral
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à la Charité sur Loire du 29/12/2011, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES FETARDS
Siège social :route de la marche, 58400 La Charité sur Loire
Objet social:commerce de détail sédentaire et ambulant : de tous articles et accessoires festifs (déguisements, cotillons, décorations salles...), farces et attrapes et cadeaux humoristiques; vêtements, chaussures, maroquinerie, bijoux fantaisie, cosmétiques, accessoires cheveux....Cadeaux, jouets, vaisselle, gadgets, cartes humoristiques, bonbons...Licences marques.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social : 3 000 €
Gérance :M. Pierre Bourny, dt 54 rue André Audinet 58220 Donzy et M. Jean- Claude Maneru, dt 4 chemin Bailly 58220 Donzy
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
Pour avis
La gérance

AL58048710

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

AMAUCORE

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social Lieudit «Le Terreau»,
58110 Biches

Par acte SSP en date du 17 janvier 2012, il a été constitué une Société Civile dénommée : AMAUCORE
Objet social : la propriété et la gestion de tous biens immobiliers et droits immobiliers
Siège social : Biches (Nièvre) Le Terreau
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Philippe Panier demeurant à Biches(Nièvre) Le Terreau
Durée : 99 ans
Cession de parts sociales : toutes cessions doit être agrées à la majorité des trois quarts des parts sociales composant le capital social.
Immatriculation RCS de Nevers.
Pour Avis

AL58048712

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FRANCE ACACIA
Siège social : 26 Faubourg de Crux La Ville 58330 Saint Saulge
Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement : Le négoce, la transformation et la distribution de bois sous toutes ses formes et essences. Le négoce d'outils et d'installations industriels.
Durée : 99 années
Capital social : 20 000 euros
Gérance : Monsieur Guillaume Fabry, demeurant 26 Faubourg de Crux La Ville 58330 Saint Saulge
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58048717

Par acte ssp du 02 janvier 2012, il aété constitué la SARL suivante
Dénomination : CHI
Capital:8 000 euros
Siège social : 7 rue de la Passière, 58000 Nevers
Objet :restauration, plats à emporter, livraison à domicile, salon de thé
Durée:99 ans
Gérance:Mlle Liu Mali, chez M. Chanvelay Chi Nda, 12 rue des Marnons, 77700 Bailly Romainvilliers.
Immatriculation au RCS de Nevers.

AL58048720

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ANNAY (AA 11/110)
Avec bâtiments exploitation
Biens loués sur partie:
101 ha 08 a 83 ca
- Bois de la cour a calmin: B-392 - Bois de vernoy: ZD-1 - Champ moriau: ZL-6 - Champs des cormiers: B-591(J)-591(K)-592(J)-592(K) ZM-18(J)-18(K) - Gatines de la pierre aigue: ZN-11(J)-11(K) - Gatines des fosses moreau: ZN-2 - Grandes tailles: ZC-14 - L orient: B-379(A)-379(Z)-380-381-382(Z)-382(AJ)-382(AK)-383-384 - La pierre aigue: ZN-13 - La ranchere: ZL-1 - Le taillis: ZL-23-24-25-26-27 - Les chailloux: ZH-3 - Les fortunes: ZK-87-88 - Les genets: ZD-15 - Les grands buissons: ZK-44-45 - Les nissons: ZD-13 - Les pautriers: ZH-134 - Les petits champs: ZC-26(J)-26(K) - Tailles du crot: ZK-54-61 - Taillis des vallots: ZK-20
Et, par extension,
Cmne de ARQUIAN:
5 ha 14 a 40 ca
- Les maisons neuves: ZV-26-27-28
Commune de FAVERELLES (45) :
5 ha 06 a 70 ca
- 'Bois des beurthes': B- 185- 186- 188-189- 190
Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 10 077 02):
2 ha 31 a 70 ca
- Le crot berger: E-328-339
Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 11 029 01):
5 ha 76 a 42 ca
- Champlevois: F-237-290[238] H-523[158] - Le crot berger: E-326-327(*)-329 - Les brules: E-85
Cmne de MONTSAUCHE-LES-SETTONS (AA 12/002):
6 ha 01 a 01 ca
- Le bois de roche: AX-180 - Les cotes: AX-184-213[195]-216[183]-219[181]-230[194]
Cmne de SAINT-MARTIN-DU-PUY (AA 11 /101):
3 ha 88 a 86 ca
- Champ penot: D-897 - Gens gain: D-559 - Grandes echeintres: D-345 - L huis rabeux: AI-153 - La bourbee: D-629-632 - La comme maubert: D-370-371 - Le plateau des echeintres: D-734 - Les commes: D-234 - Les esseux: D-467 - Les meulotes: D-377 - Petite bruyere: D-527-529
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/02/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58048740

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARA FRANCK DESTOCKAGE (SARLU)
44 Avenue du 85 ème de ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 518 701 248
Le Greffier

AL58048722

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AGIR JUSTICIA RECOUVREMENT (SARL)
15, rue Jules Hochet, ,
58600 Foruchambault
RCS : 430 470 856
Le Greffier

AL58048723

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LABEL SYSTEMS (SARL)
Zi de Nevers St Eloi
Chaluzy
58000 St Eloi
RCS : 502 065 329
Le Greffier

AL58048724

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BERLET Jean Philippe
4, rue des Maîtres Verriers
58250 Fours
RCS : 511 221 723
Le Greffier

AL58048725

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARANTONI (SARLU)
26, rue de la Croix Saint Etienne
58180 Marzy
RCS : 479 339 798
Le Greffier

AL58048726

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BARIS Inan
1, rue de la Chaume des Drus
58180 Marzy
RM 58 : 509 968 376
Le Greffier

AL58048727

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
JAMET Laurent Serge
10 , rue Saint Louis
58600 Fourchambault
RCS : 494 626 609
Le Greffier

AL58048728

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MASDIER LYDIA
26, route de Lyon,
58000 Sermoise sur Loire
RCS : 504 124 363
Le Greffier

AL58048729

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
STE LEMOINE ET FILS
Impasse du Tacot
58000 Nevers
RCS : 309 950 558
Le Greffier

AL58048730

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE CLAIR DE LUNE
9, rue des Sources
Coulanges les Nevers 58640 Varennes Vauzelles
RCS 389 149 105
Le Greffier

AL58048731

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CONSEIL DIAGNOSTIC ECONOMIE HABITAT (SARLU)
47 bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
RCS : 512 952 383
Le Greffier

AL58048732

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VVS 58 (SARLU)
7, boulevard du Maréchal Juin
58000 Nevers
RCS : 508 553 534
Le Greffier

AL58048733

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CATHERIN Mario
25, avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux
RCS : 509 211 603
Le Greffier

AL58048734

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
HOME DECO (SARLU)
Ld le Courbelon
58240 Chantenay St Imbert
RCS : 491 715 363
Le Greffier

AL58048735

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
FERRARIO Jean Claude Daniel
Village de Villaine
58800 Germenay
RCS : 442 883 179
Le Greffier

AL58048736

Par jugement en date du 18/01/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CHADLI El Mustafa
16, rue des Tailles
58000 Nevers
RM 58 :429 600 786
Le greffier

AL58048737

EARL DU CHATEAU

Au capital de 7.500 euros
Pain, 58110 Achun

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL du CHATEAU prenant effet au 1er janvier 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL du CHATEAU
Siège Social : Pain, 58110 Achun
Associé Gérant : M. Larue Denis, demeurant à Pain, 58110 Achun
Capital Social : 7.500 euros divisé en 750 parts de 10 euros représentant du numéraire
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL58048738

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

IDEAL BAT

SARL au capital de 500 Euros
Siège social:
9 Rue Gustave Flaubert, 58000 Nevers
RCS Nevers 531 324 150

L'AGE du 03/01/2012 a décider de transférer le siège social au 40 Route de Ferrière, 03300 Cusset.
Radiation du RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Cusset

AL58048701

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

JARSY

Société par actions simplifiée au capital de 45.000 euros
Siège social : 10 avenue du Général de Gaulle 58640 La Varennes Vauzelles
RCS Nevers 485 246 201

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er janvier 2012, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société, et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts, à compter de ce même jour.
Ainsi, le siège social :
- qui était : 10 avenue du Général de Gaulle, 58640 La Varennes Vauzelles
- est désormais : 245 rue des Ouches, 58130 Urzy
Pour avis

AL58048742

NOMINATION

SODITAN

SAS au capital social de 50.000 Eur
Siège social : Avenue de la Fringale à Tannay (58190)
RCS Nevers 885 820 217

Aux termes d'une délibération en date du 2 décembre 2011, l'assemblée générale a nommé Monsieur Jean-Paul Gless, demeurant à 3, Chemin des Méplan 21150 Alise Ste Reine, Président de la Société pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur DROGUET Bruno, Président démissionnaire.
Le Président

AL58048248

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL «J. & C. MOREUX»

Au capital de 628.000 euros
8 Rue du Parc - 58530 Brèves
RCS Nevers - 531 526 457

Entrée d'associé
Par acte sous seing privé en date du 29 novembre 2011, il a été procédé à l'entrée d'un nouvel associé cogérant, M. Moreux Jérôme, demeurant 8 rue du Parc, 58530 Brèves et à une nouvelle répartition du capital social définie ci-après : M. Moreux Claude : 328 parts et M. Moreux Jérôme : 300 parts.
Pour avis, la gérance

AL58048702

OKHEANOS LOISIRS

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Bornoux 58230 Dun les Places
RCS Nevers 407 649 045

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Philippe Brochet et a nommé en qualité de nouveaux gérants statutaires pour une durée illimitée :
Madame Eva Rossi demeurant 7 E rue Saint Denis 77410 Gressy et Monsieur Renaud Niveau demeurant à Bornoux 58230 Dun les Places. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Les noms de Eva Rossi et de Renaud Niveau ont été substitués à celui de Philippe Brochet.
Pour avis,
La gérance. AL58048705

Suivant acte SSP du 20/12/2011, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 623 728 035 €, dont le siège social est 92800 PUTEAUX TOUR TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 59 mois et 21 jours à compter du 11 janvier 2012 à la SARL ARGEDIS au capital de 160 000 € dont le siège social est à 78232 Le Pecq Cedex 66, Route de Sartrouville, Le Parc des Erables immatriculée au RCS de Versailles sous le n° 306 916 099 un fonds de commerce de station-service et activités annexes y compris restauration rapide sis à RN 7 58240 Chantenay St Imbert dénommé Relais Saint Imbert
Conformément à l'article 8 des conditions particulières filiales du contrat de location-gérance d'une station-service, ledit contrat annule et remplace tout autre contrat signé précédemment entre les parties.
Cette location-gérance a été faite aux conditions ordinaires à la SARL ARGEDIS, seule responsable à l'exclusion de la société bailleresse, de tous engagements quelconques qu'elle pourrait prendre à l'égard des tiers.
Pour unique insertion.

AL58048714

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

CESSION

FIDAL
1 avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

Suivant acte sous seing privé en date des 22 et 26 décembre 2011, enregistré au SIE de Nevers le 13 janvier 2012 bordereau 2012/60 Case 3 Extrait 174
La Société «Agence F.G.I.», Société par Actions Simplifiée au capital de 152 450 euros dont le siège social est à Clamecy (58500) 6 rue Jules Renard, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 332.163.005, représentée par Madame Françoise Troha, sa présidente.
A CEDE :
A la société «Lormes Immobilier», société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros dont le siège social est à Lormes (58140) 3 route de Narveau, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 480 277 185, représentée par Monsieur Laurent Kriegel,
- le fonds de commerce d'agence immobilière, marchand de biens exploité sur le département de la Nièvre et les départements limitrophes à savoir : l'Yonne, la Côte d'Or, la Saône et Loire, l'Allier, le Cher et le Loiret,
moyennant le prix de cinquante cinq mille euros (55 000 €) s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 35 000,00 €
- aux éléments corporels pour 20 000,00 €
L'entrée en jouissance a été fixé au 1er janvier 2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au Cabinet «FIDAL» sis à Nevers (58) 72 rue de Marzy.
Pour insertion

AL58048707

Par acte SSP à Paris du 11/01/2012 enregistré le 17/01/2012 à la recette des impôts de Nevers, bordereau n° 2012/77 case n° 4, M.Li Shun Yuk Chez M. Chanvelay Chi Nda, 12 rue des Marnons 77700 Bailly Romainvilliers. Immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 343 394 730, a vendu le fonds de commerce de commerce d'alimentation générale, restauration rapide et consommer sur place, plats à emporter, sis et exploité au 7 rue de la passière 58000 Nevers à la SARL CHI, au capital social de 8.000 euros, en cours d'immatriculation, dont le siège social est situé 7 rue de la Passière 58000 Nevers, représentée par sa gérante Melle Mali Liu.
Prix : 20.000 euros
Entrée en jouissance : 01/02/2012
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours ,suivant la dernière en date des publications légales pour la validité à l'adresse du fonds cédé, et pour la correspondance et le renvoi des pièces, chez Maître Elodie Azoulay Cadoch, domicilié 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 paris

AL58048721

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

VIGICONCEPT

SARL au capital de 3 000 euros
Siège : 51 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre
500 465 620 RCS Auxerre

Suivant décision du 20 Octobre 2011, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à l'installation de distributeurs automatiques et à la vente de produits pour distributeurs automatiques dont alimentaires et autres produits et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL89048697

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Étude de Me Dany FRANCOIS
Notaire à Pourrain

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
M. Gilbert Emile Marquis et Mme Michèle Angèle louise Germain son épouse, demeurant à Vallan (yonne) 17 lieu-dit Les Brivaux, ont procédé à un changement de régime matrimonial.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dany François, notaire à Pourrain (89240), 7 rue du 24 août 1944.
Date de l'acte :12 janvier 2012.
les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis, Maître Dany FRANCOIS.

AL89048692

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/01/2012, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SCI La Castine
Objet social : Gestion de biens immobiliers
Siège social : 3 impasse du Puits, 89410 Cézy
Capital minimum : 250 €
Durée : 50 ans
Gérance : Mme Anne Durand, demeurant 79 rue Marcadet, 75018 Paris
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ascendants, descendants et collatéraux. Soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89048679

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 17 janvier 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : PHARMACIE DE L'ARQUEBUSE
Siège social : 17, rue du 24 août 89000 Auxerre
Objet social : Officine de pharmacie
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 240 000 euros
Gérance : Monsieur Alexandre Philippot demeurant 17, rue du 24 Août 89000 Auxerre
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL89048680

Étude de Maître Patrick LENDAIS et Romain LENDAIS, Notaires à Villeneuve sur Yonne (yonne), 8 quai du Commerce.

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, notaire de la Société Civile Professionnelle «Lendais & Associés», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (yonne) ayant son siège social audit lieu 8 quai du Commerce, le 13 janvier 2012, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI FOUCHY
Le siège social est fixé à : Egriselles le Bocage (89500), 27 rue des Mésanges.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : cinquante mille euros(50.000 eur)
Les apports sont en nature.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Mickaël Fouchy, demeurant à Egriselles le Bocage (89500), 27 rue des Mésanges. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le notaire

AL89048689

Suivant acte sous SSP en date du 18 janvier 2012, il a été constitué sous la dénomination SCB une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : ZI des Sablons 19 Boulevard du pont Neuf 89100 Sens
Forme : SASU
Objet social : travaux de couverture étanchéité et bardage
Capital social : 10000€.
Président de la société :a été nommé président M Ferhat Akyildiz, demeurant au 3 rue Edmond Michelet 89100 Sens élu pour une durée Indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Pour avis et mention

AL89048700

Suivant acte sous SSP en date du 11 janvier 2012, il a été constitué sous la dénomination BIC une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : Centre d'affaires Vauban, 30 avenue Vauban 89100 Sens
Objet social : travaux de couverture étanchéité et bardage
Forme : SASU
Capital social : 4000€.
Président de la société :a été nommé président M. Ilhan Aslan, 2 rue Bourienne 89100 Sens pour une durée Indéterminée.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Pour avis et mention

AL89048701

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 janvier 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :VILLEGIALUX
Siège social : La maison rouge, 89520 Treigny
Forme : SAS
Capital : 5000 Euros
Objet social : Locations et Prestations touristiques
Président : Madame Caroline LE ROUX demeurant :La maison rouge, 89520 Treigny
élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89048703

Suivant acte sous seing privé en date à St Martin du Tertre du 12 Janvier 2012, il a été constitué la société suivante :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : OGENE
Siège social : 21 Rue Albert Camus, le val du glacier lot 14, 89100 St Martin du Tertre
Objet : Acquisition, administration et exploitation par bail location ou autrement de tous immeubles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Fatma Dursun née Yavan demeurant 21 Rue Albert Camus - le val du glacier lot 14, 89100 St Martin du Tertre
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts, requis dans tous les cas.

AL89048705

DISSOLUTION LIQUIDATION

MURANO HOLDING

SARL au capital de 10 000 Euros
9, route d'auxerre, 89290 Venoy
449296441 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une AGE en date du 30 décembre 2011 les Associés ont décidé la dissolu-



tion anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 décembre 2011, nommé en qualité de liquidateur madame Annick Naud, 2, rue du champ de l'alouette, 94490 Ormesson sur Marne et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL89048691

SCI Du BOIS NETO en liquidation au capital de 1000 euros. Siège : 28 Rte de St Florentin, 89320 Arces. RCS Sens 488402884. Suite A.G.E du 12-01-2012 et à compter du 30-10-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Sens.

AL89048695

MODIFICATION DE CAPITAL

LA GLAUYE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 19, rue des Fosses
89460 Cravant
538 150 061 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision de l'associé unique en du 31.12.2011, il résulte que le capital social a été augmenté de 896 280 € pour être porté à 897 280 €, par voie d'apport en nature. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital est fixé à 1 000 €
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 897 280 €.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL89048384

GAEC DE CHICHERY

Groupement agricole d'exploitation en commun reconnu par le comité départemental d'agrément de l'Yonne le 22 septembre 1965
Société civile au capital de 432 000 euros
Siège social : 15 route de Branches,
89400 Chichery
778 659 854 RCS Sens

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social de 54 855 euros, ce qui a pour effet de ramener celui-ci à la somme de 377 145 euros à compter du 31 décembre 2011.
Pour avis, la gérance.

AL89048677

GROUPEMENT FORESTIER DU FORT

Groupement forestier
au capital de 247 806 Euros
Siège social : 89130 Mézilles
Château du Fort
326 865 409 RCS Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/11/2010, il a été décidé de réduire le capital social pour le ramener de 247 806 Euros à 156 048 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Auxerre.

AL89048681

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI CRISY

Société civile
Au capital de 12.000,00 Euros
Siège social : 29 rue de l'Epée
89100 Sens
424.552.958 RCS Sens

Par décision prise en assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2011, les associés ont décidé de transférer le siège de la société sis à Sens (89100), 29 rue de l'Epée, à Sens (89100), 19 Quai des Sablons, et ce à compter du 4 octobre 2011.
Et décidé en conséquence la modification de l'article 4 des statuts.
Mention sera portée au RCS de Sens.
Pour avis et mention.
Me Lendais

AL89048684

CAMBIUM

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 27, rue du Marais
89240 Lindry
512 990 896 RCS Auxerre

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2011, il résulte qu'à compter de cette même date, le siège social est transféré de Lindry (89240), 27, rue du Marais, à Couterne (61410), Lieu-dit « L'Herbage ».
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis,

AL89048698

NOMINATION

UCACIG

Union de coopératives agricoles du centre pour l'informatique et la gestion
3 rue Jules Rimet, 89400 Migennes
Agrément N 1938, RCS Sens 314 175 613

Nomination des Commissaires aux comptes
Les associés coopérateurs réunis en Assemblée Générale Ordinaire du lundi 24 janvier 2011 à 10 heures, à la salle de réunion de la UCACIG (3, rue Jules Rimet 89400 Migennes), ont nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SARL AUDITRA domiciliée au 68, mail des charmilles BP 60, 10000 Troyes (N° immatriculation 478014046 à Troyes) en remplacement de Monsieur Joël Blaise démissionnaire. Et comme commissaire aux comptes suppléant, le cabinet AUDIT PARTENAIRE CONSEIL domicilié 13 rue Théodore de Bèze 89000 Auxerre (N° immatriculation 414880211 à Auxerre). Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.
Ces mentions en seront faites au registre du commerce de Sens.
Le Président de l' UCACIG
Yves PINET DES ECOTS

AL89048690

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale, France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, curateur des successions de :
. M. Albert Ernest Boiteux célibataire, décédé le 07/08/2009 à Thizy, référence 10-3437
. M. Patrick Padovan divorcé, décédé le 07/07/2010 à Tonnerre, référence 11-3898,
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL89048699

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Me Jacky Bannwarth
notaire à Maligny (89800)

GAEC BEAU

Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 64 500 €
Siège : 13 petite rue 89144 Ligny le Châtel
RCS Auxerre n° 410 181 739

Aux termes d'une assemblée générale en date du 17 décembre 2011, les associés ont accepté la démission de Mr Patrick Beau de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2011, lui ont donné quittance de sa gestion, et ont décidé à l'unanimité de nommer à compter du 31 décembre 2011 Mr Vincent Beau demeurant à Ligny le Châtel, 13 petite rue et Mr Adrien Beau, demeurant à Ligny le Châtel, 8 avenue de la Noue Marrou, en qualité de co-gérants.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.
Pour avis et mention
Me BANNWARTH, notaire

AL89048683

L'AUBERGE DE LA VANNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 176 Avenue de Sénigallia
89100 Sens
498 834 175 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 12 Janvier 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Sophie Klein et a nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 1er Janvier 2012, Monsieur Olivier Klein, demeurant 28 Chemin entre Deux Vannes, 89100 Sens, pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance

AL89048696

Location-Gérance de fonds de commerce
Suivant acte sous seing privé en date à Orléans du 16 janvier 2012, la Société ETS GAUTHEROT ET CIE, société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, dont le siège social est à Avallon (89200) Zone Industrielle, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 311 329 452, a donné en location-gérance à la Société BMCE, société anonyme au capital de 11 766 800 €, dont le siège social est à Orléans (45000) 41 Quai du Roi, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le numéro 390 398 055, son fonds de commerce de négoce de menuiseries industrielles exploité à Avallon (89200) Zone industrielle, dont elle est propriétaire, pour une durée d'un an, renouvelable annuellement par tacite reconduction, à compter du 3 janvier 2012.
Pour insertion.

AL89048682

SCEV DOMAINE JEAN CLAUDE MARTIN ET FILS

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 200 000 euros
Siège social : 5 Rue de Chante Merle
89800 Courgis
449 836 147 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2011, les Associés ont pris acte de la démission de Madame Jacqueline Martin de ses fonctions de co-gérante à compter du 31 décembre 2011. Monsieur Jean-Claude Martin demeure seul Gérant.
Pour avis
La Gérance

AL89048702

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément
Renseignez-vous au 03 80 78 90 42

Vie quotidienne

coin cuisine

Huîtres en habit vert au Muscadet (4 personnes)

Ingrédients
- 24 huîtres creuses n° 3,
- 24 belles feuilles d'épinard,
- 250 grammes de beurre doux,
- 5 jaunes d'œufs,
- 10 centilitres de Muscadet,
- 1 poireau,
- Sel de Guérande.

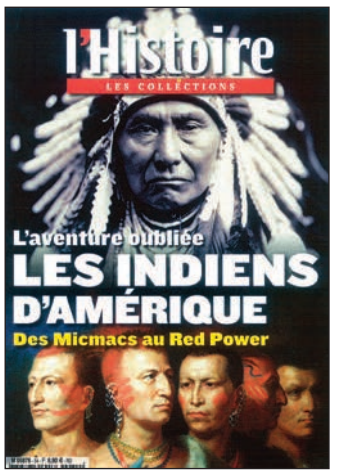

DR

Préparation
Pocher les huîtres pendant deux minutes avec un peu de Muscadet puis les égoutter.
Les réserver tout en gardant le bouillon.
Plonger les feuilles d'épinard un instant dans l'eau bouillante et aussitôt les mettre dans l'eau glacée.
Les éponger.
Envelopper les huîtres dans les feuilles d'épinard, les disposer sur un plat beurré allant au four.
Émincer le poireau, puis le faire revenir doucement au beurre.
Dans une casserole, mettre les jaunes, le beurre coupé en dés, un peu de jus d'huître que l'on aura filtré auparavant et le Muscadet.
Monter au fouet sur un feu très doux, jusqu'à ce que la sauce nappe le dos d'une cuillère. Vérifier l'assaisonnement.
Réchauffer les huîtres au four à 150 °. Disposer la fondue de poireau sur les assiettes et napper avec la sauce. Puis disposer les huîtres avant de passer les assiettes au four (position gril). Servir aussitôt.

vient de paraître

Les Indiens d'Amérique

« L'aventure oubliée. Les Indiens d'Amérique. Des micmacs au Red Power » est un cahier spécial du magazine « L'Histoire Les Collections ».



6,90 euros

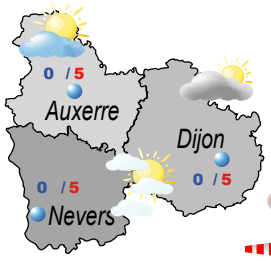
Ils ont toujours fait rêver, petits et grands, d'une manière ou d'une autre : les Indiens d'Amérique. Mais on a beaucoup dit et raconté de bêtises sur leur compte. Surtout, à part quelques épopées et quelques noms célèbres, on ne sait pas grand chose sur leurs habitudes de vie. Ils ont été jusqu'à 10 millions d'individus représentés par des centaines de peuples et des dizaines de langues. Certains étaient agriculteurs. Mais après le déclin, il apparaît aujourd'hui un certain renouveau démographique et culturel avec des revendications tranchées par les jeunes générations. C'est cette nouvelle histoire d'Indiens qu'a entrepris de dévoiler ce numéro spécial trimestriel de L'Histoire.

THIERRY MICHEL

Disponible en librairie, point de vente des gares, kiosques, maison de la presse…

▶Prévisions **météo** du 27 janvier au 5 février

Vendredi 27 Janvier



Nuageux
Le ciel sera bien nuageux mais le soleil fera tout de même quelques belles apparitions par endroits.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Ouest 20 km/h

Ste Angèle
Soleil : 08:29 - 18:05
Lune : 10:05 - 22:58

Samedi 28 Janvier



Mitigé
Le soleil restera présent mais quelques précipitations de pluie et de neige mêlées sont attendues localement.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 3 à 5 °C

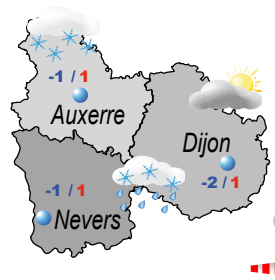
Vents : Nord 20 km/h

St Th. d'Aquin
Soleil : 08:28 - 18:06
Lune : 10:28 - 23:59

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 29 Janvier



Mitigé
Des chutes de neige sont attendues et seront localement mêlées à des précipitations. Le soleil ne fera que quelques timides apparitions sur la région.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Gildas
Soleil : 08:27 - 18:08
Lune : 10:53 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Janvier au Mercredi 1er Février :
Pluie et neige mêlées pour ce lundi. De belles éclaircies sont attendues pour ce mardi et ce mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -5 à 1 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Jeudi 2 au Dimanche 5 Février :
De belles éclaircies de jeudi à samedi. Ce dimanche se déroulera sous des précipitations de pluie et neige mêlées.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : -6 à -2 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

		1				6	3	8
			9	3			7	
					6			
2	1	3		4		5		
		5		6		3	8	2
			7					
	6			5	2			
5	9	4				2		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

4	9	7	2	8	5	6	1	3
8	3	1	6	7	4	2	5	9
5	6	2	3	1	9	4	7	8
6	4	3	7	9	1	5	8	2
9	1	5	8	6	2	3	4	7
2	7	8	5	4	3	9	6	1
7	8	4	9	3	6	1	2	5
1	2	9	4	5	7	8	3	6
3	5	6	1	2	8	7	9	4

▶**Télévision** Sélection du 28 janvier au 3 février

Samedi 28

TF1
20.50 NRJ Music Awards 2012. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Justin Bieber, Coldplay, Shakira, Johnny Hallyday, David Guetta, Mika, Shy'm, Christophe Maé, Calogero, Nolwenn Leroy, etc.
23.10 Les experts, Miami ⓬.

FRANCE 2
20.35 Vos années télé. Divertissement présenté par A. Devoise, avec Patrick Sabatier, Michel Drucker, Philippe Bouvard, Philippe Gildas, Antoine de Caunes, etc.
22.55 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Le sang de la vigne «La robe de Margaux» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi. *Plein d'humour.*
22.10 Un petit mensonge ★★. Téléfilm avec F. Van Den Driessche ⓾. *Excellent, mais terrible.*

ARTE
20.45 L'aventure humaine «La route des amphores : Une histoire de la conquête romaine» ★★. *Pas mal.*
21.35 L'aventure humaine «Le port englouti de Constantinople» ★★. *Passionnant.*
22.30 Sex in the comics.

M6
20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.50 L'avocat ★. Thriller (2010) de C. Anger, avec Benoît Magimel, Gilbert Melki (1h38) ⓾. *Décevant.*

Dimanche 29

TF1
20.50 Braquage à l'italienne ★★. Policier (2003) de F. Gary Gray, avec Mark Wahlberg (1h51). (voir Sélection)
22.50 Profession profiler ★. Thriller (2004) de R. Harlin, avec Val Kilmer (1h42) ⓬. *Confus et violent.*

FRANCE 2
20.45 Le serpent ★★. Thriller (2006) de Éric Barbier, avec Yvan Attal (1h57) ⓬. *Prenant et morbide.*
22.45 Non élucidé «L'affaire Drouvin-Kubala». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Drame familial» ★★. Série avec Neil Dudgeon ⓾. *Bien mené.*
22.45 Inspecteur Barnaby «L'oncle d'Amérique» ★★. *Original.*
00.15 L'héritage ★★★. Drame en VO (1976) de M. Bolognini, avec Anthony Quinn (2h). *Superbe.*

ARTE
20.40 La France sauvage ★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.15 Couchorama.
23.10 Trois hommes et un bébé ★. Comédie (1987) de L. Nimoy, avec Tom Selleck (1h38). *Moyen.*

M6
20.50 Zone interdite «Travail, santé, famille : Faut-il se doper pour tenir le coup ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Chasse aux voitures dans les villes».

CANAL +
21.00 Football «Rennes/Marseille».

Lundi 30

TF1
20.50 Une famille formidable «Tous en scène !» ★. Téléfilm avec Anny Duperey. *Outrancier.*
22.40 Esprits criminels. Série ⓾.
01.05 Au Field de la nuit, avec avec M. de Kérangal, C. Delaume, L.-H. de la Rochefoucauld, Nicolas d'Estienne d'Orves, Anthony Kavanagh, Aure Atika et Vincent Lacoste.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «La comtesse», «Mauvaise réputation», «Sous les yeux du chat» ★. Série avec K. Morris ⓾. *Pas mal.*
22.50 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Les sept mercenaires ★★★. Western (1960) de John Sturges, avec Yul Brynner, Steve McQueen (2h02). (voir Sélection)
23.15 Deuxième Guerre mondiale «Négociations secrètes : Staline, les nazis et l'Occident (2/2)» ★★. *Intéressant.*

ARTE
20.35 L.A. confidential ★★. Drame (1997) de C. Hanson, avec Kevin Spacey, Russell Crowe (2h12). *Bien fait.*
22.55 Le rossignol et autres fables. Opéra de Stravinsky, avec Olga Peretyatko, Elena Semenova.

M6
20.50 Top chef. Divertissement.

CANAL +
20.55 Camelot (7 et 8/10) ★. Série ⓾.

Mardi 31

TF1
20.50 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.
23.20 Docteur Rafto (2/2).
02.10 1492, Christophe Colomb ★★. Aventures (1992) de R. Scott, avec G. Depardieu (2h42) ⓾. *Superbe.*

FRANCE 2
20.35 Football «Coupe de la Ligue : Lorient/Lyon (1/2 finale)».
22.50 Infrarouge : «Ceux qui possèdent si peu», «Les bannis de l'école». Documentaires.
01.50 La classe ouvrière va au paradis ★★. Drame (1971) de Elio Petri (1h50). *Pittoresque, mais outrancier.*

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil : «Esprit de corps», «Un diamant brut» ★★. Série avec V. Lemoine. *Poignant.*
23.00 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.35 Ballade pour une reine ★★. *Original et cocasse.*
22.10 Le dessous des cartes.
22.20 Adieu camarades ! (3 et 4/6) ★★. *Intéressant, mais inégal.*

M6
20.50 La vérité si je mens 2 ★★. Comédie (2001) de T. Gilou, avec Richard Anconina (1h45). *Amusant.*
23.00 Le phénomène «La vérité si je mens». Documentaire.

CANAL +
20.55 Les yeux de sa mère ★. Drame (2010) de T. Klifa, avec Nicolas Duvauchelle (1h44) ⓾. *Décevant.*

Mercredi 1er

TF1
20.50 Grey's anatomy : «Ne me quitte pas», «Le choix de Sophie», «3600 secondes ⓾» ★★. Série avec Ellen Pompeo. *Très réussi.*
23.15 Nikita. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Les hommes de l'ombre (3 et 4/6) ★★. Série avec Nathalie Baye, Bruno Wolkovitch, Grégory Fitoussi. *De plus en plus prenant.*
22.20 Secrets de famille. Magazine de Virginie Guilhaume.

FRANCE 3
20.35 Football «Coupe de la Ligue : Marseille/Nice (1/2 finale)».
23.20 L'ombre d'un doute «Le drame de Mayerling : Suicide ou assassinat ?». Magazine.

ARTE
20.35 La révélation ★★★. Drame (2009) de H.-C. Schmid, avec Kerry Fox, Anamaria Marinca, Stephen Dillane (1h39). (voir Sélection)
22.10 Les studios Babelsberg «Le Hollywood allemand».
23.05 À l'autre bout du monde. Comédie (2009) de T. Villum Jensen, avec Nikolaj Lie Kaas (1h35).

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.

CANAL +
20.55 Ma part du gâteau ★★. Comédie dramatique (2010) de C. Klapisch, avec Karin Viard, Gilles Lellouche (1h45) ⓾. (voir Sélection)

Jeudi 2

TF1
20.50 Alice Nevers : «Meurtre discount», «En plein cœur», «Sous X» ★. Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli ⓾. *Moyen.*
23.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «François Fillon». Magazine présenté par David Pujadas.
22.40 Avant-premières. Magazine présenté par Élisabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Gladiator ★★★. Péplum (2000) de Ridley Scott, avec Russell Crowe (2h35) ⓬. *Superbe.*
23.50 La nuit du court métrage.

ARTE
20.35 Les Tudors (7 et 8/8) ★★★. Série avec Jonathan Rhys Meyers ⓬. *Passionnant.*
22.20 Nanotechnologies «La révolution invisible». Documentaire.
23.10 Les gars et les filles «Nos fiançailles».

M6
20.50 Criminal minds. Série avec Forest Whitaker, Matt Ryan ⓬.
23.15 Coupable, non coupable «L'affaire Viguier, suite» ⓬.

CANAL +
20.55 Terra Nova (6 et 7/13) ★★. Série avec Jason O'Mara, Shelley Conn. *Palpitant.*
22.20 Damages (1/10) ★★. Série avec Glenn Close ⓾. *Excellent.*

Vendredi 3

TF1
20.50 Qui veut gagner des millions ? «Spécial Pièces jaunes». Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Alain Delon, Sylvie Tellier, D. Farrugia, F.-X. Demaison, B. Castaldi, Stéphane Bern, etc.
23.10 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 Passage du désir ★. Téléfilm avec Muriel Robin, Fatou N'Diaye. *Peu convaincant.*
22.25 Flashpoint (9 et 10/13) ★★. Série avec Hugh Dillon ⓾.
23.45 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Cœur de Pirate.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud, en direct des Sables-d'Olonne.
23.25 Les grands du rire. Divertissement de Yves Lecoq, avec Alain Duhamel, Séverine Ferrer, etc.

ARTE
20.35 Valparaiso ★★. Téléfilm avec Jean-François Stévenin, Peter Coyote (1h37). *Bien filmé et prenant.*
22.15 Le tour d'écrou ★. Téléfilm d'après H. James, avec Michelle Dockery, Eva Sayer (1h28). *Décevant.*

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Largo Winch 2 ★★. Aventures (2011) de J. Salle avec T. Sisley, Sharon Stone (1h55) ⓾. *Excellent.*

SÉLECTION


DR

La révélation - L'ancien général Goran Duric, futur président de la Serbie, est arrêté. Le Tribunal International de La Haye, en effet, le poursuit pour crime contre l'humanité. C'est le procureur Hannah Maynard qui est chargé de requérir contre lui. Avec Florence Hartmann, l'ancien porte-parole de Carla Del Ponte au TPI, comme conseillère pour le scénario, Hans-Christian Schmid avait la garantie de faire un véritable documentaire sur les coulisses de cette institution judiciaire. Mais il a fait bien davantage, car, en filmant son histoire au plus près des personnages, il a réussi une œuvre poignante et profondément humaine. Car cette histoire, qui parle des liens entre vérité, politique et justice, est, avant tout, une histoire d'êtres humains tiraillés entre différentes aspirations. Kerry Fox et Anamaria Marinca sont d'une grande justesse de ton. Si le film est poignant, il est, malheureusement assez décourageant. ***Mercredi 1er, sur Arte, à 20h35.***

Braquage à l'italienne - John Bridger a réalisé, à Venise, avec l'aide de complices, un surprenant braquage. Mais l'un des complices s'enfuit avec le butin. Cette comédie policière est véritablement savoureuse. Elle bénéficie d'un scénario intelligent, riche en trouvailles astucieuses, rebondissements et coups de théâtre. Les comédiens sont excellents, et l'on suit avec plaisir ce divertissement élégant et ironique. ***Dimanche 29, sur TF1, à 20h50.***

La France sauvage - Il n'est point besoin d'aller loin pour trouver la nature sauvage. Dans ce superbe documentaire, au fil des saison, on voyage de la Bourgogne à la Corse, en passant par les Vosges, les Alpes, etc. Du plus petit au plus grand, du ciel aux pentes enneigées, en passant par les fonds marins, ce sont tous les animaux et les plantes qui s'offrent à nos yeux émerveillés. Mais l'ensemble n'est pas très dynamique. ***Dimanche 29, sur Arte, à 20h40.***

Les sept mercenaires - Des paysans mexicains recrutent des mercenaires américain pour les défendre. Cette transposition du chef-d'œuvre de Kurosawa, «Les sept samouraïs», est une grande réussite. Si l'action est un peu lente, le rythme est vif et la réalisation de grande classe. Les caractères des personnages sont bien dessinés, et l'interprétation est remarquable . Quant aux violences, elles sont très mesurées. ***Lundi 30, sur France 3, à 20h35.***

Ma part du gâteau - Licenciée pour cause de délocalisation, France monte à Paris et devient femme de ménage. Elle est embauchée par un trader. Klapicsh braque sa caméra sur deux personnages que tout oppose. On sait lequel des deux a sa préférence, car il peint en rose France, et en noir le personnage du trader. Klapisch dénonce, avec vigueur, les dérives d'un capitalisme sauvage qui a perdu le sens de l'homme. ***Mercredi 1er, sur Canal + à 20h55.***

La tonnellerie française

La tonnellerie made in France

Réputée pour son savoir-faire, la qualité de ses bois ou encore le célèbre chêne français, la tonnellerie française trouve sa place sur les marchés étrangers.

Le label *«made in France»* est-il un gage de réussite et de compétitivité pour les tonneliers français qui veulent se développer à l'exportation ? Quels marchés ciblent-ils ? Il existe plus d'une centaine de tonneliers en France de taille différente. Parmi eux, deux tonneliers développent une politique à l'international particulièrement offensive : Seguin Moreau à Cognac et le GIE *«Tonnelleries de Bourgogne»* qui organise les exportations des tonnelleries Damy et Billon en Bourgogne. C'est la 3ème génération de tonneliers, Vincent et Jérôme Damy, qui dirige les deux entreprises bourguignonnes qui ont su construire une solide réputation en France et à l'étranger, notamment en Amériques du Nord et du sud, Afrique du sud, Océanie, Asie. Les entreprises Damy et Billon possèdent une longue expérience des marchés étrangers. Le savoir-faire bourguignon a trouvé sa place à l'export, il y a une trentaine d'années. Virginie Fournier, à la tête du Gie *«Tonnelleries de Bourgogne»* (70 % du Ca réalisé à l'export), revient d'un voyage d'affaires en Afrique du Sud. Elle commercialise les fûts de chêne français destinés aux marchés étrangers de l'entreprise familiale Damy Billon. Elle reconnaît l'impact du label *«made in France»* très marqué dans le domaine du vin : *«Nos ateliers ont acquis, au fil des années, une solide réputation. Notre savoir faire est reconnu sur le plan international. Cela permet de poursuivre notre développement sur de nouveaux marchés et de développer un partenariat avec nos clients en fabriquant de nouvelles barriques. 90 % de la production de Damy et Billon est réalisé avec du chêne français (apprécié pour ses qualités organoleptiques) de différentes provenances»*.

Des Wineries de plus en plus répandues aux États-Unis

Depuis environ trois ans, Billon et Damy, ont revu leur stratégie à l'exportation. Ils se tournent vers les *«marchés émergents»*, notamment les pays de l'Est où ils étaient jusqu'alors peu présents. Virginie Fournier ajoute *«Notre cible est, aujourd'hui, clairement affichée : tous les pays où il y a une production de vin : Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, États-Unis. Nous donnons une attention particulière à chaque marché, même si la concurrence est de plus en plus vive. Nous possédons un solide réseau d'agents commerciaux dans les pays concernés»*.

Le marché nord américain est la cible du tonnelier Seguin - Moreau. Il a choisi de réaliser l'assemblage des fûts sur le sol américain. *«Depuis 1980, nous sommes présents sur le marché américain, le plus gros marché au niveau de l'achat de barriques au monde»* estime Nicolas Malher-Besse directeur général de Seguin -Moreau, qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. Seguin-Moreau possède une unité de fabrication à Napa Valley de 40 personnes et un fichier de 1 500 clients concentrés essentiellement en Californie. En dix ans, l'unité de fabrication de fûts *«made in France»* de Napa Valley a doublé sa capacité de production et de stockage. Nicolas Mahler-Besse, directeur général, constate une nette évolution du marché américain, où il a vécu environ deux ans. Il explique : *«Depuis 5 ans, on assiste à un nouveau phénomène : la multiplication des wineries à proximité des grandes villes américaines et dans les états de la Côte Est. La clientèle locale consomme le vin local. L'unité de Napa Valley fabrique des barriques en chêne français et en chêne américain, ce qui a une incidence sur les coûts de transports. Si on affiche nos prix en dollars, c'est un gage de confiance et de simplification pour les acheteurs américains»*. Nicolas Malher-Besse revendique la fierté de vendre un produit 100 % français aux États-Unis. Il reconnaît l'effet *«made in France»* sur la clientèle américaine : *«Le chêne français a une palette aromatique plus large. Il donne des vins plus élégants, plus structurés au niveau du goût. Le chêne américain donne un goût différent, de coco et de vanille, avec plus de rondeur et de gras. Chez Seguin Moreau, on joue sur les deux tableaux : «le made in France» est très prisé par la clientèle américaine et la vague verte qui se propage aux États-Unis. Une partie de la clientèle recherche aussi un prix compétitif. De notre site à Napa Valley, on exporte 40 % de notre production en chêne américain hors des États-Unis»*. En 2011, Seguin Moreau a vu repartir à la hausse ses ventes sur le marché américain en raison de la hausse de la qualité et du volume des vendanges. Dans les entreprises familiales Billon et Damy, on affiche une progression des ventes sur de nombreux marchés dont le Chili : *«C'est un bon signe, nous étendons notre toile. Cela nous incite à être encore plus offensif sur le plan commercial»* conclut Virginie Fournier responsable du Gie *«Tonnelleries de Bourgogne»*.

PIERRE-LOUIS BERGER



Référence
La tonnellerie made in France est devenue une référence mondiale

P.L.B.

La tonnellerie française tire son épingle du jeu grâce à l'internationalisation de la culture vin.

▶ Une reconnaissance internationale



Le savoir-faire des tonneliers français bénéficie toujours d'une reconnaissance internationale puisque selon le groupement des tonneliers de France (45 adhérents) *«66,5 % de leurs fûts ont été exportés en 2010, principalement vers les Etats-Unis, l'Espagne, l'Australie et le Chili»*.

En 2010, les prix de vente ont été stables, en France comme à l'étranger. La production était de 547 000 fûts pour un chiffre d'affaires de 334 M euros.

P. L. B.

Jean-Luc Sylvain

Président de la Fédération française de la tonnellerie



P.I.B.

Y-a-t-il un effet *«made in France»* à l'étranger ?
Oui. Tout à fait. C'est même un des aspects qui a favorisé l'export des fûts français. On est devenu la référence mondiale dans ce secteur d'activités. Nous avons conservé un savoir-faire dans la fabrication des fûts haut de gamme. Nous disposons d'une excellente matière première.

Le chêne français a-t-il une bonne notoriété ?
C'est devenu une référence mondiale en terme de qualité de bois et sur le plan organoleptique. Nous disposons d'importants volumes grâce à une culture ancienne datant de Colbert.

L'avenir est-il optimiste ?
Les ventes sont stables. Le marché est arrivé à maturité. Nous avons équipé les chais du monde entier : Australie, USA, Chili… Reste un point noir : nous avons un seul fournisseur, l'état français dont le budget est en régression. On peut craindre que la gestion des forêts de l'ONF soit confiée au secteur privé.

P. L. B.